

600
600

400
400



La banque de demain dès aujourd'hui



S O M M A I R E

07	Résultats financiers au 31 décembre 2023
35	Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés
41	Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux
47	Rapport spécial des commissaires aux comptes
53	Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes
56	Rapport de gestion
96	Rapport ESG
178	Liste des communiqués de presse publiés au titre de l'exercice 2023



600
600

400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2023

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service. Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

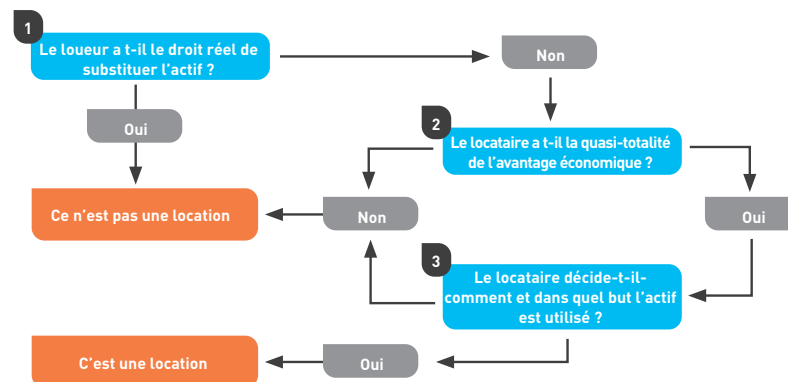
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif ;
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

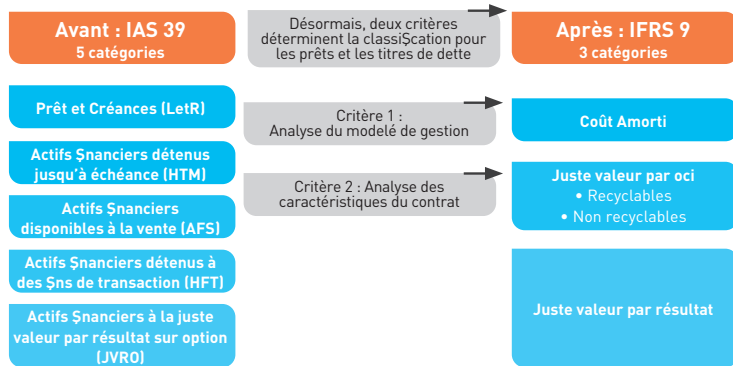
Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
 - La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
 - Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

[*] Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

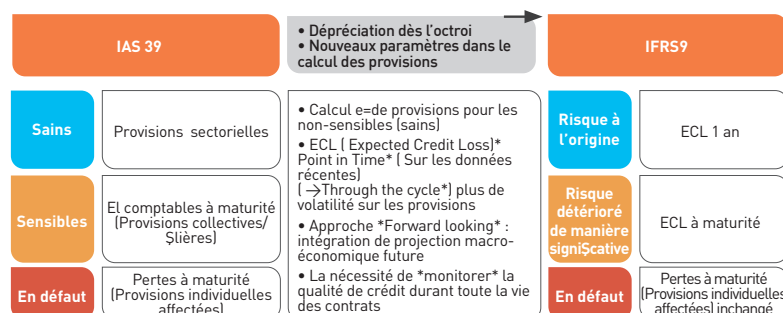
Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.



Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Régimes à prestations déçnies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéçni. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations déçnies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations déçnies

Dans le cas de régimes à cotisations déçnies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de çn de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre çn à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de çn de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-23	31-Déc-22	31-Déc-23	31-Déc-22
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,00%	3,8%	5,00%	3,8%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2474	2434	2474	2434
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des çux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs çcales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité çscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déçitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité çscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements çcaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels. Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de çdélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ». Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon çable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments çanciers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-çancement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-çancement, des activités hôtelières des çiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (recouvrables) au titre du bénéfice imposable (perte çscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

À çn d'élaborer le tableau des çux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et en çn, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états çanciers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique çancière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- Ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reposent sur les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques et La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui s'axent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans le processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de

non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, ...). Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques, de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent et de la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des coûts d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagement et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement ;
 - Comité grands risques ;
 - Comité risques sensibles ;
 - Comité de pilotage risque de crédit ;
 - Comité risque nouveaux produits et services
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage / Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des Risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques Groupe, au travers des entités suivantes : Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, résultant de la solvabilité dudit client. L'outil a été déployé en 2021/2022 pour matérialiser le processus de notation des Entreprises, des Etablissements de crédit et des Pro/TPE.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuel. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée régit le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle Office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profit financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir

des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note financière, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement de risque.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 31/12/2023, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

I. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

1. La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.

2. L'approche par les processus et l'unicité du référentiel : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.

3. Articulation des contrôles : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.

4. La hiérarchisation des risques opérationnels : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.

5. La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.

6. Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de réséquer les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.

7. La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé : Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.

8. Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (trimestriel)

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison de la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Pour asseoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via le recueil et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à posteriori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité de CIHBANK.

CIH BANK dispose d'un outil SIGR qui supporte l'ensemble du processus de gestion des risques opérationnels. Cette outil permet de gérer la cartographie des risques opérationnels, le dispositif de contrôle permanent, le processus de collecte des incidents, ainsi que le référentiel PCA.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée. A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regards des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

II. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.
L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
 - Direction Marché des Capitaux,
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM,
 - Direction Comptabilité et Sscalité,
 - Direction Flux et transactions (BO).

- Direction Gestion et Contrôle des Risques :
 - Entité Risques de marché,
 - Le Middle ofSce salle des marchés.

Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de reSncement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de reSncement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés. Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructiSe les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et conSrmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle ofSce salle de marché, pour le contrôle et conSrmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les Sches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2023 de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de **5 138 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de **3 759 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de **4 307 MDH**.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de **1 790 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 120 MDH au 31/12/2023.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front OfSce, le middle OfSce salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de trésorerie hebdomadaire est tenu aSn d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4ème trimestre 2023 afSche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de conSance de 99% ressort à 17 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 12 Millions de dirhams à Sn Décembre.
- Le backtesting effectué durant le 4ème trimestre 2023 n'afSche aucun dépassement.

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de conSance de 99% ressort à 1,2 Millions dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 838 Mille dirhams à Sn Décembre.

- Le backtesting effectué durant le 4ème trimestre 2023 afSche 1 dépassement du backtesting hypothétique de la VaR suite à des mouvements extrêmes du marché.

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres

- Limites réglementaires déSnies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2023 :

- Le Portefeuille de transaction afSche : **5 138 MDH**
 - Sensibilité : **0,82 MDH** équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux.
 - Duration du PTF : **1,31 ans**.
 - P&L Net : **95 MDH**.
- Position de change : **119 MDH**
 - P&L : **487 MDH**.
- Placement - Portefeuille obligataire : **106 MDH**
 - Sensibilité PTF : **0,53**.
 - Duration du PTF : **0,58 ans**.
 - P&L latent : **47 KDH**
- Placement - OPCVM MAD : **23 MDH**
 - Rendement PTF : **4,7%**.
 - P&L latent : **1 MDH**
- Placement - OPCVM en devises : **43 MDH**
 - Rendement PTF : **-20%**.
 - P&L latent : **-11 MDH**
- Placement - OPCI : **1 613 MDH**
- Portefeuille d'investissement MAD : **3 759 MDH**
 - Sensibilité : **1,68**.
 - Duration du PTF : **1,73 ans**.
- Portefeuille d'investissement DEVISE : **4 307 MDH**

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de mise en place.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché Sncier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux $\$x_e$, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- a. Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- b. Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- c. Hausse des taux courts de +300pb ;
- d. Baisse des taux courts de -300pb ;
- e. Pentification de la courbe des taux
- f. Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La Sabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la Sabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux $\$x_e$ sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon le time-band défini par la réglementation ;
 - La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
 - La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans
 - La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux $\$x_e$ sur les maturités inférieures ou égales à un an) : $\$x_e$ à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux $\$x_e$ sur toutes les maturités, $\$x_e$ à un pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux $\$x_e$ (tombées ressources à taux $\$x_e$ moins tombées emplois à taux $\$x_e$) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2023 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -289 MDH soit 3,82% des fonds propres de base T1 ;
 - Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +91 MDH, soit +3,88% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -91,9 MDH, soit -3,92% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire.

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à 31 décembre 2023 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -122 MDH soit 1,61% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -127 MDH soit 1,69% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de -35 MDH soit 0,46% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de +25 MDH soit 0,34% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -33 MDH soit 0,44% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -289 MDH soit 3,82% des fonds propres de base T1 ;

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM. La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement. Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en

structure jumelée à une politique adéquate de financement ;

- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en $\$x$) ;
 - La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 195% à 31 Décembre 2023 contre 119% à 30 Juin 2023. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 189% en Décembre 2023 contre 122% en Juin 2023.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle. La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés.

Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des $\$x$ entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire. La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en $\$x$) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon le time-band défini par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A 31 décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux $\$x_e$ et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de re-financement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque. Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2023 s'établissent à 9 241 MDH contre 9 614 MDH à 31 Décembre 2022, soit une diminution de 373 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,6 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,7 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 519 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés. Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 297 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 309 millions de dirhams. Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 1,64 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel sur bases consolidées et sociales est comme suit :

En Mdh	Déc-23 Réalisé	Juin-24 P*	Déc-24 P*	Juin-25 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	8,67%	8,68%	8,70%	8,72%
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,30%	8,34%	8,37%	8,40%

*Prévisionnel sous réserve de validation du budget

Au 31 Décembre 2023, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 12,51% contre 14,04% au 31/12/2022.

ENKDH	Décembre 2023
Fonds Propres CET1	6,135,177
Fonds Propres Additionnels	1,463,461
Fonds Propres TIER 1	7,598,638
Fonds Propres TIER 2	1,642,159
Fonds Propres Admissibles	9,240,797
Total des Actifs Pondérés	73,877,056
Risques de Crédit pondérés	66,215,557
Risques de Marché pondérés	728,138
Risques Opérationnels pondérés	6,933,361
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.30%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.29%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12.51%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2023 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2023			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,87%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,8%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	4,1%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,73%	10	350 000
28/07/2022	5,41%	10	800 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à 31 Décembre 2023 représentent 66,2 milliards de dirhams soit 90% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5,3 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHE

Au vu de la situation arrêtée à 31 décembre 2023, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 58,3 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,9 milliards de dirhams au 31 Décembre 2023 pour une exigence en fonds propres de 554,7 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A 31 Décembre 2023 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,15 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 9,41 milliards de dirhams. Le ratio de solvabilité s'établit à 12,24%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne.

Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque. L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH BANK. Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne.

Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque. L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH BANK. Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2023

BILAN CONSOLIDE

ACTIF IFRS	2023.Déc	2022.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3.844.472	3.202.155
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.956.738	9.274.996
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.229.458	6.887.169
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.727.280	2.387.827
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	756.287	824.992
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	43.656	68.532
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	712.630	756.459
Titres au coût amorti	8.371.427	8.688.795
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.355.171	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	90.754.890	83.423.310
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	462.338	413.409
Actifs d'impôt différé	662.668	647.275
Comptes de régularisation et autres actifs	3.113.970	2.158.535
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	47.861	39.805
Immeubles de placement	1.836.139	1.670.408
Immobilisations corporelles	2.347.871	2.242.651
Immobilisations incorporelles	627.378	539.293
Ecart d'acquisition	296.531	174.884
TOTAL ACTIF	125.433.741	117.156.869

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	2023.Déc	2022.Déc
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	4.712.108	3.949.878
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1.906.052	-1.365.448
MARGE D'INTERETS	2.806.056	2.584.431
Commissions (produits)	704.492	558.712
Commissions (charges)	-344.295	-267.409
MARGE SUR COMMISSIONS	360.197	291.303
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	959.996	342.930
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	304.650	44.192
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	655.346	298.738
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.527	83.595
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-898
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	36.527	84.493
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	615.145	492.181
Charges des autres activités	-309.719	-276.455
PRODUIT NET BANCAIRE	4.468.202	3.517.984
Charges générales d'exploitation	-1.789.154	-1.659.501
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-202.469	-201.329
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.476.579	1.657.154
Coût du risque de crédit	-1.280.559	-590.369
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.196.020	1.066.785
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	44.112	36.041
Gains ou pertes nets sur autres actifs	82.814	11.526
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1.322.946	1.114.351
Impôts sur les bénéfices	-545.979	-403.387
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	776.967	710.964
Résultats Minoritaires	66.574	41.878
RESULTAT NET PART DU GROUPE	710.393	669.086

BILAN CONSOLIDE

PASSIF IFRS	2023.Déc	2022.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17.688.066	18.071.735
Dettes envers la clientèle	74.159.350	68.905.888
Titres de créance émis	14.727.502	12.364.164
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	799.373	462.401
Passifs d'impôts différés	364.127	646.674
Compte de régularisation et autres passifs	5.025.576	4.519.745
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	680.141	622.957
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.446.524	4.480.252
Capitaux propres	7.543.081	7.083.052
Capital et réserves liées	3.051.978	3.051.978
Réserves consolidées	3.528.568	3.101.585
Réserves consolidées - Part du groupe	2.859.842	2.599.028
Réserves consolidées - Part des minoritaires	668.725	502.557
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	185.568	218.525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	776.967	710.964
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	710.393	669.086
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	66.574	41.878
TOTAL PASSIF	125.433.741	117.156.869

FLUX DE TRESORERIE

	2023.Déc	2022.Déc
Résultat avant impôts	1.322.946	1.114.351
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	253.865	234.982
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	989.966	523.717
+/- dotations nettes aux provisions	64.397	34.177
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(44.112)	(36.041)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	195.868	155.573
+/- autres mouvements	(251.966)	123.555
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1.208.018	1.035.965
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	(1.950.676)	4.258.425
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(3.312.096)	(3.366.001)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4.741.598	(2.159.346)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	252.121	(516.754)
Impôts	(831.720)	(483.412)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1.100.773)	(2.267.087)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1.430.191	(116.771)
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(143.738)	(244.328)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(447.650)	(260.643)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(591.388)	(504.971)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(162.759)	(427.346)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(33.728)	788.954
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(196.487)	361.608
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	642.317	(260.134)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.202.155	3.462.289
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.202.155	3.462.289
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.844.472	3.202.155
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.844.472	3.202.155
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	642.317	(260.134)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2023.Déc	2022.Déc
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3.889.633	5.289.119
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3.889.633	5.289.119
Autres titres de créance	4.481.794	3.399.676
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	4.481.794	3.399.676
Juste valeur au bilan	8.371.427	8.688.795

NOTE-A9 BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	2023.Déc	2022.Déc
impôts courants	462.338	413.409
impôts différés	662.668	647.275
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.125.006	1.060.685
impôts courants	799.373	462.401
impôts différés	364.127	646.674
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.163.500	1.109.076

NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES

	2023.Déc	2022.Déc
Actifs d'impôts différés	662.668	647.275
Passifs d'impôts différés	364.127	646.674
Position nette	298.540	601

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2023.Décembre		2022.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.472.697	-	1.557.346	-
Banques centrales, ccp	2.371.775	-	1.644.809	-
Total	3.844.472	-	3.202.155	-

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2022.Décembre	2.832.474	-	-	2.619.735	218.525	5.670.733	526.371	6.197.104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287.419	-	287.419	18.064	305.483
Augmentation de capital CIH BANK	219.505	-	-	360.960	-	580.465	-	580.465
Capitaux propres corrigés : 2022.Décembre	3.051.978	-	-	3.268.114	218.525	6.538.617	544.435	7.083.052
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-430.708	-	-430.708	-33.355	-464.063
Resultat de l'exercice	-	-	-	710.393	-	710.393	66.574	776.967
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	5.944	-27.283	-21.340	-	-21.340
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	5.944	-27.283	-21.340	-	-21.340
Variation de périmètre	-	-	-	11.005	-	11.005	139.998	151.003
Capitaux propres au : 2023.Décembre	3.051.978	-	-	3.564.748	191.241	6.807.967	717.652	7.525.619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.488	-5.673	-186	17.648	17.462
Capitaux propres corrigés : 2023.Décembre	3.051.978	-	-	3.570.236	185.568	6.807.782	735.299	7.543.081

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2023.Déc	2022.Déc
Crédit de trésorerie	1.171.428	269.256	12.667.274	841.321	14.949.279	15.245.607
comptes à vue débiteurs	-	269.256	4.410.457	156.457	4.836.171	4.269.841
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.451.284	-	1.451.284	1.545.678
crédits à l'exportation	-	-	54.001	103.147	157.148	221.864
autres crédits de trésorerie	1.171.428	-	6.751.532	581.717	8.504.677	9.208.226
Crédits à la consommation	-	-	-	16.424.398	16.424.398	13.797.779
Crédits à l'équipement	-	-	-	8.878.761	8.878.761	8.325.305
Crédits immobiliers	83.677	-	10.120.301	23.504.082	33.708.060	33.930.590
Autres crédits	-	10.573.473	10	25.401	10.598.883	6.567.305
Créances acquises par affacturage	704.031	-	2.584.061	-	3.288.093	2.490.577
Intérêts courus à recevoir	-	16.479	99.137	50.701	166.317	145.222
Créances en souffrance	-	-	998.570	6.427.092	7.425.663	6.637.240
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	-1.224.656	-3.502.675	-4.727.331	-3.742.321
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	3.570	-	39.198	42.768	26.006
TOTAL	1.959.136	10.862.777	34.123.458	43.809.518	90.754.890	83.423.310

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2023.Déc	2022.Déc
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.956.738	9.274.996
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.229.458	6.887.169
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.727.280	2.387.827
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	756.287	824.992
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	43.656	68.532
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	712.630	756.459
Actifs financiers au coût amorti	104.481.487	95.968.465
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.355.171	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	90.754.890	83.423.310
Titres au coût amorti	8.371.427	8.688.795
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2023.Déc	2022.Déc
A VUE	4.562.108	2.142.560
Comptes ordinaires	3.974.977	2.167.037
Prêts et comptes au jour le jour	611.237	0
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-24.106	-24.478
A TERME	793.947	1.714.684
Comptes et prêts à terme	752.723	1.706.167
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-
Créances rattachées	41.224	8.517
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	5.356.055	3.857.244
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-884	-884
TOTAL NET	5.355.171	3.856.360

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2022. Décembre	Augmentation	Diminution	Autres sux	2023. Décembre
Valeur brute	302.811	50.279	-	-	353.090
Amortissement et dépréciation	-90.743	-241.589	10.761	-	-321.571
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212.068	-191.310	10.761	-	31.519
Valeur brute	339.826	162.684	-9.287	-	493.223
Amortissement et dépréciation	-159.972	153.240	-	-	-6.732
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	179.854	315.925	-9.287	-	486.492
TOTAL IMMOBILISATIONS	391.922	124.615	1.474	-	518.011

Actifs au titre de droits d'utilisation (Preneur)

	2023.Décembre	2022.Décembre
Immobilisations corporelles	2.347.871	2.242.651
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	31.519	57.108
Immobilisations incorporelles	627.378	539.293
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	486.492	334.813

Passifs au titre de dettes locatives

	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	5.025.576	4.519.745
Dont: dettes locatives	74.482	58.407

Détail des charges de contrats de location

	2023.Décembre	2022.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-1.906.052	-1.365.448
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-17.527	-17.114
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-202.469	-201.329
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-8.281	-4.408

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES AU 31/12/2023**Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit**

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	5.356.055	-	-	5.356.055
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	884	-	-	884
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	77.843.432	9.356.322	8.282.466	95.482.220
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	18.640.423	381.193	330.138	19.351.754
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	426.133	1.261.908	3.039.290	4.727.331
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	72.194	59.134	105.345	236.673

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2023.Déc	2022.Déc
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	278.982	157.564
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	147.080	104.996
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	590.007	523.068
Autres débiteurs et actifs divers	2.097.901	1.372.907
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	3.113.970	2.158.535
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	24.241	350
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.688.471	2.284.484
Autres créditeurs et passifs divers	2.312.865	2.234.911
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.025.576	4.519.745

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2022.Déc	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2023.Déc
Immeubles de placements	1.670.408	413.202	-214.496	-32.975	1.836.139
TOTAL	1.670.408	413.202	-214.496	-32.975	1.836.139

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	8.371.427	-	-	8.371.427
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	756.287	-	-	756.287
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	47.861	110.280	186.284	203.241	44.112
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	47.861	110.280	186.284	203.241	44.112

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2023.Décembre	2022.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.052.000	3.078.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	1.326.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	94.524	75.947
TOTAL	4.446.524	4.480.252

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	469.464	47.952	324.376	841.792	377.031
Valeur données en pension	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
Emprunts de trésorerie	2.469.000	4.954.767	641.261	-	8.065.028	4.833.618
- au jour le jour	-	-259	144.261	-	144.001	144.261
- à terme	2.469.000	4.955.026	497.000	-	7.921.026	4.689.357
Emprunts financiers	-	-25.052	392.046	1.345.354	1.712.347	1.711.908
Autres dettes	-	26.230	-	-	26.230	26.080
Intérêts courus à payer	36.944	13.267	36.108	2.947	89.266	31.098
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	9.459.345	5.438.676	1.117.367	1.672.677	17.688.066	18.071.735

GOODWILL					
	2022.Déc	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2023.Déc
Valeur brute	174.884	-	124.543	-	296.531
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	-	-	-	-	68.900
BADEEL	-	-	-	-	52.747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	174.884	-	-	-	296.531

	2023.Décembre			2022.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.312.900	517.839	1.795.061	2.180.102	478.481	1.701.621
Equipement, mobilier, installations	840.494	526.651	313.842	633.982	427.149	206.833
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	807.697	568.730	238.968	845.080	510.882	334.198
TOTAL	3.961.091	1.613.220	2.347.871	3.659.164	1.416.512	2.242.651

	2022.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2023.Décembre
	Valeur brute	964.160	6.377	307.477	-227.252
Amortissement et dépréciation	-424.867	-9.435	-40.224	51.140	-423.385
NET	539.293	-3.057	267.253	-176.112	627.378

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL		
Détail des charges	2023.12	2022.12
Salaires	616.251	576.216
Charges du personnel des exercices antérieurs	603	-
Cotisations sociales	207.681	195.045
Autres rémunérations du personnel	84.959	80.969
TOTAL	909.494	852.230
Effectif \$n de période	2023.12	2022.12
Employés	641	610
Cadres	1.648	1.610
TOTAL	2.289	2.220

	2023.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022	(197.855)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19.538)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11.406
OCI	(7.555)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2022	(213.542)
	2023.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2023	(213.542)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20.078)
Reprise pour utilisation / prestations payées	40.847
OCI	13.771
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Décembre 2023	(179.002)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Engagement net	64.940	67.048	94.354	100.249
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	64.940	67.048	94.354	100.249

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION				
	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Sensibilité de l'engagement	-5,6%	-6,2%	-6,8%	-7,0%
Sensibilité du coût des services	-8,4%	-9,1%	-10,7%	-11,4%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	13,3%	18,5%	11,8%	17,4%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		
	2023.Décembre	2022.Décembre
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-202.568	-194.160
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	99	-7.169
Total dotations	-202.469	-201.329

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS		
	2023.12	2022.12
Sur opérations avec les établissements de crédit	118.724	64.079
Sur opérations avec la clientèle	4.257.444	3.668.768
Intérêts courus et échus sur titres de créance	10.169	23.126
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	317.137	189.896
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	8.635	4.009
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	4.712.108	3.949.878
Sur opérations avec les établissements de crédits	208.076	103.507
Sur opérations avec la clientèle	933.318	673.174
Titres de créance	178.988	92.970
Titres au coût amorti	18.593	34.553
Sur dettes représentées par titres	376.511	317.723
Sur dettes subordonnées	186.467	140.913
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	4.099	2.608
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	1.906.052	1.365.448
MARGE D'INTERET	2.806.056	2.584.431

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR		
	2023.12	2022.12
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	996.523	426.525
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	959.996	342.930
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	304.650	44.192
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	655.346	298.738
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.527	83.595
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-898
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	36.527	84.493

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES		
	2023.Décembre	2022.Décembre
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	7.988	5.613
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-826	-331
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	607.156	486.567
Autres charges	-308.893	-276.125
Produits et charges des autres activités	305.426	215.725

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		
	2023.Décembre	2022.Décembre
Charges de personnel	874.953	865.923
Impôts et taxes	59.799	49.714
Services extérieurs et autres charges	854.402	743.865
Charges d'exploitation	1.789.154	1.659.501

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2023.Décembre			2022.Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	158.046	82.382	75.664	135.686	78.467	57.219
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	2.242	-2.242	-	3	-3
Sur opérations avec la clientèle	109.165	-	109.165	93.834	-	93.834
Sur opérations sur titres	4.510	4.252	258	3.650	2.692	958
Sur opérations de change	44.372	75.889	-31.517	38.202	75.772	-37.570
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	546.446	261.913	284.533	423.026	188.942	234.084
Produits nets de gestions d'OPCVM	13.515	-	13.515	14.065	-	14.065
Produits nets sur moyens de paiement	350.398	-	350.398	271.560	-	271.560
Autres	182.533	261.913	-79.380	137.402	188.942	-51.540
Produits nets des commissions	704.492	344.295	360.197	558.712	267.409	291.303

COUT DU RISQUE

	2023.Décembre	2022.Décembre
Dotations aux provisions	1.596.020	999.780
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1.483.040	971.295
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	112.979	28.485
Reprises de provisions	377.156	407.321
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	362.236	399.045
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	14.920	8.275
Variation des provisions	1.218.864	592.459
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	88.536	24.936
Récupération sur prêts et créances amorties	-26.841	-27.026
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	1.280.559	590.369

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2023.Décembre	2022.Décembre
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-44.511	14.216
Plus value de cession	-44.259	16.387
Moins value de cession	-252	-2.170
Titres de capitaux propres consolidés	-	-258.250
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-258.250
Gains ou pertes sur autres actifs	127.326	255.560
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	82.814	11.526

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Charge d'impôts exigibles	-831.720	-483.412
Charge d'impôts différés	285.741	80.025
Charge d'impôt de la période	-545.979	-403.387

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1.322.946	1.114.351
Taux d'impôt théorique	37,75%	37,00%
Impôt théorique	-499.412	-412.310
Ecart taux mère/Siliales	47.894	15.194
Effet différences permanentes	-160.385	-142.510
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-65.925	-136.239
Charge effective d'impôts	-545.979	-403.387

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financements et de garantie donnés	20.696.317	15.550.441
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	317.451	126.698
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12.429.377	10.055.505
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.027.112	3.163.658
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6.922.378	2.204.580
Engagements de financements et de garantie reçus	27.126.928	24.522.748
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	598.015	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	26.528.914	24.522.748

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2023.12	2022.12
Résultat net	776.967	710.964
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Ecarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	962.535	929.488
part du groupe	895.961	887.611
part des minoritaires	66.574	41.878

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2023.12	2022.12
Résultat net part du Groupe	710.393	669.086
Nombre d'actions ordinaires émises	30.519.784	30.519.784
Résultat par action de base et dilué en dh	23,3	21,9

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2023.Décembre	2022.Décembre
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	31-déc-23		31-déc-22		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	-	-	N/A	N/A	Sortie du périmètre
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	-	-	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	-	-	Intégration globale

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-2.676.499
Comptes de régularisation et autres actifs	-36.669
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-627.318
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-72.131
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	72.083
Commissions (produits)	-34.992
Commissions (charges)	14.951
Autres	20.581

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de Financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023. Décembre
TOTAL BILAN	112.118.420	15.835.858	691.680	-3.212.217	125.433.741
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3.825.264	17.870	1.338	-	3.844.472
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6.671.566	27.102	70.852	-1.414.349	5.355.171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	78.057.853	13.933.820	25.365	-1.262.150	90.754.890
Immobilisations corporelles	997.533	204.632	1.145.706	-	2.347.871
Immobilisations incorporelles	589.796	34.175	3.407	-	627.378
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.341.491	6.462.958	294.924	-2.411.308	17.688.066
Dettes envers la clientèle	71.011.442	3.271.649	49.851	-173.592	74.159.350
Titres de créance émis	11.389.883	3.337.619	-	-	14.727.502
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.390.369	56.155	-	-	4.446.524
Capitaux propres	6.633.807	812.917	96.358	-	7.543.081

SECTEURS OPÉRATIONNELS

COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de Financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023. Décembre
Marges d'intérêt	2.245.557	585.557	-25.011	-47	2.806.056
Marge sur commissions	296.434	83.204	601	-20.041	360.197
Produit net bancaire	3.638.843	664.857	243.090	-78.588	4.468.202
Résultat d'exploitation	740.814	298.773	155.942	492	1.196.020
Résultat net	426.129	180.668	170.171	-	776.967
Résultat net part du groupe	436.578	119.783	154.032	-	710.393

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre clientèle	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	781.603	1.989.696	8.110.440	34.191.844	45.073.583	42.983.454
Comptes d'épargne	-	-	-	10.190.497	10.190.497	9.486.897
Dépôts à terme	687.869	374.456	1.389.137	9.966.548	12.418.010	11.922.182
Autres comptes créditeurs	12.167	870.807	156.054	3.209.528	4.248.557	2.827.726
Intérêts courus à payer	167	77	80.306	68.590	149.140	129.774
Autres dettes envers la clientèle	73	45.414	475.319	1.558.757	2.079.564	1.555.855
TOTAL	1.481.879	3.280.450	10.211.257	59.185.764	74.159.350	68.905.888

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2022.Décembre	Augmentation	Diminution	2023.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	12.161.300	3.696.400	-1.379.667	14.478.033
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	88.225	-	-	197.183
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	41.248	-	-41.248	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	73.391	-	-	52.285
Total	12.364.164	3.696.400	-1.420.915	14.727.502

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2022.12	Augmentation	Diminution	Autres	2023.12
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185.539	-	-	-	185.539
Provisions pour risques et charges	235.851	109.131	-31.046	1.664	315.600
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	213.542	20.078	-40.847	-13.771	179.002
TOTAL	634.933	129.209	-71.893	-12.108	680.141

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixe, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de datation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2023 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 768 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF			
Libellé	déc-23	déc-22		Libellé	déc-23	déc-22	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.788.234	2.552.518		Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.996.170	3.975.806		Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11.840.652	14.172.098	
- A vue	2.535.242	1.139.703		- A vue	602.939	419.920	
- A terme	3.460.928	2.836.103		- A terme	11.237.713	13.752.178	
Créances sur la clientèle	69.219.086	65.134.176		Dépôts de la clientèle	66.121.351	62.677.961	
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17.260.305	17.714.833		- Comptes à vue créditeurs	42.856.885	40.675.753	
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	9.739.331	8.834.428		- Comptes d'épargne	10.190.522	9.486.922	
- Crédits et financements participatifs immobiliers	28.586.827	29.906.524		- Dépôts à terme	11.237.038	10.944.946	
- Autres crédits et financements participatifs	13.632.623	8.678.391		- Autres comptes créditeurs	1.836.907	1.570.340	
Créances acquises par affacturage	3.297.949	2.697.034		Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	
Titres de transaction et de placement	6.934.314	9.127.744		Titres de créance émis	11.389.883	8.297.210	
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.988.370	6.638.990		- Titres de créance négociables	11.389.883	8.254.525	
- Autres titres de créance	349.165	452.222		- Emprunts obligataires	-	-	
- Certificats de Sukuk	-	-		- Autres titres de créance émis	-0	42.685	
- Titres de propriété	1.596.779	2.036.532		Autres passifs	2.754.557	2.289.539	
Autres actifs	3.675.501	2.756.400		Provisions pour risques et charges	2.035.898	1.383.338	
Titres d'investissement	8.371.427	8.688.795		Provisions réglementées	-	-	
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3.825.512	5.250.890		Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
- Autres titres de créance	4.545.915	3.437.905		Dettes subordonnées	4.390.369	4.375.250	
- Certificats de Sukuk	-	-		Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	2.426.280	2.261.672		Ecarts de réévaluation	-	-	
- Participation dans les entreprises liées	1.980.986	1.816.379		Réserves et primes liées au capital	1.776.513	1.754.563	
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445.294	445.293		Capital	3.051.978	3.051.978	
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-		- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	
Créances subordonnées	-	-		Report à nouveau (+/-)	764.011	620.505	
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	557.355	542.485		Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-0	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-		Résultat net de l'exercice (+/-)	620.007	592.734	
Immobilisations données en Ijara	-	-		Total du passif	104.745.221	99.215.174	
Immobilisations incorporelles	154.784	216.238		CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION	-	-	
Immobilisations corporelles	1.324.122	1.262.307		Charges de personnel	667.161	-	
Total de l'Actif	104.745.221	99.215.174		Salaires et appointements	327.813	-	
HORS BILAN	-	-		Primes et Gratifications	124.263	-	
ENGAGEMENTS DONNES	20.327.124	15.328.845		Autres rémunérations du personnel	72.870	-	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	317.451	126.844		Charges d'assurances sociales	70.443	-	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	12.060.183	9.887.065		Charges de retraite	39.934	-	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.027.112	3.163.658		Charges de formation	20.752	-	
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6.922.378	2.151.277		Autres charges de personnel	11.085	-	
Titres achetés à réméré	-	-		Impôts et taxes	39.291	-	
Autres titres à livrer	-	-		Taxe urbaine et taxe d'édilité	4.125	-	
ENGAGEMENTS RECUS	16.430.132	14.328.320		Patente	27.931	-	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-		Taxes locales	-	-	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604.450	-		Droits d'enregistrement	-	-	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	15.825.683	14.328.320		Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-	
Titres vendus à réméré	-	-		Taxes sur les véhicules	19	-	
Autres titres à recevoir	-	-		Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.216	-	
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-		Charges extérieures	369.260	-	
ETAT DES DEROGATIONS	-	-		Loyers de crédit-bail	62.476	-	
INDICATIONS DES DEROGATIONS	-	-		Loyers de location simple	112.762	-	
JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	-	-		Frais d'entretien et de réparation	89.671	-	
INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	-	-		Rémunération du personnel intérimaire	-	-	
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	78.622	-	
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT		Primes d'assurance	10.390	-	
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT		Frais d'actes et de contentieux	362	-	
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	-	-		Frais électricité, eau, chauffage et combustible	14.977	-	
NATURE DES CHANGEMENTS	-	-		Transport et déplacement	339.275	-	
JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	-	-		Transport et déplacement	29.004	-	
INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	-	-		Mission et réception	1.622	-	
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT		Publicité, publication et relations publiques	56.912	-	
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT		Frais postaux & de télécommunication	39.700	-	
DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	-	-		Frais de recherche et de documentation	8.912	-	
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)	Frais de conseil et d'assemblée	-	
A. TVA collectée	279.701	471.191	458.912	291.980	Dons et cotisations	53.320	
B. TVA à récupérer	40.528	230.560	241.329	29.758	Fournitures de bureau et imprimés	7.866	
Sur charges	32.392	183.809	190.080	26.121	Autres charges externes	141.940	
Sur immobilisations	8.136	46.750	51.250	3.636	Autres charges d'exploitation	30.243	
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	239.173	240.632	217.583	262.222	Frais préliminaires	16.926	
					Frais d'acquisition d'immobilisation	8.158	
					Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2.210	
					Pénalités et délits	-	
					Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
					Dons libéralités et lots	-	
					Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
					Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	92	
					Diverses autres charges générales d'exploitation	2.856	
					Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	162.236	

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-23	déc-22
+ Intérêts et produits assimilés	3.868.853	3.176.645
- Intérêts et charges assimilés	1.590.718	1.102.787
MARGE D'INTERET	2.278.135	2.073.858
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	557.667	447.579
- Commissions servies	272.936	212.104
Marge sur commissions	284.732	235.475
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	312.468	51.671
+ Résultat des opérations sur titres de placement	50.058	-118.147
+ Résultat des opérations de change	518.966	402.003
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-2.765	-
Résultat des opérations de marché	878.726	335.527
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	397.520	273.155
- Diverses autres charges bancaires	138.951	131.501
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3.700.162	2.786.515
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	99.260	40.095
- Autres charges d'exploitation non bancaire	15.123	2.119
- Charges générales d'exploitation	1.607.467	1.496.773
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.176.833	1.327.717
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-166.803	-140.904
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-684.284	-203.864
RESULTAT COURANT	1.325.746	982.949
RESULTAT NON COURANT	-46.364	-64.829
- Impôts sur les résultats	659.375	325.386
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Libellé	déc-23	déc-22	déc-21
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734	
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	162.236	146.475	
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-	
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	978.885	169.028	
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-	
+ Dotations non courantes	-	-	
- Reprises de provisions	501.333	52.247	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.994	2.801	
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	252	1.835	
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	140.000	-	
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1.396.053	855.025	
- Bénéfices distribués	427.277	396.546	
AUTOFINANCEMENT	968.776	458.479	

	déc-23	déc-22	déc-21
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	6.212.510	6.019.780	5.243.128
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3.700.162	2.786.515	2.506.246
2- Résultat avant impôts	1.279.382	918.119	749.720
3- Impôts sur les résultats	659.375	325.386	283.162
4- Bénéfices distribués	427.277	396.546	226.598
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	20	19	8
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	667.161	643.120	614.464
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	déc-23	déc-22
Produits d'exploitation bancaire perçus	5.901.255	4.491.771
Récupérations sur créances amorties	23.788	22.901
Produits d'exploitation non bancaire perçus	99.260	25.835
Charges d'exploitation bancaire versées	(2.201.092)	(1.908.194)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(155.123)	(64.830)
Charges générales d'exploitation versées	(1.607.467)	(1.350.298)
Impôts sur les résultats versés	(659.375)	(325.386)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1.401.246	891.800
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(2.052.879)	2.831.132
Créances sur la clientèle	(4.687.098)	(7.045.169)
Titres de transaction et de placement	2.197.012	(311.363)
Autres actifs	(697.097)	(115.920)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(2.331.446)	417.810
Dépôts de la clientèle	3.443.390	5.404.408
Titres de créance émis	3.107.793	714.312
Autres passifs	465.019	(289.955)
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(555.306)	1.605.254
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	845.941	2.497.054
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	432.103	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(484.863)	(3.814.699)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(353.106)	(308.225)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	222.918	225.259
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(182.948)	(3.839.499)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	814.913
Emission d'actions	-	594.965
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(427.277)	(396.546)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(427.277)	1.013.332
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	235.716	(329.114)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2.552.518	2.881.632
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.788.234	2.552.518

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-23	déc-22
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.901.255	4.717.036
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157.547	92.576
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.388.297	2.906.562
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	323.009	177.507
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	298.777	228.909
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	508.872	405.799
Autres produits bancaires	1.224.752	905.682
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.201.092	1.930.521
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	406.007	234.080
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	894.068	663.841
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	290.643	204.866
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	610.375	827.734
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3.700.162	2.786.515
Produits d'exploitation non bancaire	99.260	40.095
Charges d'exploitation non bancaire	155.123	2.119
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.607.467	1.496.773
Charges de personnel	667.161	643.120
Impôts et taxes	39.291	38.172
Charges externes	708.535	644.926
Autres charges générales d'exploitation	30.243	24.080
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	162.236	146.475
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1.512.194	807.068
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	440.596	341.559
Pertes sur créances irrécouvrables	19.840	8.059
Autres dotations aux provisions	1.051.758	457.450
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	801.107	462.299
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	269.845	185.812
Récupérations sur créances amorties	23.788	22.901
Autres reprises de provisions	507.475	253.585
RESULTAT COURANT	1.325.746	982.949
Produits non courants	13.566	0
Charges non courantes	59.931	64.830
RESULTAT AVANT IMPOTS	1.279.382	918.119
Impôts sur les résultats	659.375	325.386
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1.588.323		275.902	1.618.283	3.482.508	2.216.840
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	499.847	-	499.847	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	499.847	-	499.847	-
PRETS DE TRESORERIE	-	360.000	-	996.418	1.356.418	1.758.151
- au jour le jour	-	60.000	-	551.237	611.237	51.984
- à terme	-	300.000	-	445.181	745.181	1.706.167
PRETS FINANCIERS	-	848.343	1.343.025	-	2.191.368	1.130.968
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	13.152	-	-	13.152	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	13.048	27.660	491	41.200	8.494
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.588.323	1.234.543	2.146.434	2.615.192	7.584.493	5.114.452

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises Sncières	Entreprises non Sncières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1.171.428	275.614	12.711.739	722.294	14.881.075	15.466.200
- Comptes à vue débiteurs	-	275.614	4.514.595	158.181	4.948.390	4.490.432
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.451.284	-	1.451.284	1.545.678
- Crédits à l'exportation	-	-	54.001	103.147	157.148	221.864
- Autres crédits de trésorerie	1.171.428	-	6.691.859	460.966	8.324.253	9.208.226
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2.326.301	2.326.301	2.198.124
- Crédits à la consommation	-	-	-	2.326.301	2.326.301	2.198.124
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	9.688.991	-	9.688.991	8.786.020
- Crédits à l'équipement	-	-	9.688.991	-	9.688.991	8.786.020
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	85.576	-	10.349.966	18.140.887	28.576.429	29.893.009
- Crédits immobiliers	85.576	-	10.349.966	18.140.887	28.576.429	29.893.009
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	10.995.800	4.205	21.309	11.021.314	6.521.985
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	819.192	-	2.478.757	-	3.297.949	2.697.034
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	16.449	98.956	14.701	130.105	115.952
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	521.610	2.073.260	2.594.870	2.152.886
- Créances pré-douteuses	-	-	42.537	332.812	375.349	317.618
- Créances douteuses	-	-	25.570	154.929	180.499	152.014
- Créances compromises	-	-	453.503	1.585.519	2.039.022	1.683.254
TOTAL	2.076.196	11.287.863	35.854.224	23.298.752	72.517.035	67.831.209

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
			Sncières	non Sncières		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	123.667	11.006.991	1.821.913	2.246.142	15.198.713	17.634.874
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	8.771.108	-	-	8.771.108	11.831.976
OBLIGATIONS	105.408	2.235.884	225.160	-	2.566.451	1.966.669
AUTRES TITRES DE CREANCE	18.259	-	-	2.246.142	2.264.401	1.799.697
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	1.596.753	-	1.596.753	2.036.532
ICNE	31	60.188	102	46.707	107.028	181.665
TOTAL	123.698	11.067.180	1.822.014	2.292.849	15.305.741	17.816.539

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentes				EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022
			Ets. de créd. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	4.300.000	-	4.300.000	-	-	-	4.300.000	4.300.000
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	-	1.300.000	-	-	-	1.300.000	1.300.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900.000	-	900.000	-	-	-	900.000	900.000
Intérêts courus à payer	90.369	-	90.369	-	-	-	90.369	75.250

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	23.610	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	22.633	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	977	-
Débiteurs divers	522.616	-
- Sommes dues par l'Etat	418.004	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	768	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	103.843	-
Valeurs et emplois divers	1.556.284	-
- Valeurs et emplois divers	1.556.284	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	196.236	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	85.523	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	605.473	-
- Produits à recevoir	523.226	-
- Charges constatées d'avance	82.246	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	693.885	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	79.718	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-87.843	-
TOTAL	3.675.501	-

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	24.241
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1.207.633
- Sommes dues à l'Etat	1.008.666
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	36.031
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	249
- Sommes dues au personnel	21.689
- Fournisseurs de biens et service	62.139
- Divers autres Créditeurs	78.859
Comptes d'ajustement de hors bilan	105
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	63.701
Charges à payer et produits constatés d'avance	417.764
- Charges à payer	394.200
- Produits constatés d'avance	23.564
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1.041.114
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	2.754.557

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31-12-2023

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 31 Décembre 2023			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net		
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			13.857.594		2.284.917	303.931	1.980.986		1.675.927	284.033	151.510	
SOFAC	193.200.000	100	1.395.551	66,30%	521.262	-	521.262	31/12/2022	736.200	149.965	65.626	
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	440.000	-	440.000	31/12/2022	316	-57.750	-	
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-	
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2022	-34.348	-7.259	-	
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2022	4.127	-86	-	
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	7.375	-	7.375	-	-	-	1.119,92	
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2022	28.403	27.169	27.000	
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	253.831	0	30/09/2022	53.218	116.954	-	
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2022	20.482	-6.077	-	
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2022	762	-27	-	
BMCI ASSET MANAGEMENT	1.000.000	100	10.000	100,00%	70.000	-	70.000	31/12/2022	4.536	3.284	-	
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2022	862.230	57.860	57.764	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6.411.091		452.625	7.333	445.293		10.375.077	675.980	71.407	
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	9,99%	410.057	-	410.057	31/12/2022	3.805.729	409.605	33.156	
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2021	12.253	14.918	36.000	
TAKAFULIA ASSURANCES	50.300.000	100	100.600	20,00%	10.060	-	10.060	-	-	-	-	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	2.100	
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-	
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-	
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2020	5.000.374	128.821	-	
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2021	753.611	30.835	151	
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321.509	9.761	-	
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-	
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-	
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-	
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-	
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-	
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-	
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-	
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-	
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-	
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-	
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-	
TITRES DE MOUCHARAKA												
Moucharaka Sxe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TITRES DE MOUDARABA												
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL			20.268.685		-	2.737.543	311.264	2.426.279	-	12.051.004	960.014	222.918

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DE RESULTATS	
Report à nouveau	620.505	. Réserve légale	21.950
	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	592.734	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427.277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	764.011

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

. Date de clôture (1) 31 Décembre 2023

. Date d'établissement des états de synthèse (15) Février 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE II.

Dates	Indications des événements
	Défavorables
	Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions/ou retraites/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	422.300	128.023	214.644	335.679	206.063	25.973	51.140	180.895	154.784
Droit au bail	77.743	-	-	77.743	100	-	-	100	77.643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	344.557	128.023	214.644	257.936	205.963	25.973	51.140	180.795	77.141
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.364.911	225.083	30.802	2.559.193	1.102.604	136.262	3.796	1.235.070	1.324.122
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	998.697	62.630	-	1.061.326	298.096	32.605	-	330.701	730.626
Terrain d'exploitation	140.760	-	-	140.760	-	-	-	-	140.760
Immeubles d'exploitation, Bureaux	699.656	38.004	-	737.660	219.821	27.043	-	246.864	490.796
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation, Logements de VACANCES	157.466	24.625	-	182.091	77.460	5.561	-	83.022	99.070
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	505.014	54.168	3.369	555.813	321.168	52.440	3.211	370.397	185.416
Mobilier de bureau d'exploitation	71.712	7.423	2.025	77.110	45.996	4.429	1.918	48.507	28.603
Matériel de bureau d'exploitation	60.186	1.147	521	60.812	37.591	6.385	520	43.456	17.356
Matériel Informatique	349.065	42.884	681	391.268	218.830	39.391	657	257.563	133.705
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	2.365	-	7.295	4.511	491	-	5.002	2.293
Autres matériels d'exploitation	19.121	349	141	19.329	14.240	1.745	116	15.869	3.459
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	793.664	104.105	26.747	871.023	456.742	48.644	62	505.323	365.699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	67.536	4.180	686	71.030	26.597	2.574	522	28.649	42.381
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	3.219	-	608	2.610	1.906	-	503	1.403	1.207
Mobilier et matériel hors exploitation	36.033	3.499	47	39.485	24.635	2.563	19	27.179	12.306
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	27.683	681	31	28.333	55	11	-	67	28.266
TOTAL	2.787.212	353.106	245.445	2.894.872	1.308.666	162.235	54.936	1.415.966	1.478.906

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	199.616	503	199.113	269.120	71.563	1.556
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	3.410	3.292	117	299	182	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	213.811	51.140	162.671	162.684	-	-
TOTAL	416.837	54.936	361.901	432.103	71.745	1.556

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etabliss. de crédit à l'étranger	Total 31/12/23	Total 31/12/22
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établiss. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	47.952	324.375	372.327	188.008
VALEURS DONNEES EN PENSION	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
EMPRUNTS DE TRESORERIE	2.469.000	459.669	144.261	-	3.072.930	1.363.261
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	144.261
- à terme	2.469.000	459.669	-	-	2.928.669	1.219.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	273.613	1.028.060	1.301.673	1.413.215
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	98.974	-	-	98.974	100.164
INTERETS COURUS A PAYER	36.944	1.379	75	2.947	41.346	15.450
TOTAL	9.459.346	560.022	465.901	1.355.382	11.840.652	14.172.091

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	800.938	2.038.917	8.311.073	31.705.770	42.856.698	40.675.753
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	10.190.497	10.190.497	9.486.897
DEPOTS A TERME	700.000	381.059	1.413.636	8.610.765	11.105.460	10.815.204
AUTRES COMPTES CREDITEURS	93	58.010	607.151	1.171.653	1.836.907	1.570.340
INTERETS COURUS A PAYER	167	77	80.306	51.239	131.789	129.767
TOTAL	1.501.198	2.478.063	10.412.166	51.729.924	66.121.351	62.677.961

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2.677.927	474.330	500.886	253.827	2.905.198
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	-	0	-	22
Créances sur la clientèle	2.114.833	421.873	269.604	-4	2.267.097
Titres de placement et d'investissement	150.628	0	89.030	-	61.598
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	140.000	253.831	311.264
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	215.012	52.457	2.252	-	265.217
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.637.169	1.018.024	365.463	-253.831	2.035.898
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	38.071	18.723	240	-	56.554
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.150.895	978.885	361.333	-	1.768.447
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	448.203	20.416	3.890	-253.831	210.898
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4.315.096	1.492.354	866.349	-4	4.941.097

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.754.563	21.951	-	1.776.513
Réserve légale	283.246	21.951	-	305.197
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.471.317	-	-	1.471.317
Capital	3.051.978	-	-	3.051.978
Capital appelé	3.051.978	-	-	3.051.978
Capital non appelé	-	-	-	-
CertiScats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	620.505	-620.505	764.011	764.011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	592.734	-592.734	620.007	620.007
TOTAL GENERAL	6.019.780	-1.191.288	1.384.018	6.212.510

TITRES DE CREANCES EMIS (y compris les dettes subordonnées)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	NATURE DU TAUX	RÉQUENCE DE RÉVISION	PRIME DE RISQUE (EN BPS)	DURÉE	MODE DE REMBOURSEMENT	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	2.476	55.776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	2.069	84.669
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	29.107	655.607
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,87	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	12.288	332.488
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	70	39.470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,8	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	1.724	962.324
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	10.453	427.853
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,1	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	12.983	512.983
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	150.000	150.000	102	150.102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,73	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	350.000	350.000	223	350.223
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	5,41	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	800.000	800.000	18.875	818.875
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.300.000	4.300.000	90.369	4.390.369
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	17.577	967.577
CDN	18/05/2020	3,77	Taux Revisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	5.611	240.611
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	5.605	535.605
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	3.698	559.698
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	2.240	190.240
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	6.571	491.571
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	2.820	983.820
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	6.875	512.875
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	825	50.825
CDN	24/05/2022	3,71	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	46.786	2.091.786
CDN	20/02/2023	3,75	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	19/02/2024	123.800	123.800	4.062	127.862
CDN	13/04/2023	3,68	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	12/04/2024	58.500	58.500	1.551	60.051
CDN	20/04/2023	3,9	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	20/06/2024	660.900	660.900	18.028	678.928
CDN	20/04/2023	3,95	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	19/07/2024	1.339.100	1.339.100	36.997	1.376.097
CDN	11/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	11/05/2024	29.200	29.200	712	29.912
CDN	24/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	37	1	In Fine	24/05/2024	85.600	85.600	1.973	87.573
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe	-	30	2	In Fine	01/10/2025	700.000	700.000	17.099	717.099
CDN	08/06/2023	3,7	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	07/06/2024	17.000	17.000	357	17.357
CDN	03/07/2023	3,62	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	03/07/2024	26.100	26.100	470	26.570
CDN	27/07/2023	3,5	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	26/07/2024	67.900	67.900	1.029	68.929
CDN	22/09/2023	3,6	Taux Fixe	-	22	1	In Fine	02/12/2024	652.000	652.000	6.477	658.477
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe	-	31	3	In Fine	02/02/2026	210.000	210.000	2.231	212.231
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe	-	33	3	In Fine	22/09/2026	293.000	293.000	3.178	296.178
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe	-	37	4	In Fine	22/09/2027	345.000	345.000	3.875	348.875
CDN	27/09/2023	3,48	Taux Fixe	-	-	1	In Fine	27/09/2024	58.600	58.600	535	59.135
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									11.192.700	11.192.700	197.183	11.389.883
TOTAL GENERAL									15.492.700	15.492.700	287.553	15.780.253

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	5.232.011	5.232.011	5.232.011	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4.988.370	4.988.370	4.988.370	-	-	-
OBLIGATIONS	225.382	225.382	225.382	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	18.259	18.259	18.259	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1.702.304	1.704.796	105.525	2.439	61.598	61.598
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	105.578	105.577	105.525	-	53	53
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.658.324	1.599.218	-	2.439	61.545	61.545
TITRES D'INVESTISSEMENT	8.371.427	8.371.427	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	3.825.512	3.825.512	-	-	-	-
OBLIGATIONS	2.253.298	2.253.298	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	2.292.617	2.292.617	-	-	-	-

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2.105.738	6,90%	6,90%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	36.328	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anfa, Casablanca	ASSURANCES	3.543.422	11,61%	11,61%
Flottant en Bourse			5.936.239	19,45%	19,45%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1.367.638	4,48%	4,48%
Total			30.519.784	100%	100%

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	42	9.169.532	7.817.274
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Ets. De cred. & Assim.	Apparentes			Exercice 2023	Exercice 2022
			Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	557.355	557.355	-	-	-	557.355	542.485
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	557.355	557.355	-	-	-	557.355	542.485
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES			AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE	RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	187.773	-	Pertes sur créances irrécouvrables	19.840	-
Divers autres produits bancaires	98.743	-	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	17.002	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	2.838	-
Produits des exercices antérieurs	-	-	Autres dotations aux provisions	1.051.758	-
Divers autres produits bancaires	98.743	-	Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	89.030	-	Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	999.301	-
Autres charges bancaires	138.951	-	Dotations aux provisions réglementées	-	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-	Dotations aux autres provisions	52.457	-
Frais d'émission des emprunts	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance	269.845	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	0	-
Autres sur prestations de services	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	269.604	-
Divers autres charges bancaires	138.951	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	112.897	-	Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Produits rétrocédés	565	-	Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	240	-
Charges des exercices antérieurs	1.066	-	Récupération sur créances amorties	23.788	-
Divers autres charges bancaires	24.422	-	Autres reprises de provisions	507.475	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0	-	Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	140.000	-
Produits d'exploitation non bancaires	99.260	-	Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	67.751	-	Reprises de provisions pour autres risques et charges	365.223	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	Reprises de provisions réglementées	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	3.994	-	Reprises de provisions	2.252	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	Produits non courants	13.566	-
Produits accessoires	5.660	-	Reprises non courantes des amortissements	-	-
Subventions reçues	-	-	Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	21.856	-	Autres produits non courants	13.566	-
Charges d'exploitation non bancaires	155.123	-	Charges non courantes	59.931	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	1.304	-	Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	140.000	-	Dotations non courantes aux provisions	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	252	-	Autres charges non courantes	59.931	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	13.567	-			
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	440.596	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	421.873	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-			
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-			
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	18.723	-			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.136.395	-	300.000	-	-	3.436.395
Créances sur la clientèle	17.727.586	1.814.136	16.535.624	11.012.156	15.659.972	62.749.474
Titres de créance	-	-	6.573.356	2.528.363	1.520.735	10.622.454
Créances subordonnées	-	-	-	-	557.355	557.355
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	20.863.981	1.814.136	23.408.980	13.540.519	17.738.062	77.365.678
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9.910.777	639.000	-	630.000	-	11.179.777
Dettes envers la clientèle	3.392.360	2.377.423	6.066.150	124.616	-	11.960.549
Titres de créance émis	-	182.300	3.442.400	7.568.000	-	11.192.700
Emprunts subordonnées	-	-	-	3.000.000	1.300.000	4.300.000
TOTAL	13.303.137	3.198.723	9.508.550	11.322.616	1.300.000	38.633.026

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)					
Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
9	11.832.664	9.598.103	884.942	934.118	7.766.618

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57.133
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.615.706
Créances sur la clientèle	3.274.854
Titres	4.640.381
Autres actifs	32.200
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	10.620.274
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.040.030
Dépôts de la clientèle	2.019.688
Autres passifs	17.479
TOTAL PASSIF	4.077.197
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	271.588
ENGAGEMENTS RECUS	1.445.667

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS	-	557.667	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	44.470	-
Commissions sur moyens de paiement	-	336.081	-
Commissions sur opérations de titres	-	63	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	13.515	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	54.984	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	8.111	-
Autres produits sur prestations de service	-	51.648	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	4.424	-
Commissions sur opérations de change virement	-	44.372	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	272.936	-
Charges sur moyens de paiement	-	182.892	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Autres charges sur prestations de service	-	9.904	-
Commissions sur produits dérivés	-	4.252	-
Commissions sur opérations de change virement	-	75.889	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157.547	92.576
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3.388.297	2.906.562
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	323.009	177.507
Total intérêts et produits assimilés	3.868.853	3.176.645
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	406.007	234.080
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	894.068	663.841
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	290.643	204.866
Total intérêts et charges assimilés	1.590.718	1.102.787
Marge d'intérêts	2.278.135	2.073.858

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2 ^e semestre 2023	2 ^e semestre 2022	2 ^e semestre 2021
5.901.255	4.717.036	4.099.681

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	75.860	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	75.860	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	222.918	
- Dividendes sur titres de participation	221.798	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	1.120	

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements Financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	620.007	-
*Perte nette	-	-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES	1.684.659	-
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES		
Provision pour congés payés dus	978.885	-
Amortissements excédentaires	360	-
Charges sur exercices antérieurs	92	-
IS de l'exercice	659.375	-
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES		
Contribution à la cohésion social	43.971	-
Penalités et amendes fiscales	1.976	-
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES	-	557.978
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES		
Revenus des titres de participation exonérés	-	194.821
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	361.333
Étalement des Produits à recevoir	-	1.092
Reprise de provisions sur créances	-	731
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES		
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
Total		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Total	2.304.666	557.978
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
INTITULES		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	1.746.688	-
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	-	-
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
INTITULES		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-
VI - RESULTAT NET FISCAL		
INTITULES		
/ Bénéfice net fiscal [A - C] (OU)	1.746.688	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
INTITULES		
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
INTITULES		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	3.700.162	2.176.833	1.279.382
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	3.700.162	2.176.833	1.279.382

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	3.700.162	2.176.833	1.279.382
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	3.700.162	2.176.833	1.279.382

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants	79.362	68.103
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	39.791	34.825
Autres comptes chèques	2.953.164	2.502.672
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	958.399	660.298
Comptes à terme	2.533	2.821
Bons de caisse	700	769
Autres comptes de dépôts	4.261	3.476

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	338.531	
Perte sur titres de transaction	26.063	
Résultat sur titres de transaction	312.468	
Plus-values de cession sur titres de placement	116.170	
Moins-values de cession sur titres de placement	66.112	
Résultat sur titres de placement	50.058	
Produits sur engagement sur titres	-	
Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
Produits sur engagement sur produits dérivés	852	
Charges sur engagement sur produits dérivés	3.617	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-2.765	
Produits sur opérations de change	621.661	
Charges sur opérations de change	102.695	
Résultat sur opérations de change	518.966	

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS				
Rubrique	31/12/2023		31/12/2022	
	Créance en souffrance (*)	Provisions	Créance en souffrance (*)	Provisions
Créances pré-douteuses	401.196	25.837	336.821	19.203
Créances douteuses	220.289	39.790	181.600	29.586
Créances compromises	4.240.482	2.201.470	3.749.297	2.066.043
TOTAL	4.861.966	2.267.097	4.267.719	2.114.833

(*) Net des agio réservés

EFFECTIFS		
EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2289	2220
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	705	657
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1584	1563
Cadres (équivalent plein temps)	1648	1610
Employés (équivalent plein temps)	641	610

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS		
I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges		1.325.746
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		979.337
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		557.978
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		1.747.105
. Impôt théorique sur résultat courant (-)		659.532
. Résultat courant après impôts (=)		1.087.573

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES		
	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	23.647.332	-
Devises à recevoir	2.719.816	-
Dirhams à livrer	2.768.269	-
Devises à livrer	8.963.304	-
Dirhams à recevoir	9.195.944	-
Dont swaps financiers de devises	4.580.951	-
Engagements sur produits dérivés	100.000	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	100.000	-

ETATS NEANTS	
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a dashed line is also present in the lower-left corner. Two large, dark gray chevron symbols pointing to the right are positioned on the left and right sides of the page.

Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc

Mazars Audit et Conseil
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème
étage
Casablanca – Maroc

Succursale : Avia Business
Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc
www.mazars.com

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.543.081, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 776.967.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et

aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ; - Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 95.482 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 4.727 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 237 MMAD, sur un encours total exposé de 19.352MMDH.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2023 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 Février 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd Driss Sbaoui - Casablanca
 Tel: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 78

Ghali GUESSOUS
 Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

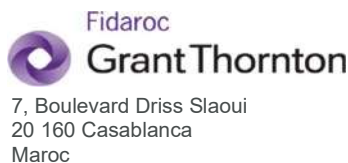

 MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 70, Bd Abdoumoumen
 Résidence Koutoubia, 7ème Etage
 Casablanca - Maroc
 Tel: 05 22 423 423
 www.mazars.ma

Taha FERDAOUS
 Associé



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800', '500', and '400'. A line graph with a dashed line is also present in the lower-left corner. Two large, stylized gray chevrons pointing right are positioned on the left and right sides of the page.

Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux



mazars

Mazars Audit et Conseil
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème
étage
Casablanca – Maroc

Succursale : Avia Business
Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc
www.mazars.com

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.602.879, dont un bénéfice net de KMAD 620.007 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des

états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 72.517 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.267 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ; - Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ; - Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par application de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance la prise de participation intervenue au cours de l'exercice, de la société CIH Capital Management (ex BMCI Asset Management) à hauteur de 99,99% du capital et pour une valeur de MMAD 70.

Casablanca, le 23 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
2 Bd D'Isaïe Staoui - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

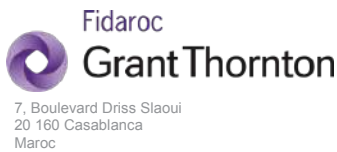
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
70, Bd Abdoumoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Taha FERDAOUS
Associé



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a dashed line is also present in the lower-left corner. Two large, dark gray, stylized arrow shapes pointing to the right are positioned on the left and right sides of the page.

Rapport spécial des commissaires aux comptes



Mazars Audit et Conseil
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca – Maroc
Succursale : Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc
www.mazars.com

Aux actionnaires du
Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président de votre Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023 :

1.1 Convention conclue avec BADEEL SMARTLEASE SA

1.1.1 Convention de Garantie :

Objet de la convention : CIH Bank délivre un engagement qui servira à atténuer le report à nouveau déficitaire généré entre 2022 et 2027 de Badeel Smartlease SA. Le remboursement des montants engagés se fera après le retour à la meilleure fortune de la société Badeel Smartlease.

Modalités de la convention : La Garantie fera l'objet d'un ou de plusieurs appels selon les modalités convenues. Tout paiement par le Garant réduira à due concurrence le montant de la Garantie.

Montant maximum de l'engagement : 27.000.000 MAD.

Montant comptabilisé (Hors bilan) : 27.000.000 MAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2023

2.1 Conventions conclues avec SOFAC (CIH actionnaire majoritaire et administrateur de SOFAC)

2.1.1. Convention de recouvrement.

Objet de la convention : La sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.

Modalités essentielles : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement.

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 2.079.614 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2023 : 1.876.830 MAD.

2.1.2 Convention de gestion des crédits à la consommation

Objet de la convention : Cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

Modalités essentielles : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 24.338.819 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2023 : 46.705.540 MAD.

2.1.3 Convention de prêt

Objet de la convention : Mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles : Ce prêt est accordé à SOFAC, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s

Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Montant du prêt : 51.983.386 MAD

Produits comptabilisés au 31.12.2023 : 2.811.854 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2023 : 3.093.039 MAD.

NB : Ce prêt a été remboursé en totalité par une conversion en capital.

2.2 Conventions conclues avec l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA (CIH actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA)

2.2.1 Etablissement d'un contrat de bail :

Nature et objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.

Modalités de la convention : Loyer payable semestriellement et d'avance

Date de signature du contrat : 13/01/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 38.532.247 MAD.

Montant décaissé au 31.12.2023 : 46.238.696 MAD.

2.2.2 Etablissement d'un contrat de bail :

Objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.

Date de signature du contrat : 28/12/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 21.261.428 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2023 : 25.513.714 MAD.

2.3 Conventions conclues avec CDG (CDG Actionnaire de CIH)

2.3.1 Convention de prêt :

Objet de la convention : mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles :

- Montant du prêt : 269.261.020 MAD
- Montant du capital restant dû : 144.260.650 MAD

Ce prêt est accordé à CIH Bank, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s.

Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 8.119.190 MAD HT.

2.4 Conventions conclues avec les membres du conseil d'administration de CIH.

2.4.1 Rémunération des administrateurs de CIH :

Objet de la convention : Fixation des modalités de rémunération

Conditions et modalités de rémunération : Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination, de Rémunération.
 - Le Comité Stratégique.
 - Le Comité d'Audit.
 - Le Comité des Risques
- **Eligibilité :** Tout administrateur membre d'un des 4 comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
 - **Exclusion :** Ne bénéficient pas de cette rémunération les :
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de C.I.H ;
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire
 - **Montant de la rémunération :**
 - En tant que membre d'un comité : 20 000 Dirhams brut /séance de comité ;
 - En tant que Président d'un comité : 30 000 Dirhams brut /séance de comité.
 - **Règle d'attribution :**
 - Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie,
 - La participation est justifiée par feuille de présence signée.
 - **Champ d'application :**
 - Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2012 et des années postérieures.

▪ **Formalisme de mise en œuvre :**

- Le paiement se fait par la banque, à la fin de chaque semestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.
- Cette rémunération est portée aux charges de la banque.
- Elle donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

Charges comptabilisées au 31.12.2023 : 1.010.000 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2023 : 707.000 MAD (Montant brut).

2.5 Conventions conclues avec Umnia Bank (CIH Actionnaire de Umnia Bank)

2.5.1 Accord d'Assistance Technique « TSA » :

L'objet de la convention : CIH fournit les services requis pour que Umnia Bank puisse réaliser ses activités.

Les modalités essentielles : Les modalités de facturation varient selon les prestations.

Produits comptabilisés au 31.12.2023 : 7.910.586 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2023 : 11.613.663 MAD.

Casablanca, le 23 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 / Fax : 05 22 29 66 70

Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
99, Bd. Abdoumoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Taha FERDAOUS
Associé



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a dashed line is also present in the lower-left corner. Two large, stylized gray arrows point to the right, one on the left and one on the right side of the page.

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes (Montants HT)

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			Pourcentage*/Année			Montant/Année			Pourcentage*/Année			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
"Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés"	650.000,00	650.000,00	650.000,00	100%	87%	79%	650.000,00	650.000,00	650.000,00	100%	97%	79%	3.900.000,00
Emetteur	650.000,00	650.000,00	650.000,00				650.000,00	650.000,00	650.000,00				
Filiales													
"Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes"		100.000,00	170.000,00		13%	21%		20.000,00	170.000,00		3%	21%	460.000,00
Emetteur		100.000,00	170.000,00					20.000,00	170.000,00				
Filiales													
Sous total	650.000,00	750.000,00	820.000,00				650.000,00	670.000,00	820.000,00				4.360.000,00
Autre prestations rendues													
Autres													
Sous total													
Total	650.000,00	750.000,00	820.000,00	100%	100%	100%	650.000,00	670.000,00	820.000,00	100%	100%	100%	4.360.000,00

[*]: Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



A stylized bar chart with a grid background. The bars are colored in a gradient from purple to yellow. The number "600" is visible on the y-axis.

600

A stylized bar chart with a grid background. The bars are colored in a gradient from purple to yellow. The number "400" is visible on the y-axis.

400

A large, abstract teal shape that curves from the bottom left towards the right, framing the title text.

**RAPPORT
DE GESTION -
CIH BANK
2023**



The background features a light gray grid with a bar chart and a line graph. The bar chart has several vertical bars of varying heights, with numerical values like 800, 500, and 400 visible. The line graph shows a fluctuating path. There are also large, stylized arrow shapes pointing to the right, one on the left and one on the right side of the page.

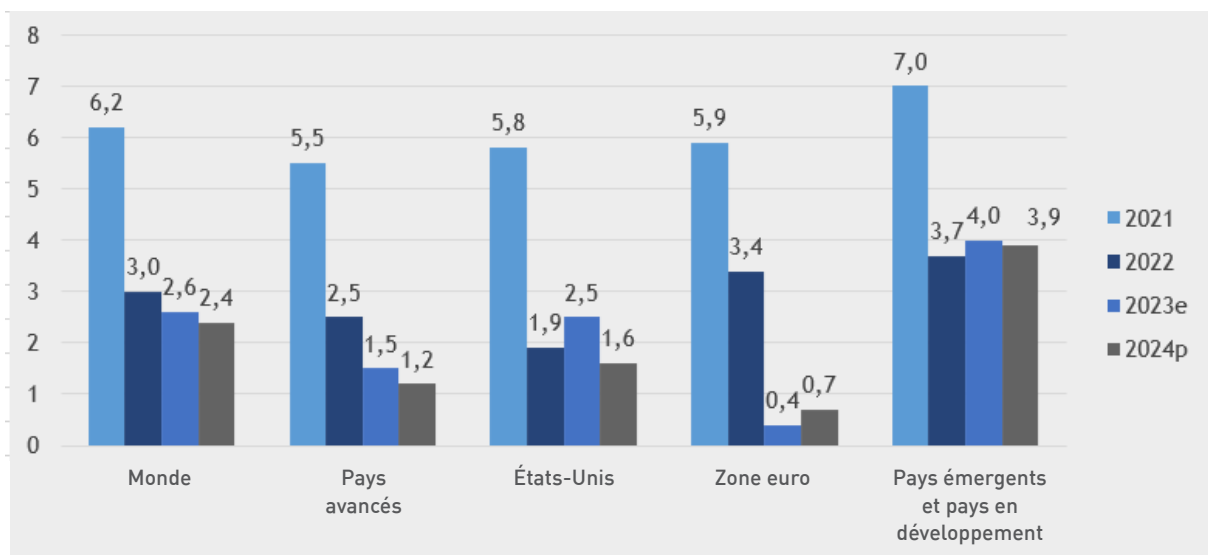
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Dans un contexte international marqué par une reprise mondiale lente et inégale, l'activité économique n'a pas encore retrouvé sa trajectoire d'avant la pandémie. Plusieurs facteurs entravent cette reprise, tels que les politiques monétaires restrictives, le resserrement des conditions financières et la faiblesse des échanges commerciaux et des investissements. De surcroît, l'intensification des conflits au Moyen-Orient et les tensions financières croissantes, associées à une inflation persistante, représentent autant de risques baissiers pour la croissance mondiale. Celle-ci devrait connaître un ralentissement pour la troisième année consécutive, avec une estimation de 2,6% en 2023 contre 3,1% en 2022.

Tenant compte de tous les éléments qui ralentissent la croissance de l'économie mondiale, et une inflation amenant à des politiques monétaires restrictives, les perspectives de croissance pour l'année 2024 devraient avoisiner 2,4% au lieu de 2,6% en 2023.

Croissance économique annuelle ¹



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Depuis le début de l'année 2023, l'économie nationale se trouve confrontée à de multiples chocs économiques et géopolitiques internationaux, et à la survenance du plus puissant séisme de l'histoire récente de notre pays. La politique monétaire engagée par le pays a permis, entre autres, de maintenir une stabilité monétaire.

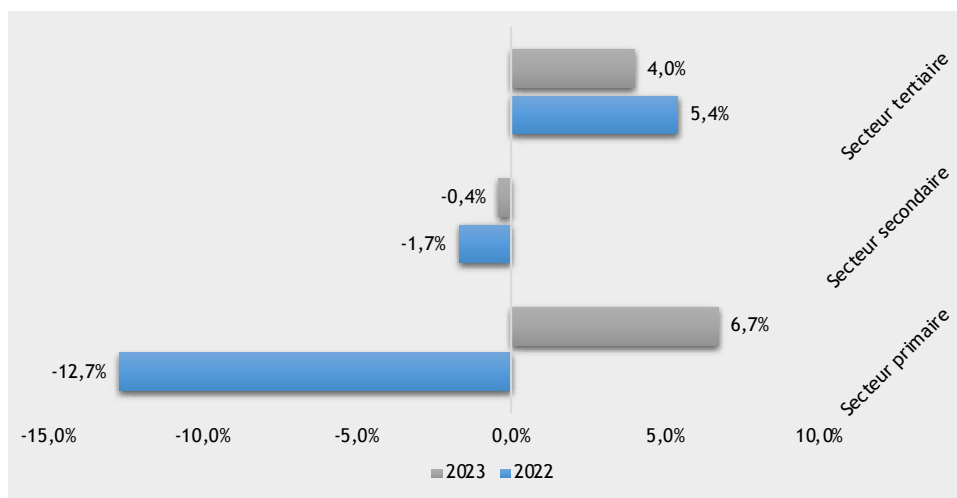
Après son fort ralentissement enregistré en 2022, l'activité économique nationale devrait se redynamiser en 2023, ceci attribuable principalement à une amélioration des activités primaires et la consolidation de la progression du secteur des activités tertiaires. En dépit de la persistance de la sécheresse et de la poursuite des tensions inflationnistes. Ainsi, selon le Haut-Commissariat au Plan, la croissance économique nationale devrait afficher une reprise de 2,9% en 2023 après une forte décélération de 1,3% enregistrée en 2022.

¹Banque mondiale / Global economic prospects / janvier 2024

Dans ce contexte économique marqué par une amélioration relative du rythme de croissance et par le maintien des niveaux élevés des prix, la situation des finances publiques en 2023 a connu un allègement du déficit budgétaire qui avoisine 4,7% du PIB, un niveau qui reste élevé par rapport à la moyenne de 3,7% enregistrée entre 2014 et 2019. Ainsi, pour financer le déficit budgétaire et combler ses besoins croissants, le trésor aurait fait recours à l'endettement, essentiellement à des sources de financement extérieures, après une période marquée par un recours massif au marché intérieur. De même que, le Maroc a réussi au début de l'année 2023 son premier emprunt à l'international de 2,5 milliards de dollars après deux années d'absence. De ce fait, la dette du trésor devrait se situer à 72% du PIB en 2023.

Analyse sectorielle

Evolution de la croissance par secteur¹



Après le ralentissement enregistré en 2022, l'économie nationale devrait se redynamiser en 2023, ceci est attribuable principalement à l'amélioration relatives des activités primaires et tertiaires.

La valeur ajoutée du secteur primaire devrait connaître une amélioration de 6,7% en 2023 après une baisse brutale de 12,7% enregistré en 2022, contribuant ainsi positivement à la croissance du Produit Intérieur Brut de 0,7 point. Ceci s'explique par l'accroissement de l'activité de la pêche maritime de 19,1% en 2023.

Pour sa part, la valeur ajoutée du secteur secondaire devrait dégager en 2023 une décroissance de 0,4% soit en légère atténuation par rapport au recul de 1,7% enregistré un an auparavant. Cette situation résulte, de la contreperformance des activités minières soit une régression de 4,2% en 2023, pareillement, le secteur BTP aurait connu un recul de 1,3% en 2023 après sa contraction de 3,6% en 2022. Il est à noter que la demande adressée à l'immobilier avait été impacté par le durcissement des conditions de l'octroi des crédits et la dégradation du pouvoir d'achat des ménages

Enfin, le secteur tertiaire aurait conservé sa tendance haussière au cours de l'année 2023 avec une augmentation de 4% au lieu de 5,4% enregistré en 2022, tirant profit de la bonne performance de l'activité touristique qui aurait affiché une croissance aux alentours de 26%, ainsi le secteur tertiaire contribue à la croissance du PIB de 2,2 points au lieu de 2,8 points en 2022.

¹ Haut-Commissariat au Plan : Situation économique en 2023 et ses perspectives en 2024

Perspectives économiques en 2024

Les perspectives économiques nationales pour l'année 2024 du HCP sont établies en tenant compte que l'année devrait se caractériser par la mise en œuvre d'un ensemble des mesures afin d'atténuer les effets liés aux conséquences socioéconomiques de l'inflation, de la sécheresse et du séisme d'Al Haouz.

Dans ce contexte, plusieurs grands chantiers seraient déployés sur un plan national, principalement à travers la mise en œuvre des programmes de reconstruction et de mise à niveau des zones sinistrées, des aides sociales directes et d'aide au logement. Ces prévisions supposent également une reprise de la demande mondiale adressée au Maroc.

La valeur ajoutée prévisionnelle détaillée par secteur sur la base de ces hypothèses de HCP est la suivante :

- Le secteur primaire devrait afficher une valeur ajoutée en amélioration de 2,7% en 2024 au lieu d'une hausse de 6,7% enregistrée en 2023.
- Bénéficiant du regain prévu au niveau du secteur du BTP, des activités minières et des industries de transformation, la valeur ajoutée secondaire devrait s'améliorer de 2,8% en 2024 après une baisse de 0,4% en 2023.
- Le secteur tertiaire, devrait afficher une bonne tenue, soit une progression de 3,4% en 2024 après 4% un an auparavant. Cette évolution est stimulée par la reprise de la demande intérieure de même que la bonne performance de l'activité touristique et du transport.

Dans ces conditions d'évolution sectorielles et compte tenu d'une montée prévue des impôts et taxes sur produits nets de subventions de près de 3,2%, le Produit Intérieur Brut devrait augmenter de l'ordre de 3,2% en 2024 après 2,9% en 2023.

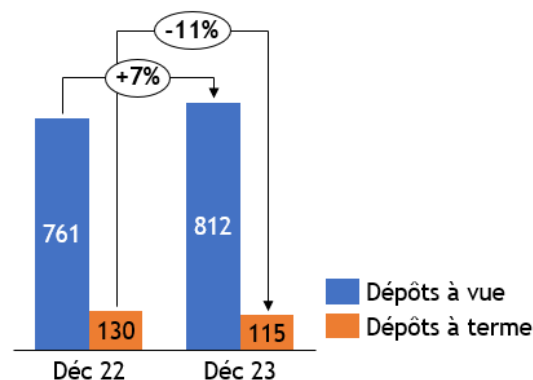
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHÉS FINANCIERS

SECTEUR BANCAIRE

Les dépôts de la clientèle du secteur bancaire ressortent en hausse de 2,8% pour s'établir à 1 165,3 milliards de dirhams en 2023.

Les dépôts non rémunérés maintiennent une part majoritaire dans la structure des ressources bancaires à fin décembre 2023, avec une participation à hauteur de 70%. Les dépôts rémunérés représentent pour leur part 26% du total des ressources de la clientèle.

Les dépôts à vue s'élèvent quant à eux à 812 milliards de dirhams à fin 2023 au lieu de 761 milliards de dirhams l'année précédente, soit une hausse de 6,7%. Par ailleurs, les dépôts à terme se déprécient de 11,2% pour atteindre 115 milliards de dirhams en 2023 contre 130 milliards de dirhams en 2022.

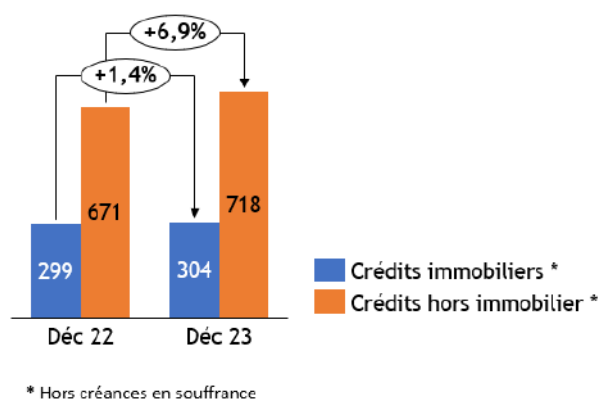


L'encours des crédits du secteur bancaire s'apprécie de 5,1% et s'établit à 1 114 477 millions de dirhams à fin 2023 contre 1 059 942 millions de dirhams à fin 2022.

Cette variation est le résultat de l'appréciation de 6,9% des crédits hors immobilier due essentiellement à la hausse des crédits à l'équipement de +7,7%, tandis que les crédits à la consommation n'ont quasiment pas changé.

Les crédits immobiliers quant à eux ont augmenté de 1,4% par rapport à l'année dernière pour s'établir à 303 589 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 299 264 en 2022.

En ce qui concerne le risque de crédit, les créances en souffrance de la clientèle affichent une hausse de 4,1% pour s'établir à 93 160 millions de dirhams en 2023 contre 89 516 millions de dirhams en 2022.



MARCHÉ DES TAUX

Liquidité et Marché Monétaire

Dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, le taux directeur est maintenu inchangé pour la troisième fois consécutive. Ces mesures de resserrement auraient contribué au ralentissement des crédits bancaires en 2023. Ce ralentissement reflète essentiellement la baisse des comptes débiteurs et crédits de trésorerie et une timide reprise des crédits immobiliers. Ainsi, les créances sur l'économie auraient ralenti à 4% en 2023 au lieu d'un accroissement de 7,1% en 2022. D'autre part, les créances nettes sur l'administration centrale auraient également connu une baisse en 2023 à 4,1%, liée au recours moins pesant au marché domestique, après une accélération de plus de 22% une année auparavant. Les avoirs extérieurs nets se seraient consolidés de 10,5% en 2023, suite principalement à la sortie du trésor à l'international et à l'allègement des déficits externes.

De ce fait, et tenant compte de l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire aurait affiché une progression de 5,3% en 2023 au lieu de 8% en 2022.

Finances Publiques et Marché Obligataire

Dans un contexte économique marqué par la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, le déficit budgétaire quoique se serait allégé en 2023 pour avoisiner 4,7% du PIB, un niveau qui reste élevé par rapport à la moyenne de 3,7% enregistrée entre 2014 et 2019.

Ceci tient compte de l'évolution positive des recettes ordinaires qui auraient dégagé près de 21,9% du PIB, soutenues par la hausse des recettes fiscales qui auraient représenté 18,3% du PIB. Ainsi, les impôts directs et indirects auraient avoisiné respectivement 8,2% et 7,7% du PIB en 2023. Pour ce qui est des recettes non fiscales, ces dernières auraient marqué une augmentation atteignant 3,3% du PIB en 2023, profitant notamment des recettes en provenance des établissements et entreprises publics ainsi que des financements innovants.

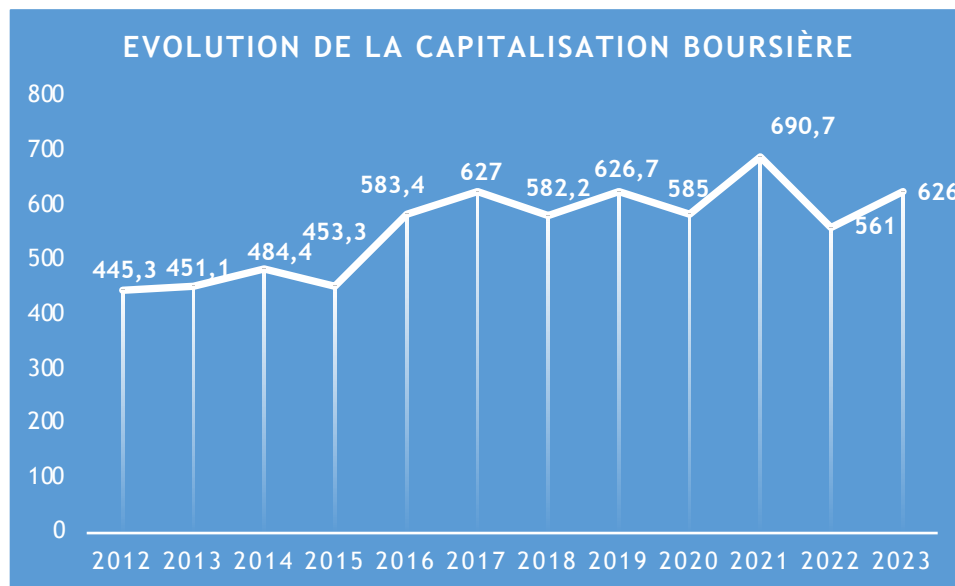
D'autre part, les dépenses ordinaires auraient atteint près de 20,5% du PIB en 2023, accusant un repli par rapport à 21,7% du PIB enregistré une année auparavant. Ceci est dû principalement au net recul de la charge de compensation en relation avec la baisse des prix du gaz butane à l'échelle mondiale.

De leurs côtés, les dépenses d'investissements auraient atteint également 6,4% du PIB, portant ainsi les dépenses globales à près de 26,9% du PIB en 2023.

MARCHÉ BOURSIER

Après avoir alterné une année 2021 du rattrapage post-Covid et une année 2022 marquée par le réajustement des fondamentaux macroéconomique, la bourse de Casablanca a clôturé l'année 2023 sur une hausse par rapport à 2022. Ainsi, les indices MASI et MSI20 clôturent l'année sur une hausse respective de 12,80% et 15,44%, contre une dépréciation annuelle respective de 19,75% et 21,03% l'année précédente.

La capitalisation globale de la place s'est établie à 626 milliards de dirhams, soit une évolution de 65,0 milliards de dirhams (+11,6%) en comparaison avec 2022 (561 milliards de dirhams).



Ci-dessous les 10 plus fortes capitalisations à fin 2023 s'accaparant plus de 69% de la capitalisation globale du marché :

Société	Capitalisation	Part
Attijariwafa Bank	98 964 785 940	15,81%
Maroc Telecom	87 909 534 000	14,04%
BCP	55 910 930 075	8,93%
LafargeHolcim Maroc	44 987 980 800	7,19%
BANK OF AFRICA	38 155 532 739	6,09%
TAQA MOROCCO	25 947 396 200	4,14%
CIMENT DU MAROC	24 252 486 720	3,87%
SODEP-Marsa Maroc	20 403 976 800	3,26%
COSUMAR	18 424 992 885	2,94%
MANAGEM	17 584 702 080	2,81 %

En ce qui concerne le volume global échangé, ce dernier a atteint 57,68 milliards de dirhams contre 74,74 milliards l'année précédente, soit une dépréciation de 17 milliards de dirhams (22,8%). Cette variation résulte de l'effet combiné de la baisse de 2,65 milliards de dirhams des transaction réalisées sur le marché des blocs et de la baisse de 20,86% du volume traité sur le marché central à 32,3 milliards de dirhams.



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800', '500', and '400'. A line graph with a dashed line is also present in the lower-left corner. Two large, stylized, dark gray arrowheads point to the right, one on the left and one on the right side of the page.

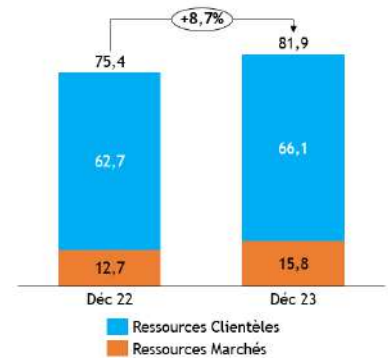
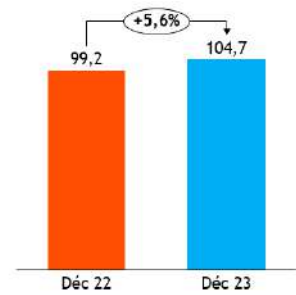
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE CIH BANK

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK (SUR BASE INDIVIDUELLE)

TOTAL BILAN

Le total bilan de CIH BANK s'établit à 104,7 milliards de dirhams en hausse de 5,6% par rapport à fin 2022. Le total des actifs est représenté à hauteur de 69,2% par les créances sur la clientèle, de 14,6% par les titres d'investissement, de transaction et de placement et de 5,7% par les créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ces rubriques contribuent ensemble à 89,6% du total des emplois.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 63,1% par les ressources Clientèle, de 15,1% par les ressources Marché et de 11,3% par les dettes envers les établissements de crédits et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 89,5% du total des ressources.



RESSOURCES DE LA BANQUE

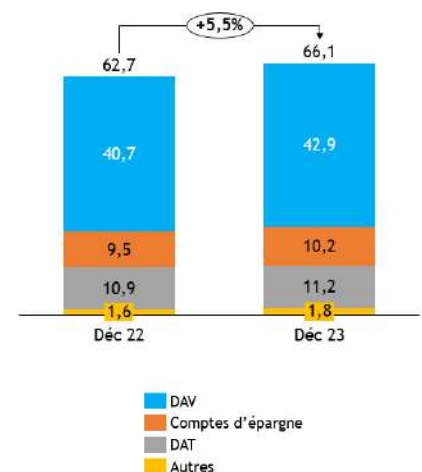
Les ressources de CIH BANK (hors les dettes envers les établissements de crédits) ont évolué de 8,7% passant de 75,4 milliards de dirhams en 2022 à 81,9 milliards de dirhams en 2023.

Les dépôts de la clientèle de CIH BANK affichent une hausse de 5,5% pour s'établir à 66,1 milliards de dirhams contre 62,7 milliards de dirhams à fin 2022.

Avec une part de 67,6% du total des dépôts de la clientèle, les ressources non rémunérées passent de 42,2 milliards de dirhams à 44,7 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une hausse de 5,8%. Cette progression résulte principalement de l'augmentation de l'encours des comptes chèques et des comptes courants, de 5,4% pour atteindre 42,9 milliards de dirhams.

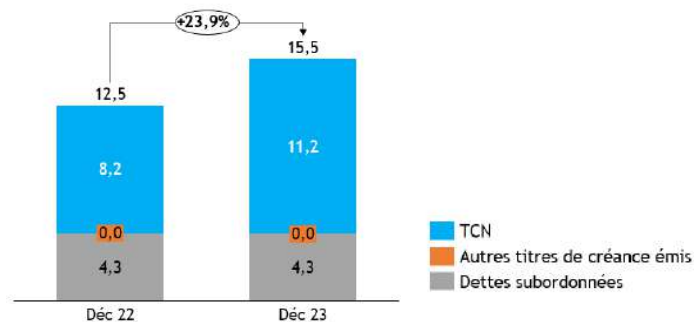
De leur part, les dépôts rémunérés participent à hauteur de 32,4% des ressources de la clientèle. Augmentant de 4,9% à fin 2023 pour s'établir à 21,4 milliards de dirhams, ces dépôts sont soutenus principalement par la hausse des comptes d'épargne de 7,4% pour atteindre 10,2 milliards de dirhams.

ÉVOLUTION PAR TYPE DE DÉPÔT EN MILLIONS DE DIRHAMS



Les ressources Marché enregistrent une hausse de 24,5%, passant de 12,7 milliards de dirhams en 2022 à 15,8 milliards de dirhams en 2023.

L'encours des titres de créances émis s'établit à 11,4 milliards de dirhams à fin décembre 2023, soit une hausse de 3,1 milliards de dirhams (+37,3%) par rapport à l'exercice précédent.



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle CIH BANK s'élèvent à 72,5 milliards de dirhams en 2023 contre 67,8 milliards de dirhams en 2022, soit un bond de 6,9%.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de 4 milliards de dirhams des valeurs reçues en pension de la clientèle, et la hausse des Crédits à l'équipement de 0,9 milliards de dirhams et la baisse des Crédits immobiliers de 1,3 milliards de dirhams.

Les créances acquises par affacturage ressortent à 3,3 milliards de dirhams en 2023, en hausse de 22,3% par rapport à l'année précédente.

D'un autre côté, les créances en souffrance net des agios s'établissent à 4,9 milliards de dirhams et les provisions pour créances en souffrance à 2,3 milliards de dirhams, ce qui porte le taux de couverture à 46,63%.

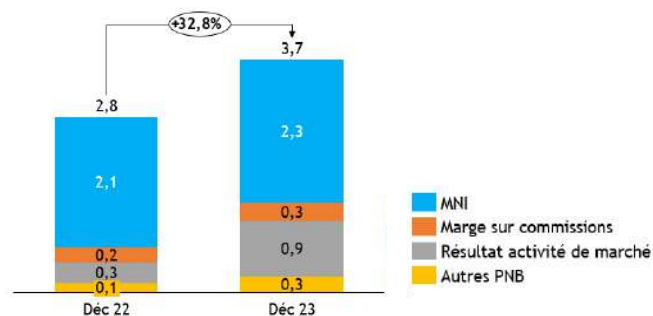
RESULTATS DE CIH BANK-BASE INDIVIDUELLE :

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le PNB s'accroît de 32,8% passant de 2 786,5 millions de dirhams en 2022 à 3 700,2 millions de dirhams en 2023.

Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- L'augmentation à 878,7 millions de dirhams du résultat des opérations de marché contre 335,5 millions de dirhams à fin 2022, soit un bond de 161,9%.
- La hausse de la marge d'intérêt de 204,3 millions de dirhams.
- L'augmentation de 20,9% pour s'établir à 284,7 millions de dirhams de la marge sur commissions
- Ainsi que, la hausse de 82,5% pour s'établir à 258,6 millions de dirhams des divers autres produits nets bancaires.



MARGE D'INTÉRÊT

Représentant 61,6% du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 9,9% pour s'établir à 2 278,1 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 2 073,9 millions de dirhams un an auparavant.

MARGE SUR COMMISSIONS

La marge sur commissions s'apprécie de 20,9% pour s'établir à 284,7 millions de dirhams à fin 2023 contre 235,5 millions de dirhams un an auparavant, en raison de l'effet combiné de :

- La hausse de 72,7 millions de dirhams des commissions reçues sur moyens de paiement pour atteindre 336,1 millions de dirhams à fin 2023 ;
- La baisse de la charge sur les commissions sur opérations de change de -16,1% passant de -37,6 millions de dirhams en 2022 à -31,5 millions de dirhams à fin 2023, soit un bond de 6,1 millions de dirhams ;
- La hausse de 67,7% des autres produits sur prestations de services qui s'établissent à 51,6 millions de dirhams en 2023 ;
- La hausse de 49,3 millions de dirhams des commissions servis sur moyens de paiement passant de 133,6 millions de dirhams en 2022 à 182,9 millions de dirhams à fin 2023.

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

Le résultat des opérations de marché enregistre une hausse de 161,9% s'établissant à 878,7 millions de dirhams en 2023 contre 335,5 millions de dirhams en 2022.

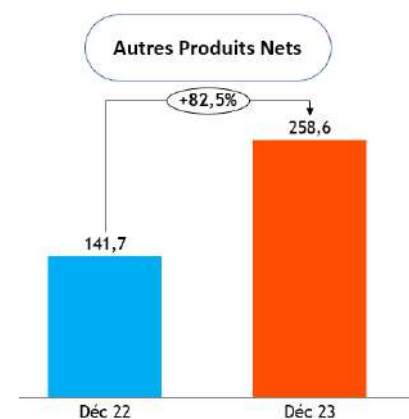
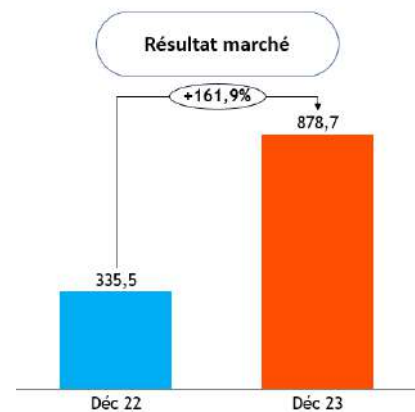
Le rendement du portefeuille de transaction s'apprécie de 260,8 millions de dirhams atteignant 312,5 millions de dirhams à fin 2023.

Pour sa part, le rendement du portefeuille de placement a augmenté de 168,2 millions de dirhams pour atteindre un résultat de 50,1 millions de dirhams à fin décembre 2023, contre un résultat négatif de -118,1 millions de dirhams un an auparavant.

DIVERS AUTRES PRODUITS & CHARGES BANCAIRES

Les autres produits bancaires en 2023 augmentent de 45,5% passant de 273,2 millions de dirhams en 2022 à 397,5 millions de dirhams en 2023. Cette variation s'explique par :

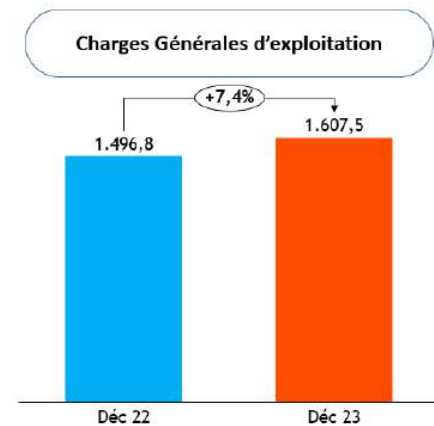
- L'appréciation de +72 millions de dirhams des produits sur autres titres de propriétés qui passent de 3,6 millions de dirhams en 2022 à 75,9 millions de dirhams en 2023 ;
- La hausse de 149,8% des divers autres produits bancaires pour s'établir à 98,7 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 39,5 millions de dirhams à fin 2022 ;



Les autres charges bancaires augmentent pour leur part de 5,7% atteignant 139,0 millions de dirhams en 2023 contre 131,5 millions de dirhams en 2022. Cette variation s'explique principalement par la hausse de la cotisation des fonds de garantie de 7,7% passant de 104,9 millions de dirhams à fin décembre 2022 à 112,9 millions de dirhams à fin décembre 2023.

FRAIS DE GESTION

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 7,4% pour s'établir à 1 607,5 millions de dirhams en 2023 contre 1 496,8 millions de dirhams en 2022.

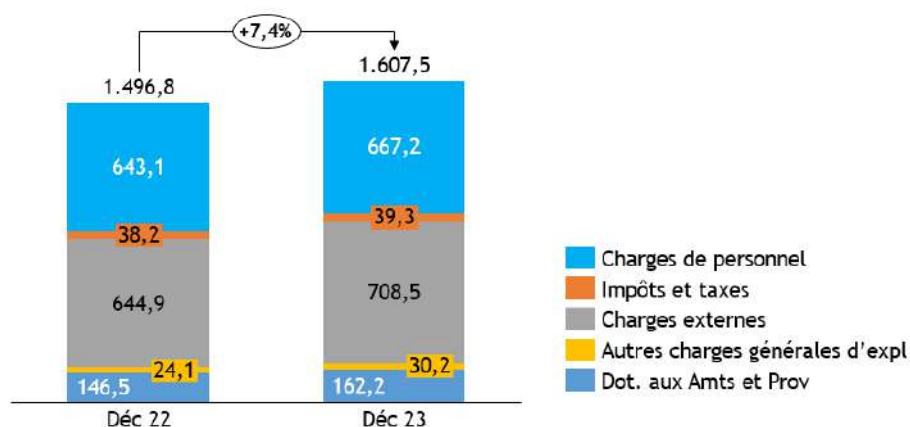


Les charges du personnel progressent de 24,0 millions de dirhams s'établissant à 667,2 millions de dirhams. Les charges externes évoluent, quant à eux, de 63,6 millions de dirhams pour atteindre 708,5 millions de dirhams.

En ce qui concerne les dotations aux amortissements d'exploitation, celles-ci s'apprécient de 10,8% et passent de 146,5 millions de dirhams à fin 2022 à 162,2 millions de dirhams à fin 2023 sous l'effet cumulatif de la hausse de 7,8% des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

Les charges du personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements participent à hauteur de 95,7% du total des charges générales d'exploitation.

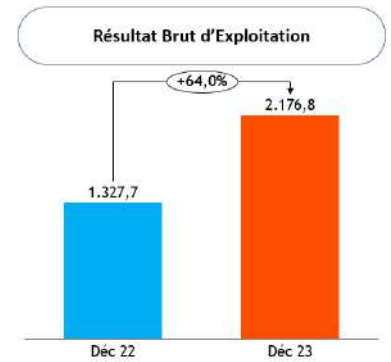
Le coefficient d'exploitation analytique s'établit à 42,3% à fin décembre 2023 contre 52,3% l'année précédente, en baisse de 10,28 Pbs.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 64,0% pour s'établir à 2 176,8 millions de dirhams à fin 2023 contre 1 327,7 millions de dirhams à fin 2022, qui s'explique essentiellement de l'effet combiné des variations suivantes :

- Hausse du PNB de 32,8% passant de 2 786,5 millions de dirhams en 2022 à 3 700,2 millions de dirhams en 2023 ;
- Augmentation des charges générales d'exploitation de 7,4% pour s'établir à 1 607,5 millions de dirhams en 2023 contre 1 496,8 millions de dirhams en 2022.



COÛT DU RISQUE

Le coût du risque global s'élève à 851,1 millions de dirhams en 2023 contre 344,8 millions de dirhams en 2022. Cette variation s'explique par :

- Dotations nettes de provisions pour autres risques et charges de 684,3 millions de dirhams en hausse de 480,4 millions de dirhams par rapport à fin 2022 ;
- Pertes sur créances irrécouvrables de 19,8 millions de dirhams en hausse de 11,8 millions de dirhams par rapport à l'année précédente ;
- Récupérations sur créances amorties de 23,8 millions de dirhams en 2023 en hausse de 0,9 millions de dirhams par rapport à l'année précédente ;
- Dotations nettes de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 170,8 millions de dirhams à fin décembre 2023 au lieu de dotations nettes de 155,7 millions de dirhams un an auparavant. Les dotations aux provisions augmentent à 440,6 millions de dirhams en 2023 au lieu de 341,6 millions de dirhams en 2022, tandis que les reprises s'élèvent à 269,8 millions de dirhams en 2023 contre 185,8 millions de dirhams en 2022 .

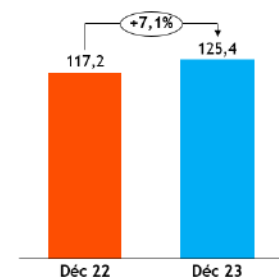
RÉSULTAT NET

Le résultat net de CIH BANK en 2023 affiche une hausse de 27,3 millions de dirhams pour s'établir à 620,0 millions de dirhams contre 592,7 millions de dirhams un an auparavant.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Total Bilan

Le total bilan du Groupe CIH BANK s'apprécie de 7,1% s'établissant à 125,4 milliards de dirhams à fin 2023 contre 117,2 milliards de dirhams un an auparavant.



Le total des actifs est représenté à hauteur de 72,4% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 5,5% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 4,3% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 82,2% du total des emplois.

La hausse de 8,3 milliards de dirhams de l'actif entre 2022 et 2023 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 7 331,6 millions de dirhams à 90 754,9 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'augmentation des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 1 498,8 millions de dirhams, pour s'établir à 5 355,2 millions de dirhams ;
- La baisse respective de 68,7 millions de dirhams et de 2 318,3 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 59,1% par les dettes envers la clientèle, de 11,7% par les titres de créance émis et de 14,1% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 85% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

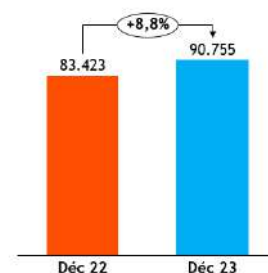
- La hausse de 5 253,5 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 74 159,4 millions de dirhams à fin 2023 contre 68 905,9 millions de dirhams en 2022 ;
- La baisse de 383,7 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 17 688,1 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 18 071,7 millions de dirhams en 2022 ;
- L'augmentation de 2 363,3 millions de dirhams des titres de créance émis à 14 727,5 millions de dirhams à fin 2023 contre 12 364,2 millions de dirhams en 2022.

Capitaux propres Part du Groupe

Les Capitaux propres part du Groupe CIH BANK affichent une augmentation de 4,1% pour s'établir à 6 807,8 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 6 538,6 millions de dirhams à fin 2022.

Crédits consolidés

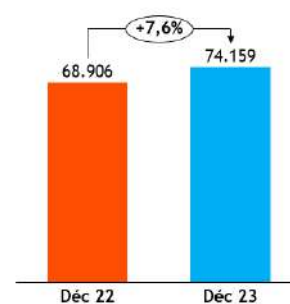
Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 8,8% s'établissant à 90 754,9 millions de dirhams en 2023 contre 83 423,3 millions de dirhams en 2022. Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle de CIH BANK. En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 48,3% l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 9,8% par rapport à décembre 2022 s'établissant ainsi à 43 826,8 millions de dirhams.



Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

Dépôts consolidés

Les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 7,6% et passent de 68 905,9 millions de dirhams à fin décembre 2022 à 74 159,4 millions de dirhams à fin décembre 2023. Cette variation s'explique principalement par la hausse de l'encours des dépôts à vue de 4 757,6 millions de dirhams et la hausse de 495,8 millions de dirhams des dépôts à terme, ainsi que de la contribution de la filiale UMNIA BANK.

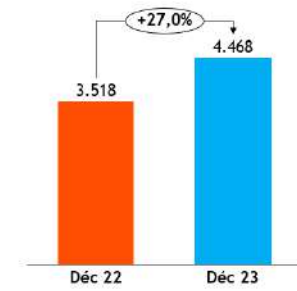


Produit Net Bancaire consolidé (PNB)

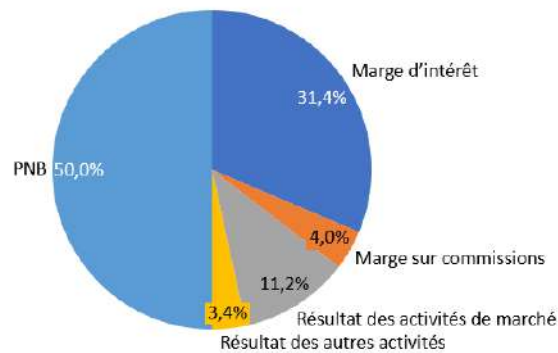
Le PNB consolidé du Groupe CIH BANK s'apprécie de 27% à 4 468,2 millions de dirhams en 2023 contre 3 518 millions de dirhams en 2022.

Cette progression s'explique par :

- Une augmentation de 221,6 millions de dirhams à 2 806,1 millions de dirhams de la marge d'intérêts ;
- Une augmentation de 617,1 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat pour atteindre 960 millions de dirhams ;
- Une baisse de 47,1 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres pour atteindre 36,6 millions de dirhams.

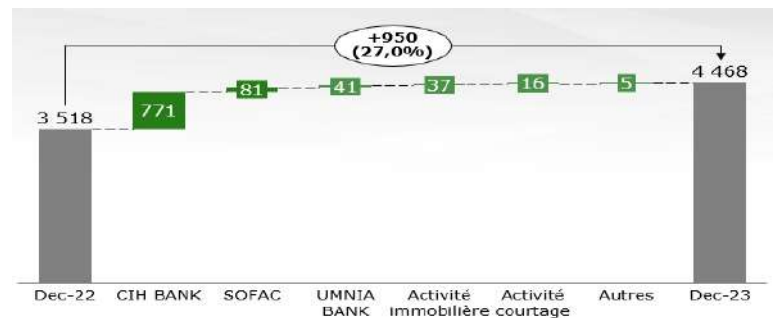


À fin 2023, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Cette performance résulte des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales en 2023 :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 812 millions de dirhams ;
- Accroissement de 81 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Augmentation de 16 millions de dirhams du PNB de l'activité Courtage.



Résultat brut d'exploitation consolidé (RBE)

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 49,4% à 2 476,6 millions de dirhams en 2023 au lieu de 1 657,2 millions de dirhams en 2022.

Les charges générales d'exploitation augmentent pour leur part de 7,8% pour atteindre 1 789,2 millions de dirhams à fin 2023 contre 1 659,5 millions de dirhams à fin 2022. Les dotations aux amortissements et aux provisions affichent un accroissement de 0,6% pour s'établir à 202,5 millions de dirhams en 2023 contre 201,3 millions de dirhams en 2022. Ainsi, le coefficient d'exploitation s'élève à 44,6% en 2023 en amélioration de 8,3 points par rapport à 2022.

Coût du risque consolidé

Le coût du risque s'élève à 1 280,6 millions de dirhams à fin 2023 contre 590,4 millions de dirhams en 2022. Le taux de coût de risque s'établit à 1,16% en 2023 contre 0,71% à fin 2022.

De leur côté, les créances en souffrance s'établissent à 7 425,7 millions de dirhams pour un total encours de 90,6 milliards de dirhams. Le taux de créances en souffrance augmente de 165 points pour atteindre 9,4% contre 7,8% l'année dernière.

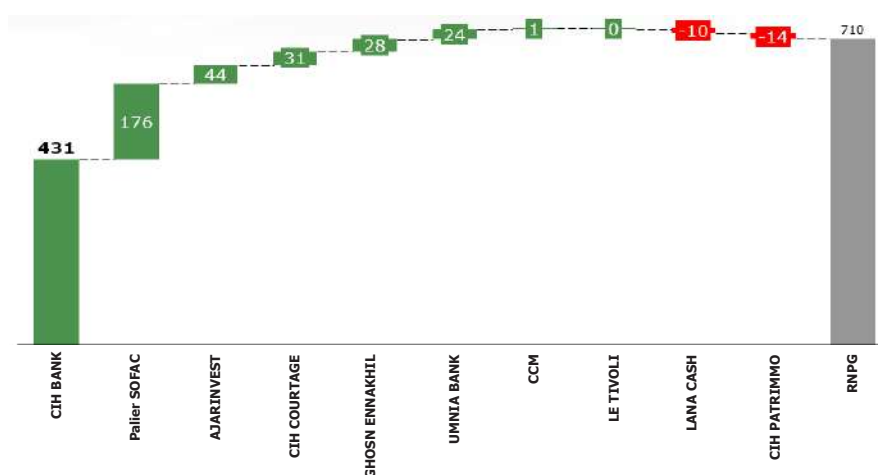
Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé du Groupe CIH BANK ressort à 777,0 millions de dirhams à fin 2023 contre 711,0 millions de dirhams à fin 2022.

Résultat Net Part du Groupe (RNPG)

Le résultat Net Part du Groupe CIH BANK ressort à 710,4 millions de dirhams à fin 2023 contre 669,1 millions de dirhams à fin 2022.

La répartition du résultat net du groupe CIH BANK se présente comme suit :



Le ROAE ressort à 11,83% en 2023 contre 12,26% en 2022. Le ROA augmente à 0,62% en 2023 contre 0,61% en 2022.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES PRINCIPALES FILIALES DE CIH BANK

ACTIVITÉ

À fin décembre 2023, le portefeuille de participations de CIH BANK se compose de 30 entités pour un montant net de 2 420 millions de dirhams, courant l'exercice 2023. CIH BANK a procédé à l'acquisition de BMCI Asset Management dont la dénomination devint CIH Capital Management.

La structure du portefeuille des participations de CIH BANK à fin décembre 2023 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1406	51,52%	1405	137
Sociétés hôtelières et immobilières	2	108	3,96%	68	-
Sociétés d'aménagement	10	17	0,62%	2	-
Filiales de 100%	6	1198	43,90%	945	85
TOTAL	30	2 729	100%	2 420	222

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH BANK

**Hors dotations diverses de la société Ghosn Ennakhil

Le volume des participations de CIH BANK dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 406 millions de dirhams et 51,52% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2023 à travers l'encaissement de 137 millions de dirhams.

Le portefeuille des filiales à 100% de CIH BANK est de 1198 millions de dirhams, représentant ainsi 43,90% du portefeuille de la Banque.

CONTRIBUTION ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

SOFAC

La contribution de SOFAC dans le RNPG s'établit à 147,3 millions de dirhams à fin 2023 en amélioration de 35,4 millions de dirhams par rapport à 2022. En ce qui concerne le PNB consolidé, la contribution de SOFAC a évolué de 80,5 millions de dirhams pour atteindre 692,8 millions de dirhams en 2023 contre 612,3 millions de dirhams en 2022.

SOFASSUR

SOFASSUR, filiale à 100% de SOFAC, contribue au RNPG du Groupe à hauteur de 29,4 millions de dirhams à fin 2023 contre 23,3 millions de dirhams en 2022. De son côté, la contribution dans le PNB consolidé s'améliore de 22,4% à 67,6 millions de dirhams en 2023 comparativement à 55,2 millions de dirhams l'année précédente.

CIH COURTAGE

En 2022, CIH Courtage a servi à CIH BANK un dividende de 27,0 millions de dirhams contre 24,3 millions de dirhams une année auparavant. En termes de RNPG, sa contribution s'améliore de 12,9% à 30,7 millions de dirhams à fin 2023 contre 27,2 millions de dirhams en 2022. Sa contribution dans le PNB augmente quant à elle de 7,9% pour atteindre 47,4 millions de dirhams en 2023 contre 44,0 millions de dirhams l'année précédente.

UMNIA BANK

La contribution d'UMNIA Bank dans le PNB consolidé s'élève à 226,1 millions de dirhams en 2023, soit un bond de 40,7 millions de dirhams. Sa contribution au RNPG s'établit à 24,2 millions de dirhams à fin 2023 contre 11,7 millions de dirhams en 2022.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat suivant :

- Compte tenu du report à nouveau créditeur de 764 010 961 dirhams, le bénéfice distribuable est de 1 384 017 999 dirhams ;
- Un montant du dividende à 14 dirhams l'action ;
- Le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2023 s'élève à 427 276 976 dirhams ;
- Affectation du solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 956 741 023 dirhams ;
- Le dividende de 14 dirhams par action est payable à partir du 1er juillet 2024.

Récapitulatif de l'affectation des résultats - exercice clos 2023	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	620 007 038
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	620 007 038
Réserve légale (-)	0
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	764 010 961
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	1 384 017 999
Nombre d'actions	30 519 784
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	427 276 976
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	956 741 023

PERSPECTIVES

CIH BANK n'a cessé d'évoluer et de se réinventer pour être une banque universelle proposant une panoplie d'offres compétitives adaptées aux besoins des différents marchés (Retail, Grandes entreprises, PME & TPME) et segments. À horizon 2026, CIH BANK mise sur une stratégie axée sur l'économie d'échelle et le développement des revenus tout en maîtrisant les coûts et les risques.

Aussi, CIH BANK a comme leviers de développement :

- La qualité des services orientés clients comme un vecteur de transformation transversale « Front to Back » en assurant la fiabilité, la réactivité, l'expertise, l'empathie et les moyens ;
- L'innovation axée sur les nouvelles technologies permettant d'accompagner la croissance de la banque et l'amélioration des outils de fidélisation (sécurité et disponibilité des services SI) ;
- La diversification des sources de revenue à travers de nouvelles initiatives en proposant des solutions plus simples, rapides et abordables aux clients ;
- L'optimisation de l'allocation des ressources et de l'efficacité opérationnelle ;
- La rationalisation des dépenses en optimisant l'allocation des ressources et maîtrisant les coûts.



The background features a light gray grid with a bar chart and a line graph. The bar chart has several bars of varying heights, with numerical labels '800', '500', and '400' placed above some of them. The line graph shows a fluctuating path. There are also three large, stylized, dark gray arrow-like shapes pointing to the right, one on the left, one in the middle, and one on the right.

GOUVERNANCE

STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2023

Le cadre de gouvernance établi est conforme aux principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise. Il s'articule autour d'organes de contrôle et de direction, émanant du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration définit les stratégies de l'entreprise et assure le suivi de leur exécution. Sous réserve des compétences expressément réservées aux Assemblées d'actionnaires et dans les limites de l'objet social, le Conseil aborde toutes les questions pertinentes pour le bon fonctionnement de l'entreprise et prend les décisions nécessaires concernant les affaires de celle-ci.

Le Conseil est en droit de créer en son sein, avec l'aide de tiers, actionnaires ou non, si cela est jugé nécessaire, des comités techniques destinés à examiner les sujets qu'il leur confie pour consultation. Les activités de ces comités, ainsi que leurs avis ou recommandations, sont régulièrement présentés lors des réunions du Conseil. La composition et les missions de ces comités sont déterminées par le Conseil, qui en assure la supervision, garantissant ainsi que leurs actions s'inscrivent dans le cadre de sa responsabilité globale..

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination ou de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH BANK	25/07/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022 (Date de cooptation du CA)	AGO statuant sur les comptes 2026
	Massira Capital Management représenté par Mme Meriam MECHAHOURI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	14/01/2007	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateurs	M. Hamid TAWFIKI Directeur Général Adjoint de la CDG	26/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2026
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Ali BENSOUDA, Directeur Général de la Branche Epargne et Prévoyance de la CDG	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
Administrateurs Indépendants	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Myriem TAZI Consultante indépendante en stratégie	16/11/2022	AGO statuant sur les comptes 2027
	M. Lhassane BENHALIMA Consultant indépendant	19/05/2023	AGO statuant sur les comptes 2028

Activité du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023

Le Conseil d'Administration a tenu 7 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Administration ;
- Arrêtés trimestriels et semestriels ;
- Rapport d'activités du comité des engagements et des investissements ;
- Rapports du Comité d'Audit ;
- Rapports du Comité des Risques ;
- Déclaration ICAAP ;
- Affectation des résultats ;

- Démissions et cooptations des administrateurs ;
- Proposition de nomination des administrateurs indépendants ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Extension du programme d'émission des certificats de dépôts ;
- Acquisition de BMCI AM ;
- Revue externe de la gouvernance d'entreprise ;
- Point Factoring ;
- Budget 2024 ;
- Capital Planning ;
- Initiatives stratégiques.

COMITES ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance émet des recommandations concernant le recrutement, la nomination, la révocation, ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'Administration, de ses membres, des dirigeants et des salariés de la société.

Membre*	Fonction
M. Khalid SAFIR	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Ahmed Reda CHAMI	Membre du comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental

* Au 31 décembre 2023

Ce comité examine la rémunération des dirigeants de la banque.

Comité des Grands Engagements et Investissements

Sous la présidence du Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit de façon mensuelle et aussi souvent que nécessaire. Ce comité est chargé de statuer sur les engagements significatifs et les investissements stratégiques de la banque.

Une partie des prérogatives du Conseil d'Administration a été déléguée à ce comité, lui conférant l'autorité de décider sur des opérations majeures telles que l'octroi de crédits, l'acquisition ou la cession d'actifs, et d'autres questions de gestion jugées cruciales par le Conseil d'Administration.

Pour éclairer le Conseil d'Administration dans ses décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements fournit des avis consultatifs sur diverses stratégies, notamment :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'investissements en participations.

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH BANK
Mme Myriem TAZI	Consultante indépendante en stratégie
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR
M. Ali BENSOUDA	Directeur Général de la Branche Epargne et Prévoyance de la CDG
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM

* Au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le Comité a organisé 13 réunions, durant lesquelles il a examiné et approuvé des dossiers importants, notamment ceux relatifs à l'octroi de crédits.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, qui se réunit au moins 4 fois par an, a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il joue également un rôle crucial dans la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre*	Fonction
Mme Dayae OUDGHIRI	Présidente du comité - Présidente de la Société FULGURANS
Mme Meriam MECHAHOURI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
M. Lhassane BENHALIMA	Consultant indépendant
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Hamid TAWFIKI	Directeur Général Adjoint de la CDG

* Au 31 décembre 2023

Activité du comité d'Audit au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le Comité d'Audit s'est réuni à 5 reprises. Durant ces réunions, le comité a abordé les points suivants :

- Arrêtés des comptes.
- Mise à jour de la charte d'audit.
- Points Audit & Inspection : Examen des résultats des audits.
- Synthèse des réclamations de la clientèle et activité de médiation.
- Points Contrôle Permanent : Discussion sur les mesures de contrôle.
- Mise à jour de la charte du Comité d'Audit.
- Points conformité.
- Plan d'audit sécurité système d'information 2024.
- Divers points concernant la sécurité du système d'information.

Comité des Risques

Le Comité des Risques, qui se réunit au minimum 4 fois par an, joue un rôle crucial en soutenant le Conseil d'Administration dans l'élaboration de la stratégie globale de gestion des risques et la définition du niveau d'appétence pour les risques, en tenant compte de la capacité de CIH BANK à gérer ces risques. Il contribue également à la supervision de la mise en œuvre de cette stratégie, ainsi qu'à la gestion et la surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Membre*	Fonction
M. Ahmed Reda CHAMI	Président du Comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
Mme Meriam MECHAHOURI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
M. Lhassane BENHALIMA	Consultant indépendant
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Hamid TAWFIKI	Directeur Général Adjoint de la CDG

* Au 31 décembre 2023

Activité du Comité des Risques au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, Le Comité des Risques a tenu 5 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Politique de sécurité Cloud.
- Plan d'actions pour la gestion des risques.
- Surveillance et gestion du risque de crédit.
- Titrisation synthétique.
- Arrêté du coût du risque pour le second trimestre de 2023.
- Tableau de bord des risques et suivi de l'évolution des engagements.
- Risque de conformité.
- Stratégies de gestion et de contrôle des risques.
- Indicateurs de risque corporate.
- Mise à jour de la charte du comité des risques.
- Analyse et gestion des risques opérationnels.
- Risques financiers.
- Sécurité du système d'information.
- Échanges entre administrateurs sur le fonctionnement du Comité des Risques et les besoins de formation.
- Mise à jour du dispositif de gestion des risques de marché, incluant les limites des risques de taux et de liquidité.
- Bilan des activités de recouvrement /AS et PHE.
- Notation par banque et exposition par secteurs

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration.

MÉDIATION INTERNE

La Médiation Interne joue le rôle d'interlocuteur auprès des organismes externes dans le processus de traitement des réclamations de la clientèle (Bank Al Maghrib, Médiateur CMMB), ainsi que dans la gestion des réclamations clients une fois les voies de recours et les procédures de traitement internes de la banque épuisées.

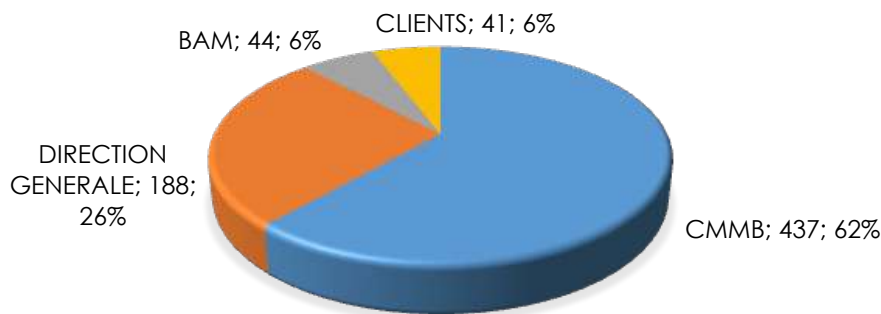
Le Médiateur, qui est force de proposition, a pour mission de rapprocher les points de vue des parties vers des positions plus rationnelles. En assumant un rôle d'intermédiaire avec les organismes externes, cette direction assure un traitement minutieux et impartial des réclamations des clients, tout en proposant des améliorations continues du processus de réclamation.

ACTIVITÉ DE LA MÉDIATION INTERNE EN 2023

Réclamations reçues par la Médiation Interne pour l'année 2023, par origine:

En 2023, la Médiation Interne a reçu 710 réclamations dont 437 émanant du Centre Marocain de Médiation Bancaire soit 62% du total reçu, 188 réclamations reçues par la Direction Générale soit 26% du total, 44 réclamations reçues de Bank Al Maghrib représentant 6% et 41 réclamations émanant directement de la clientèle soit 6% du total reçu.

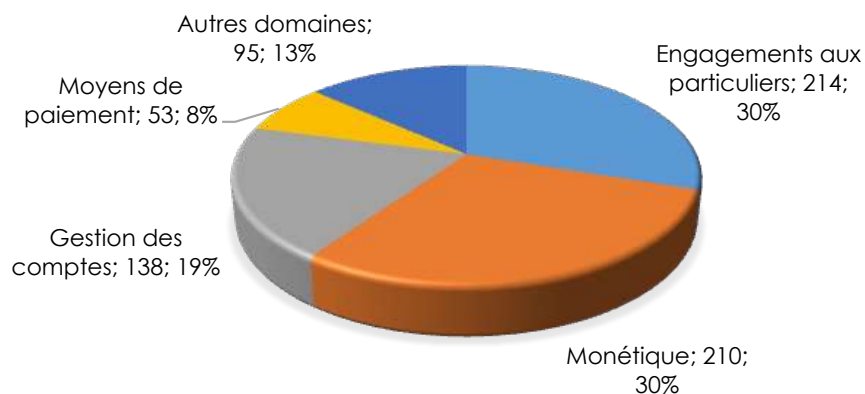
- 552 réclamations ont été traitées au 22/02/2024.



Principaux domaines d'activité remontés pour l'année 2023

4 domaines d'activité constituent 87% du total des sujets reçus :

- L'aspect engagements aux particuliers représente 30% du total (demande de changement de données contractuelles du prêt, contestation de prélèvement d'échéance à tort, demande de mainlevée, contestations d'impayés..).
- La monétique représente 30% du total (opération non initiée – phishing, retraits GAB non servis, opérations E-com..).
- La gestion des comptes représente 19% (demandes de clôtures de comptes, contestations de frais ou de solde...).
- Les moyens de paiement représentent 7% (incident de paiement non régularisé, retard délivrance de chéquier..)
- Autres domaines: entrée en relation, multicanal, commerce international, bancassurance, gestion des titres et bourse.. qui totalisent 13% du total.



The background features a light gray grid with a bar chart and a line graph. The bar chart has several vertical bars of varying heights, with numerical values like 800, 500, and 400 visible. The line graph shows a fluctuating path. There are also large, stylized arrow shapes pointing to the right, one on the left and one on the right side of the page.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III ainsi que les dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. À ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

MESURE

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques. Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, des techniques d'atténuation du risque crédit et des provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » – ECE –, se dotant ainsi d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Pour les risques opérationnels, CIH BANK a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'évènements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de Redressement Interne s'inscrivant dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Direction de la surveillance) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité, qui se concentre sur le risque de non-conformité, tandis que les autres acteurs du contrôle interne, tels que la Direction des Risques, la Direction de la Comptabilité et le RSSI, s'occupent des autres catégories de risque. La Direction d'Audit, quant à elle, assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des Risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et veiller au respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit de CIH BANK s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

• Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

• Analyse du portefeuille des engagements

L'évolution de l'encours au 31 décembre 2023 est portée principalement par la Banque de l'Entreprise :

- Banque de l'Entreprise : Hausse de +17,62% par rapport à décembre 2022.
- Banque de l'Immobilier : baisse de -6,30 % par rapport à décembre 2022. Le portefeuille de la banque de l'Immobilier inclut les dossiers de la promotion immobilière ainsi que les dossiers du secteur de l'Hôtellerie et Immobiliers Locatifs.
- Banque des Particuliers et Professionnels : Une légère hausse de +1,64 % par rapport à décembre 2022.

• Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est-elle un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

- **Qualité du portefeuille de crédit**

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004.

Le taux de CES en social s'établit à 5,55% en décembre 2023 contre 5,61% en décembre 2022.

Le taux de CES en consolidé s'établit à 6,94% en décembre 2023 contre 6,62% en décembre 2022.

RISQUE OPERATIONNEL

CIH BANK définit le risque opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché peuvent tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

- **Processus de gestion des risques opérationnels**

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion Globale des Risques et Recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

- La collecte des incidents
- La collecte des indicateurs clés KRI
- La cartographie des risques opérationnels
- La sécurité SI

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques, permettant ainsi une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

- **Le plan de continuité des activités (PCA)**

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de Continuité d'Activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

- **Gestion des risques liés aux activités externalisées**

Depuis 2021, CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement formalisés dans une politique dédiée.

À ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

- **Gestion des risques des nouveaux produits**

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement (BEII) :
 - Direction Marché des Capitaux
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM.
 - Direction Comptabilité et fiscalité.
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion Globale des Risques, Recouvrement et Contrôle Permanent (DGGRCP) :
- La Direction Gestion et Contrôle des Risques (DGCR) :
 - L'entité Risques sur activités de marché pour la mesure, l'évaluation, le suivi et le contrôle des risques liés aux activités de marché.
 - L'entité Middle Office salle des marchés pour le contrôle et la confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

• Rôle de la Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et veille au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des Marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Le traitement des opérations de change de la clientèle
- La structuration de placements pour les clients
- La gestion des portefeuilles pour compte propre
- La gestion et l'optimisation de la trésorerie de la banque

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille «Actions» pour compte propre.

• Rôle de la direction Gestion et Contrôle des Risques

La direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle principal, le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.

- La production et l'analyse des scénarii de stress
- L'élaboration des reporting risques.
- La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
- Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité Middle Office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

La banque exerce ces activités soit pour son propre compte, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif la réalisation des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille d'investissement .
- Un portefeuille d'investissement en MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.
- Des titres de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et constitués de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de la gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le Front Office, le Middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Gestion Actif-Passif

ÉVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE LIQUIDITÉ

Évaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2023 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -289 MDH soit 3,82% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +91 MDH, soit +3,88% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -91,9 MDH, soit -3,92% de la MNI prévisionnel.

• Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle. La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

• Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

• Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier. Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

SUR BASE INDIVIDUELLE

Au 31 décembre 2023, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 8,453 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 13,73%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 6,80 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,26 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 171 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 273 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,05%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 1,6 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 1,47 milliards de dirhams.

- **Risque de crédit**

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2023 s'élèvent à 55,22 milliards de dirhams, soit une diminution de 244 millions de dirhams par rapport à décembre 2022.

- **Risque de marché**

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 728 millions de dirhams au 31 décembre 2023.

- **Risque opérationnel**

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,62 milliards de dirhams.

SUR BASE CONSOLIDÉE

Au 31 décembre 2023, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 9,241 milliards de dirhams intégrant 7,6 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 1,64 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10,29% et le ratio de solvabilité s'établit à 12,51%.

A fin décembre 2023, les risques pondérés s'élèvent à 73,88 milliards de dirhams, soit une augmentation de 5,4 milliards de dirhams par rapport à décembre 2022.

- **Risque de crédit**

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2023 s'élèvent à 66,22 milliards de dirhams, soit une augmentation de 4,3 milliards de dirhams par rapport à décembre 2022.

- **Risque de marché**

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 728 millions de dirhams, soit une augmentation de 15,5 millions de dirhams par rapport à décembre 2022.

- **Risque opérationnel**

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,93 milliards de dirhams contre 5,87 milliards de dirhams à fin décembre 2022.





RAPPORT ESG 2023

CIH  **BANK**

La banque de demain dès aujourd'hui



LOTFI SEKKAT

**Président Directeur
Général de CIH BANK**



MOT DE M. LE PRÉSIDENT

En 2023, alors que l'économie mondiale peinait à se remettre pleinement des impacts de la pandémie, les politiques monétaires restrictives et les tensions géopolitiques ont posé des défis supplémentaires, entraînant un ralentissement de la croissance mondiale à 2,6 % par rapport à l'année précédente. Malgré ces turbulences, la politique monétaire nationale a su maintenir la stabilité, offrant ainsi un environnement relativement sûr au milieu des secousses économiques internationales.

Dans le contexte de ces défis extérieurs, l'économie nationale a été confrontée à ses propres épreuves, notamment le séisme survenu dans la région d'Al Haouz et la persistance de la sécheresse, amplifiant les tensions inflationnistes.

Cependant, les enjeux environnementaux demeurent une préoccupation majeure, avec des phénomènes tels que la sécheresse continuant d'impacter l'économie nationale, soulignant ainsi l'importance croissante de la durabilité et de la résilience dans la planification économique et environnementale.

C'est dans ce contexte économique social et environnemental, qu'au sein du Groupe CIH BANK nous avons maintenu nos efforts de financement de l'économie nationale et d'inclusion financière, en particulier envers les femmes et les jeunes. En 2023, la banque a également intensifié ses actions en matière de diversification de ses services, de développement de ses infrastructures digitales et d'innovation financière. De plus, des initiatives telles que l'opération de titrisation synthétique d'actifs en devises et l'acquisition de BMCI Asset Management devenu CIH CAPITAL Management, ont renforcé notre position sur le marché.

Parallèlement, nous avons continué à promouvoir l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes, consolidant nos offres dédiées et remportant le prix Tilila de la communication en faveur du Genre. En 2023, CIH BANK a également renforcé ses engagements sociaux en matière de bien-être au travail et d'équité professionnelle, en mettant en place une stratégie formelle de promotion de l'égalité homme-femme.

Dans le cadre de son engagement environnemental, la banque a participé activement au financement de projets d'adaptation au changement climatique, tels que le transfert d'eau entre le barrage Garde Sebou et le barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah. De plus, en réalisant son premier bilan carbone, CIH BANK a démontré son engagement en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités et de la sensibilisation de son personnel aux enjeux écologiques.

Par ailleurs, dans le cadre de notre engagement à anticiper et à atténuer l'impact des changements climatiques sur notre portefeuille de financement, nous avons entrepris un projet d'evergure visant à identifier, évaluer et gérer de manière proactive les risques financiers associés aux risques physiques et aux risques de transition. Ce projet témoigne de notre volonté d'intégrer pleinement les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans notre stratégie d'entreprise, renforçant ainsi notre résilience et notre responsabilité envers nos parties prenantes.

En 2024, alors que nous approchons de la dernière année de la stratégie RSE 2021/2025 de CIH BANK, nous constatons que notre feuille de route ambitieuse, soutenue par des enjeux matériels identifiés, est presque finalisée à ce stade. Cependant, de nouveaux projets et enjeux ont émergé en cours de route, enrichissant ainsi la portée de nos initiatives. Par exemple, nous avons pris en compte la question des mesures en faveur de la clientèle en situation de handicap, ce qui a entraîné des changements significatifs dans notre approche de l'accessibilité de la banque. Ces efforts démontrent notre engagement à rendre nos agences et moyens digitaux accessibles à tous, reflétant ainsi notre vision d'une banque inclusive et ouverte à chacun de nos clients, quelle que soit leur capacité.

Nous réaffirmons notre engagement pour l'an 2024, à poursuivre notre stratégie de croissance et notre dynamisme commercial au service de notre clientèle, tout en demeurant fermement ancrés dans un cadre de gouvernance rigoureux.

Lotfi SEKKAT,
Président Directeur Général

S O M M A I R E

101 PRÉSENTATION CIH BANK

114 DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

126 FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES

127 A. Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité

131 B. Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

131 C. Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence

133 D. Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

136 ORIENTER SES FINANCEMENTS POUR PRÉPARER LE FUTUR

137 A. Accélérer et libérer l'innovation

139 B. Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés

141 C. Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

146 AVOIR DES PROCESSUS INTERNES MODERNES

- 147 A. Mettre en place une gouvernance de la RSE
- 148 B. Respecter l'éthique des affaires et la déontologie

151 C. Améliorer les processus internes par le digital

152 D. Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

153 E. Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité

158 ETRE UN EMPLOYEUR CITOYEN

159 A. Le profil humain

162 B. Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

165 C. Développer les collaborateurs et leurs carrières

169 D. Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle

172 A PROPOS

173 À propos de ce rapport

174 Mentions réglementaires





PRÉSENTATION CIH BANK

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

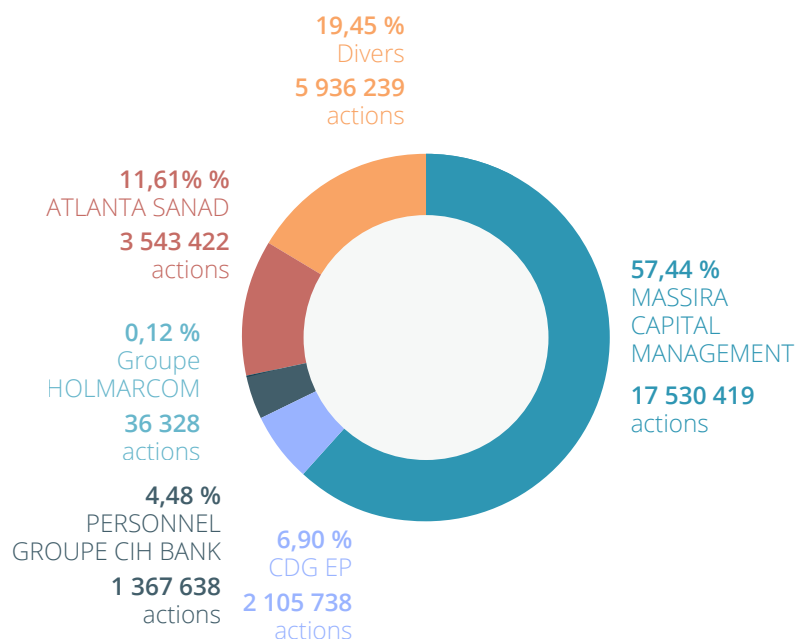
Le Groupe CIH BANK, historiquement engagé dans l'immobilier et la promotion hôtelière, s'est repositionné en tant que groupe financier universel, mettant l'accent sur le numérique et l'innovation pour servir une clientèle diversifiée. Il détient plusieurs filiales couvrant divers secteurs. L'acquisition récente de CIH CAPITAL MANAGEMENT, spécialisée dans la gestion d'actifs financiers, vient consolider sa position sur le marché et élargir son portefeuille d'expertise.



Répartition du capital de CIH BANK

ACTIONNARIAT

CIH BANK est une société anonyme au capital social de 3,05 milliards de dirhams. Elle compte parmi ses actionnaires principaux des partenaires économiques qui œuvrent en faveur de son développement.





FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES

3,3^M clients actifs (+22 %)

2,6^M de clients bénéficiant de
la gratuité (+18%)

2,35^M de comptes CIH ONLINE
et CIH MOBILE (+25%)

326 agences (+8)



ORIENTER SES FINANCEMENTS POUR PRÉPARER LE FUTUR

Lancement d'une **Startup Fintech/ Lanacash** dans le cadre du programme **Founder 212**

1 % du résultat net en budget de mécénat

Youth In Business : Financement et accompagnement des jeunes entrepreneurs)



AVOIR DES PROCESSUS INTERNES MODERNES

Nouvelle Charte d'Usage des Ressources Informatique et des Règles Générales de la Sécurité SI

1 Conseil d'administrations avec la RSE à l'ordre du jour

Lancement de la mise en place d'un **Système de Gestion des Risques Climatiques**



ÊTRE UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE

2200 collaborateurs en CDI

11,8^{MMAD} montant total réservé aux œuvres sociales (+3,5%)

UNE BANQUE CRÉATRICE DE VALEUR DURABLE



Nos valeurs

L'Innovation et la Digitalisation

La Performance et l'Excellence

Mégatendances

DANS UN MONDE EMPREINT D'INCERTITUDES...

- Accroissement des phénomènes climatiques extrêmes et raréfaction des ressources naturelles
- Augmentation de la fréquence des pandémies
- Incertitudes géopolitiques et économiques
- Interventionnisme des Etats et creusement des déficits publics

...ET DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

- Inégalités sociales croissantes
- Evolution démographique et quête de sens des nouvelles générations

NOTRE MÉTIER EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Fragilisation du modèle bancaire traditionnel
- Recherche du meilleur équilibre entre les interactions digitales et humaines

Nos Talents

2289 collaborateurs dont 46 % de femmes

Notre Transformation

Accélération de la transformation digitale & produits innovants et gratuits

Notre Réseau

326 agences

Nos clients

3,3 millions de clients particuliers et auto-entrepreneurs

23 656 clients entreprises

Nos Capitaux Propres

6,2 Mds

Nos ressources et atouts

Nos Métiers

La Banque des Particuliers et des Professionnels

Développer la collecte des ressources et l'octroi de crédits

La Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier

Consolider la position historique de la Banque dans le financement de la promotion et de l'accès au logement tout en développant le nouveau métier d'accompagnement des entreprises

La Banque de Financement et d'Investissement

Développer les métiers liés aux marchés des capitaux, la Corporate Finance et le Trading, nouveaux leviers de croissance

La Banque de Demain Dès Aujourd'hui

Nos engagements RSE

1. Faciliter l'accès aux services bancaires
2. Orienter ses financements pour préparer le futur
3. Avoir des processus internes modernes
4. Être un employeur exemplaire

L'esprit de Famille et la Cohésion entre les Générations

Notre Création de valeur

Clients

2,6 M de clients bénéficiant de la gratuité (+18%)

71 916,12 (+5,6%) MMAD d'encours de crédit à la clientèle

20 % de femmes et **56 %** de jeunes moins de 30 ans parmi les clients particuliers

93 % (+1%) taux de satisfaction clients

Collaborateurs

312 (+17%) nouveaux recrutements

218 (-14%) promotions

9,7 % (+9%) de primes dans la masse salariale

3,52 % (+10,5%) de la masse salariale dédiée à la formation

Actionnaires

3700,2 MMAD (+32,8%) de PNB

10 254,65 MMAD (-4,17%) de capitalisation boursière

620,73 MMAD (+4,4%) de résultat net

427,277 MMAD (+7%) de dividendes distribués

Fournisseurs

94 % (-1%) de prestataires locaux et qui fournissent 93 % (-1 pts) des prestations en valeur

897 MMAD (+21%) d'achats réalisés

Autorités Publiques

1365,8 MMAD (+26,2%) de charges sociales et fiscales

Communautés

6 MMAD (1% du résultat net en 2023) de soutien aux associations

ODD auxquels nous contribuons significativement



ANTICIPER LES GRANDES ÉVOLUTIONS

Un accroissement des phénomènes climatiques extrêmes et raréfaction des ressources naturelles

- À plus long terme, les menaces liées au climat dominent les dix principaux risques auxquels les populations mondiales seront confrontées (Global Risks Report World Economic Forum 2024).
- L'année 2023 a été l'année la plus chaude depuis le début des relevés mondiaux en 1850, avec 1,18°C au-dessus de la moyenne du 20e siècle qui est de 13,9°C.
- Forte exposition du Maroc aux conséquences du changement climatique (hausse des moyennes des températures, stress hydrique, hausse des prix de l'énergie...).
- Le Maroc a actualisé à la hausse sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) en juin 2021, visant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5 % à l'horizon 2030 avec un objectif inconditionnel de 18,3 % par rapport au scénario de référence.
- Un renforcement de la réglementation environnementale (taxonomie, finance climat...).

Opportunités

- Création d'opportunités liées au financement de la transition énergétique, et à l'accompagnement de l'adaptation au changement climatique
- Développement de produits de gestion d'actifs verts
- Développement de produits de financement d'éco-efficacité à destination des particuliers
- Commercialisation de produits d'assurance contre les risques climatiques

Risques

- Récession due aux phénomènes climatiques extrêmes (stress hydrique, inondations...)
- Fragilisation du portefeuille de financements touristiques et agricoles
- Fragilisation de l'industrie agro-alimentaire
- Mise en difficulté des clients et augmentation du défaut de crédit



DANS
UN MONDE
EMPREINT
D'INCERTITUDES...

Nos réponses actuelles

- Accélération du financement de projet lié à la gestion de l'eau (dessalement, autoroute de l'eau...)
- Réalisation du Bilan Carbone Scope 3 de CIH BANK
- Accélération du financement de projets en lien avec la transition énergétique
- Participation à la dynamique nationale de sensibilisation des acteurs de différents écosystèmes aux enjeux de la décarbonation,
- Mise en place d'un mécanisme d'identification et de Gestion des Risques et Opportunités liées au changement climatique
- Définir un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés

Une augmentation de la désinformation et de la cybercriminalité

- Les plateformes de médias sociaux et les forums en ligne sont devenus des terrains fertiles pour la propagation de fausses informations et pour les activités criminelles en ligne.
- Avec l'essor d'Internet et des médias sociaux, il est devenu plus facile pour les individus de créer et de diffuser de fausses informations.
- La désinformation peut être utilisée à des fins lucratives, notamment à travers la publicité ou la manipulation des marchés financiers.
- L'anonymat sur Internet permet à ceux qui propagent la désinformation de le faire sans craindre d'être tenus responsables.

Opportunités

- Partenariats avec des fournisseurs de technologies de sécurité spécialisés dans la protection des données et la détection des menaces.
- Intégration de systèmes de détection des fraudes avancés, de solutions de gestion des identités et des accès, ainsi que de logiciels de sécurité des réseaux.
- Développement de produits d'assurance et de services de gestion des risques spécifiquement conçus pour aider les entreprises à se protéger contre les cyberattaques et les pertes financières liées à la désinformation et à la cybercriminalité.
- Renforcement des partenariats avec les autorités réglementaires pour collaborer à la lutte contre la cybercriminalité et à la promotion de normes de sécurité robustes dans le secteur financier.

Risques

- Fraude financière par attaques de phishing, logiciels malveillants et d'autres formes de cybercriminalité.
- Sécurité des données sensibles des clients, telles que les informations personnelles,
- Les attaques de cybercriminalité peuvent également engendrer des risques opérationnels notamment les interruptions des opérations bancaires normales
- Les incidents de sécurité et les violations de données peuvent nuire à la réputation d'une banque, en diminuant la confiance du public vis-à-vis de l'institution.

Nos réponses actuelles

- Politique de cyber sécurité répondant aux standards internationaux et en constante évolution
- Plusieurs campagnes de sensibilisation sous plusieurs canaux (SMS, WEB...)
- Stratégie de communication Digitale renforcée avec une forte présence sur les réseaux sociaux de la marque CIH BANK (prix du "Meilleur Usage de TikTok" en Afrique en 2023)
- Analyse de risques de cybersécurité, de conformité

et d'impact E&S pour tous les nouveaux produits, services et processus

- Continuer la modernisation de l'arsenal de cybersécurité et de la cyber résilience basée sur la prévention des attaques et des intrusions malveillantes dans nos systèmes et nos infrastructures technologiques
- Améliorer la capacité des systèmes à résister et à se rétablir en cas de perturbation
- Réaliser la roadmap « Security Boostup 23-25 »

Des incertitudes géopolitiques et économiques

- Une instabilité économique mondiale, pourrait affecter les flux financiers, les taux de change et les marchés financiers dans leur ensemble, exposant les banques à des risques de pertes et de volatilité.
- Perturbation des chaînes d'approvisionnement et du commerce international
- Remise en cause de l'interdépendance économique des nations
- Tensions géopolitiques, mondialisation mise à mal et polarisation

Opportunités

- Financement d'investissements dans la production industrielle d'import
- Captation des clients devant être financés pour la revue de leur business model
- Opportunités de partenariats et financements dans le cadre de nouvelles alliances géopolitiques

Risques

- Mise en difficulté des entreprises exportatrices et importatrices
- Inflation et baisse du pouvoir d'achat, augmentant le risque de défaut de crédit des particuliers et entreprises
- Baisse des rentabilités des crédits avec l'augmentation des taux directeurs



...ET DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

Nos réponses actuelles

- Financements spécifiques pour les importateurs afin d'accompagner les hausses de prix et donc le BFR croissant
- Financements en devises étrangères des exportateurs pour optimiser les coûts et neutraliser le risque de change
- Offre de Produits de Couverture Marchés : Risque de change et Risques sur matières premières (notamment pour endiguer les tensions inflationnistes)
- Développement d'un large réseau mondial de correspondants bancaires
- Partenariat avec une multitude de DFI (Development Finance Institutions)
- Digitalisation et innovation continue sur le volet Transaction Banking
- Se positionner comme banque de référence sur le TRADE FINANCE
- Renforcer notre position de banque pionnière et leader sur les financements en devises
- Consolider notre position de banque de l'innovation et du digital sur le segment Entreprises

Un Interventionnisme des Etats et un creusement des déficits publics

- Augmentation du protectionnisme (droits de douanes, nouvelles taxes...)
- Politiques dynamiques en faveur de la production et la consommation locales
- Lancement en septembre 2020 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique d'une politique de substitution des importations par la fabrication locale
- Renforcement de la réglementation bancaire (solvabilité, risque de taux d'intérêt, risque climatique...)
- Augmentation des dépenses des Etats en faveur de la relance post-pandémique. Au Maroc, le déficit public

s'est aggravé de 17,48% en 2022 par rapport à 2021 selon la Trésorerie Générale du Royaume

Opportunités

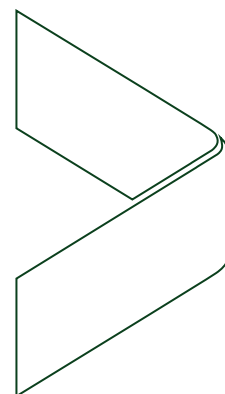
- Meilleure qualification du risque client grâce à un scoring plus poussé permettant une gestion du risque plus fine et plus analytique
- Nouveaux produits de financement subventionnés et à faible risque

Risques

- Limitation des capacités d'investissements par une maîtrise plus serrée des fonds propres
- Limitation des capacités de financement des entreprises et des ménages, impactant le développement économique
- Limitation de l'indépendance des choix de financement

Nos réponses actuelles

- Veille réglementaire proactive
- Affiner le système de scoring du risque crédit
- Intégration des risques ESG et Climatiques aux critères de financement des investissements et des projets



Des inégalités sociales croissantes

- Des disparités sociales exacerbées par la crise sanitaire et ses retentissements sur l'emploi, puis par la saison de sécheresse et le retour de l'inflation (Au Maroc, l'indice de Gini, qui rend compte du niveau d'inégalité, a atteint 44 % en 2022 contre 38,5 % avant la crise sanitaire)
- L'inflation provoque une baisse du pouvoir d'achat qui pénalise en premier lieu les classes moyennes et défavorisées
- Des systèmes éducatifs qui n'impactent pas suffisamment l'ascension sociale

Opportunités

- Recrutement de clients attirés par la gratuité des services bancaires de base
- Succès des financements destinés aux auto-entrepreneurs aux microentreprises et aux jeunes diplômés (INTELAKA)

Risques

Ralentissement de la bancarisation

Nos réponses actuelles

- Généralisation de la gratuité des services bancaires de base à l'ensemble des clients ouvrant leur compte en ligne
- Accompagnement et financement des jeunes entrepreneurs par des crédits avantageux (Youth in Business)
- Financement de l'habitat en faveur des ménages à faible revenu (FOGARIM)
- Poursuite de l'inclusion financière avec un taux de croissance annuel de 30 % de notre base clientèle
- Mettre en place des programmes de mécénat de compétences en faveur des populations défavorisées

Une évolution démographique et quête de sens des nouvelles générations

- Baisse des taux de fécondité et vieillissement des populations
- Augmentation de la proportion des jeunes en âge de travailler au Maroc, "aubaine démographique" qui se prolongera jusqu'en 2040-2050. Des jeunes qui nécessitent un accompagnement adapté
- Exigences croissantes de transparence, de réactivité et d'engagement de la part des marques, en particulier chez les jeunes qui exercent une influence importante sur leur entourage
- Attention croissante aux preuves qui soutiennent le discours de communication des marques
- Croissance du pouvoir des citoyens par leurs choix de consommation

Opportunités

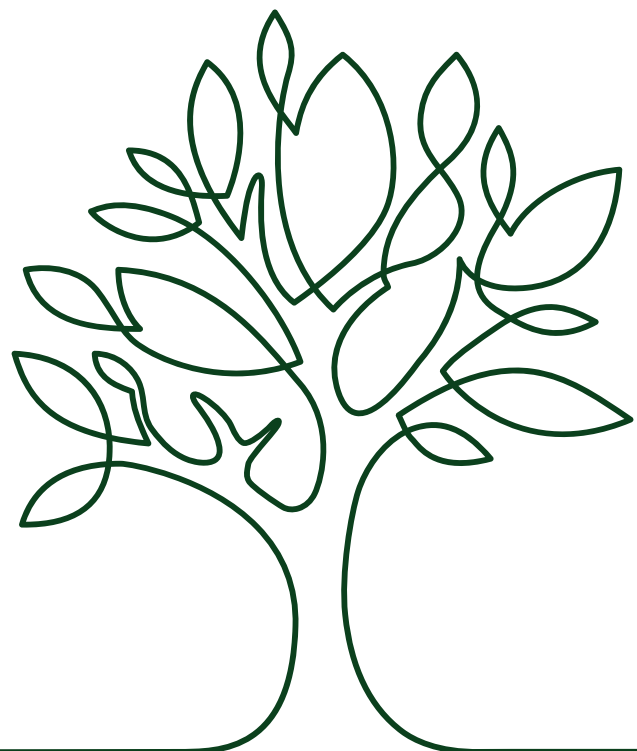
- Accompagnement des jeunes
- Attraction des talents et des clients par le positionnement digital et l'engagement sociétal de la Banque

Risques

- Fragilisation des systèmes de retraite
- Fidélisation des nouvelles générations
- Attentes différentes qui pourraient être mieux appréhendées par des acteurs étrangers
- Langage et langues différents (anglophone)

Nos réponses actuelles

- Offres dédiées aux jeunes
- Programme "customer voice" pour être à l'écoute de l'évolution des attentes des clients
- Accompagnement et financement des jeunes entrepreneurs par des crédits avantageux (INTELAKA)
- Soutien aux associations qui œuvrent en faveur de l'éducation, du sport et de la protection de l'environnement
- Nouveaux crédits dédiés aux jeunes
- Mettre en place des programmes de mécénat de compétences en faveur des jeunes issus de milieux défavorisés





NOTRE METIER
EST EN
CONSTANTE
EVOLUTION

Une fragilisation du modèle bancaire traditionnel

- Renforcement des leaders continentaux
- Services financiers proposés par de multiples acteurs (fintechs, opérateurs telecom...)
- Essor de l'open banking et des services financiers innovants
- Pression tarifaire et nouveaux modèles de facturation (freemium...)

Opportunités

- Partenariats avec des acteurs internationaux et des nouveaux acteurs (telecom par exemple)
- Partenariats avec les Fintechs pour proposer de nouveaux produits innovants
- Consolidation du positionnement innovant de la Banque

Risques

- Marché à terme moins protecteur du fait de l'entrée d'acteurs étrangers
- Perte du positionnement de précurseur digital et de différenciation face à des acteurs étrangers
- Entrée sur le marché d'établissements de paiement à large base de clientèle (telecom par exemple)
- Pression accrue sur la qualité des processus et la satisfaction clients
- Concurrence des Fintechs et Néobanques

Nos réponses actuelles

- Précurseur sur les services non bancaires (paiement de la vignette, paiement de factures, paiement des impôts...)
- Amélioration continue des services digitaux
- Participation au programme Founders 212
- Programme "customer voice" pour être à l'écoute de l'évolution des attentes des clients
- Créer un programme d'innovation social

Une recherche du meilleur équilibre entre les interactions digitales et humaines

- Augmentation de la pénétration d'internet, indépendamment de la classe sociale, aussi bien en milieu rural qu'urbain (+1,2 % d'internautes au Maroc entre 2021 et 2022)
- Attentes en faveur du digital au niveau des produits et de la communication
- Adoption croissante du digital pour les interactions bancaires avec une volonté parallèle de renforcer la personnalisation et la proximité
- Recherche de fluidité dans la relation

Opportunités

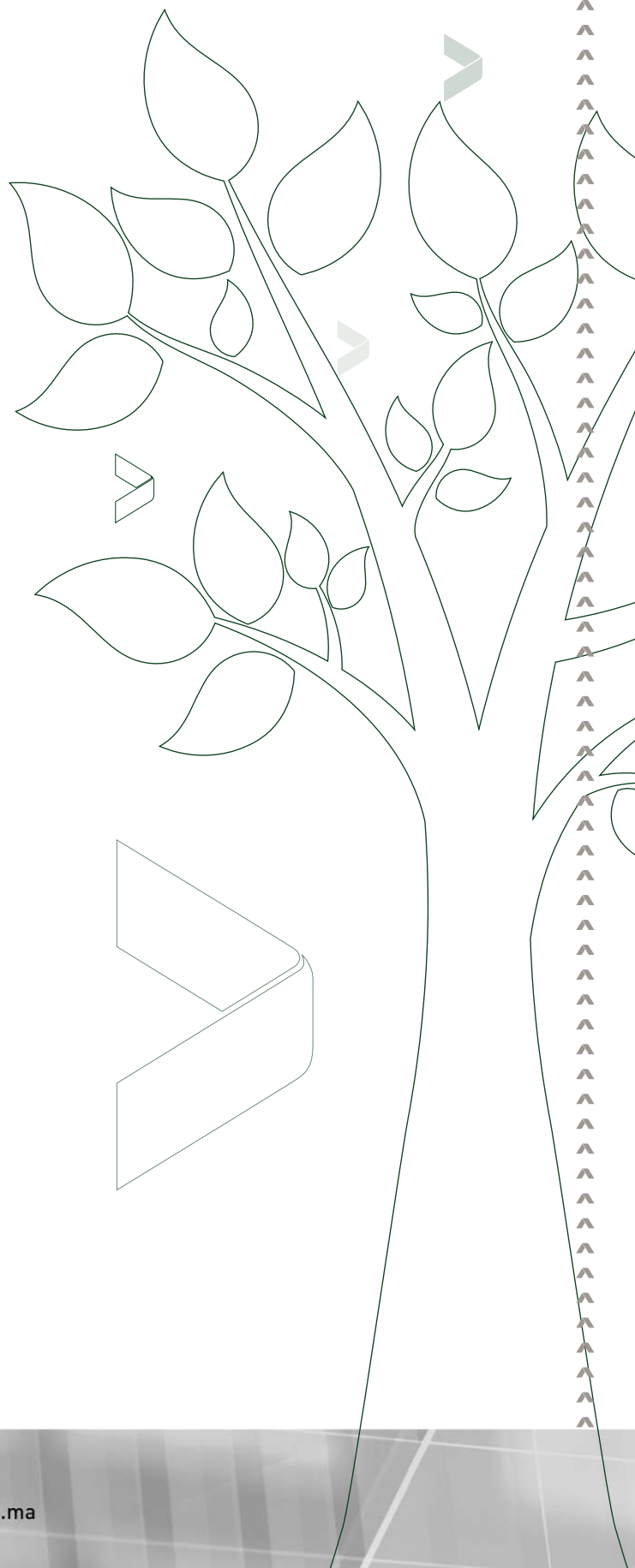
- Valorisation du positionnement digital de la Banque et de l'extension progressive du réseau pour une meilleure couverture du territoire
- Fluidification de la relation client
- Accompagnement des jeunes
- Innovation produits et processus

Risques

- Décalage de la transformation et de la performance des systèmes d'information
- 'Mise à l'écart' des clients non 'digitaux'
- Baisse de la qualité de service liée à des ruptures entre les canaux
- Diminution de la vente de produits à valeur ajoutée du fait des déplacements en agence moins nombreux

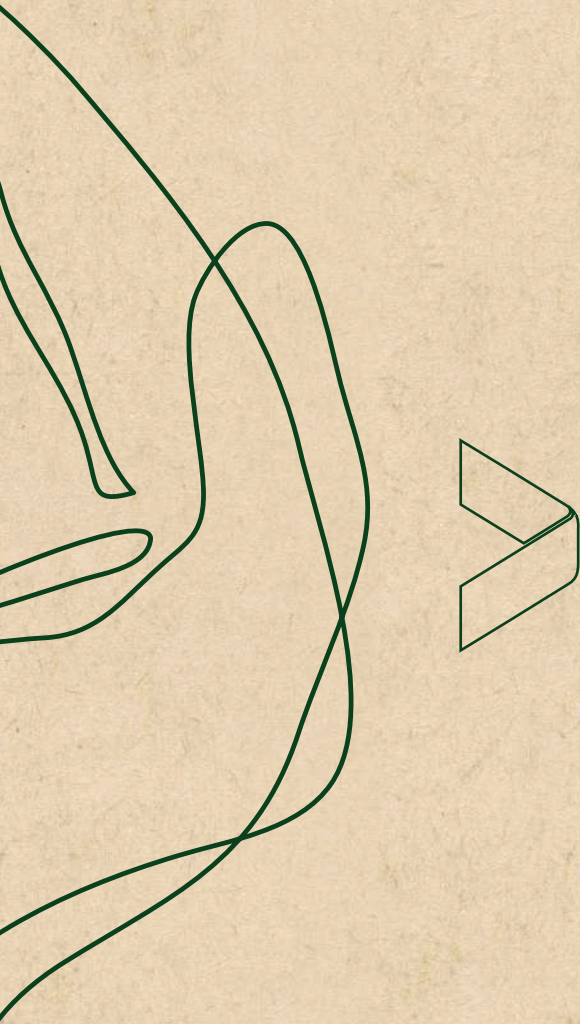
Nos réponses actuelles

- Projet d'agences mobiles
- Parcours entrée en relation à distance hybride application / conseiller en visio
- Ouverture de nouvelles agences
- 1 agence mobile par région pour une couverture des zones sans agence
- Espace libre-service bancaire supervisé par un conseiller





DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes

Modes de dialogue



Parties prenantes	Modes de dialogue
Collaborateurs et représentants du personnel	
Clients (particuliers, professionnels, entreprises)	
Fournisseurs	
Actionnaires et administrateurs, investisseurs	
Filiales	
Pouvoirs publics et autorités de régulation	
Bailleurs de fonds et partenaires commerciaux	
Analystes et média	
Organismes professionnels d'accréditation et fédérations sectorielles	
Société civile & associations	

- Événements
- Comité
- Comité Assemblée Générale
- Clauses et partenariats
- Entretien
- Communication
- Dialogue
- Partenariats & Convention
- Conférences
- plateforme N@chtary
- Intranet
- CIH MOBILE
- Enquêtes

ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

L'étude de matérialité a été l'occasion d'approfondir notre dialogue avec les parties prenantes, et de bien comprendre leurs attentes vis-à-vis de la Banque. Elle a aussi permis d'évaluer l'importance de nos impacts sur l'économie, l'environnement et la société.

RAPPORT
ESG
2023

La méthodologie

Une revue des bonnes pratiques de 6 banques locales et africaines ainsi que la conduite d'entretiens avec le Président et le Secrétaire Général Groupe ont donné lieu à l'identification de 30 enjeux potentiellement pertinents pour la Banque, classés en 5 thématiques. Ces enjeux ont été soumis à la notation des membres du Comité de Direction de CIH BANK et de ses administrateurs, qui se sont prononcés sur les niveaux de performance, de risques et d'opportunités. La synthèse de cette notation a permis d'évaluer la maturité et

l'importance « business » de chacun des 30 enjeux. Les collaborateurs ainsi que les parties prenantes externes ont été consultés à travers un questionnaire en ligne, les appelant à sélectionner les enjeux prioritaires. Les collaborateurs ont, en outre, pu s'exprimer sur le niveau de performance de chacun des enjeux. La consolidation et l'analyse des résultats obtenus a permis de quantifier le niveau d'attente des parties prenantes pour chacun des enjeux. Des entretiens individuels avec des parties prenantes expertes sont venus compléter cette approche quantitative.

Catégorie	Intitulé court sur la matrice	Intitulé complet
Éthiques et procédures internes	Gouvernance RSE	Mettre en place une gouvernance de la RSE
	Éthique des affaires	Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
	Processus internes digitalisés	Améliorer les processus internes par le digital
	Empreinte environnementale	Limiter son empreinte environnementale directe
	Principes ESG	Intégrer les principes ESG dans les financements
	Risques systémiques	Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
Capital Humain	Développement des collaborateurs	Développer les collaborateurs et leurs carrières
	Santé et bien-être des collaborateurs	Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
	Parité H/F	Favoriser la parité femme/homme
	Diversité et inclusion	Favoriser la diversité et l'inclusion
	Dialogue social	Assurer un dialogue social continu et équilibré
	Rémunération équitable	Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle
	Culture d'écoute	Créer un climat favorable à l'expression et à l'engagement de tous
Clients	Données clients	Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité
	Éducation financière et numérique	Promouvoir l'éducation financière et numérique
	Relation clients	Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
Produits	Gratuité services de base	Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
	Logement social	Favoriser l'accès au logement social
	Inclusion bancaire	Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
	Accès digitalisé au crédit	Faciliter l'accès au crédit grâce au digital
	Financement du changement climatique	Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
	Produits à impact social	Promouvoir des financements et produits à impact de développement social
Écosystème	Résilience économique locale	Contribuer à la vitalité et à la résilience économique locale
	Système financier formel	Favoriser le développement d'un système financier formel
	Promoteurs immobiliers	Encourager la conduite responsable des promoteurs immobiliers
	Soutien des communautés	Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
	Innovation	Accélérer et libérer l'innovation
	Achats responsables	Promouvoir des achats responsables et des relations équilibrées avec les fournisseurs et sous-traitants
	Achats locaux	Privilégier les achats locaux et auprès des TPME et start-ups
	Culture de responsabilité	Promouvoir une culture de la responsabilité auprès de ses parties prenantes

LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données issues de la consultation ont fait l'objet d'un traitement en 4 étapes :

1

Vérification de la qualité des données

- Analyse du profil des clients répondants en termes de genre, tranches d'âge, revenus et régions
- Analyse du profil des collaborateurs répondants en termes de genre, tranches d'âge / d'ancienneté et catégorie professionnelle
- Analyse de la variabilité des résultats démontrant la non-nécessité d'un redressement statistique
- Analyse de la spécificité et significativité des résultats des autres catégories de parties prenantes
- Entretiens avec les parties prenantes expertes

2

Calculs

- Pondération homogène des données selon 4 catégories de parties prenantes
- Consolidation des données de la notation business
- Consolidation des notations de performance

3

Analyse et hiérarchisation

- Positionnement des enjeux sur la matrice de matérialité
- Identification de 4 catégories d'enjeux : très importants pour le business et les parties prenantes, assez importants pour les deux, très importants pour l'un ou l'autre
- Confrontation des résultats avec la performance et les avis d'experts

4

Sélection des enjeux

- Présentation au Comité de Direction de la matrice de matérialité et des 4 catégories d'enjeux qui se distinguent
- Sélection et validation des enjeux par le Comité de Direction

LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Suite au traitement des données, les 30 enjeux potentiels ont été positionnés comme suit sur la matrice de matérialité :



Sont indiqués en gras les 15 enjeux validés par le Comité de Direction. Ce dernier a retenu les enjeux très importants ou assez importants à la fois pour le business et les parties prenantes ainsi que l'enjeu 'Gouvernance RSE' qui fait l'objet d'attentes importantes de la part des parties prenantes. Il a

été décidé de sélectionner par ailleurs les enjeux 'Soutien des communautés' et 'Financement du changement climatique', bien qu'assez peu importants pour les deux parties, au regard des avis d'experts et/ou de leur dimension stratégique pour le développement du Royaume.

STRATÉGIE RSE CIH BANK

Définis en 2020, les 15 enjeux matériels de notre stratégie RSE s'articulent autour de 4 axes d'engagement, en phase avec nos valeurs et notre signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ». La stratégie RSE de CIH BANK a donné lieu à la feuille de route RSE, constituée d'actions adossées à chaque enjeu. En 2021, nous avons créé la fonction RSE, responsable du pilotage des indicateurs et actions, qui reportera dès 2022 à un Comité de Direction dédié à la RSE.

Orienter ses financements pour préparer le futur

- Accélérer et libérer l'innovation
- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Avoir des processus internes modernes

- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
- Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité

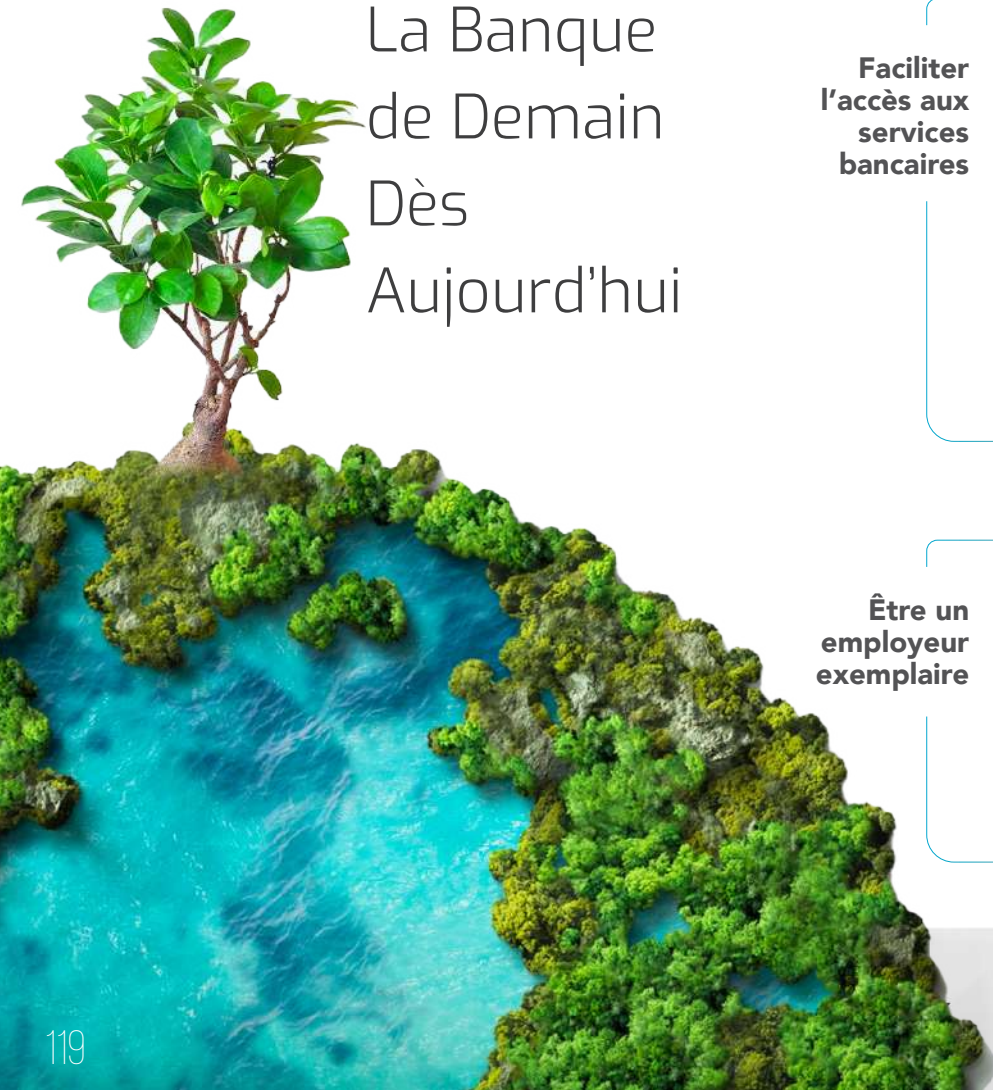
Faciliter l'accès aux services bancaires

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
- Faciliter l'accès au crédit grâce au digital
- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

Être un employeur exemplaire

- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
- Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle

La Banque
de Demain
Dès
Aujourd'hui



QUELLE CONTRIBUTION CONCRÈTE DE CIH BANK AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU ?

En 2020, nous avons complété le questionnaire en ligne intitulé « SDG Action plan manager » développé par B Lab et le Global Compact de l'ONU avec le soutien de plusieurs organismes dont « Global Reporting Initiative ». Nous avons enrichi cette analyse par une cartographie des

ODD et cibles par rapport à nos engagements stratégiques. Plus récemment, nous avons complété l'analyse par l'identification des réalisations phares, de nos contributions chiffrées ainsi que nos ambitions pour chacun des ODD ci-dessous

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ



Cible

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres, en particulier les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
- Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

Quelles réalisations phares ?

- Gratuité des services bancaires de base pour tous les particuliers ouvrant un compte en ligne
- Lancement de CIH PAY, 1er service de paiement mobile en Afrique du Nord
- Lancement de CIH M3AK, 1er service bancaire sur WhatsApp

Contribution 2023

78 % des clients particuliers bénéficient de la gratuité

Ambition 2025

3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs (dont 70 % dans les régions hors CASA)

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cible

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Développer les collaborateurs et leurs carrières

Quelles réalisations phares ?

- Campagne de communication SAYIDATI PRO ayant remporté le prix Tilila, en reconnaissance de l'engagement de la Banque en faveur de la publicité égalitaire et la lutte contre les stéréotypes de genre
- Mise en place d'une feuille de route en faveur de l'équité professionnelle
- Mise en place de la Charte CIH BANK pour l'égalité des Genres

Contribution 2023

46 % de femmes parmi nos collaborateurs (+2%)

Ambition 2025

- Poursuivre la féminisation des instances dirigeantes
- Partenaire de référence pour le financement et l'incubation des femmes entrepreneurs
- Déploiement de la politique équité des genres dans nos effectifs

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



Cible

7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial, à l'horizon de 2030.

7.3 Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique, à l'horizon de 2030.

Quels engagements stratégiques ?

- Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Quelles réalisations phares ?

- 240 MMAD dédiés au financement de la transition énergétique des entreprises en 2023
- Financement de station de dessalement d'eau de mer

Contribution 2023

240 MDH dédiés au financement de la transition énergétique

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- Réalisation du Bilan carbone de la Banque et mise en place d'un plan d'action de réduction des émissions de GES

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES

Cible

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Quels engagements stratégiques ?

- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

Quelles réalisations phares ?

- Lancement du projet « CIH KNOWLEDGE » pour le renforcement du dispositif de formation de la CIH ACADEMY
- Instauration de "Peoples Review" qui visent à conduire une évaluation approfondie de la situation individuelle de chaque collaborateur
- Lancement d'expériences pilote du mode de travail hybride (présentiel / télétravail)

Contribution 2023

Environ **6** millions de dirhams, alloué au mécénat

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- **90** % taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/ vie professionnelle

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

Cible

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

Quelles réalisations phares ?

- Lancement de « Customer voice » mesurant la satisfaction à l'événement
- Mis à jour du Code d'Éthique et de Déontologie pour y intégrer spécifiquement la politique des cadeaux, de lutte contre la corruption et du devoir d'alerte
- Nouvelle politique de lutte contre la corruption
- Recrutement d'un responsable dédié à la RSE
- Mise en place d'un comité RSE présidé par le Président Directeur Général de la Banque Mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Nouvelle politique de lutte contre la fraude

Contribution 2023

Aucune sanction ou allégation liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme
1 réunion du Conseil d'Administration ayant la RSE à l'ordre du jour
93,3 % des processus dématérialisés entre les agences et le back office

Ambition 2025

- **100** % du réseau et des fonctions concernées sont formées à la lutte contre la corruption
- **100** % des collaborateurs sensibilisés à la RSE
- Politique de risques ESC

UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE ABOUTI

CIH BANK s'est inscrite depuis plusieurs années dans un processus continu de renforcement de son mode de gouvernance pour plus de transparence et de concertation. Le mode de gouvernance de CIH BANK est construit en respect de la réglementation de Bank Al Maghrib, de l'AMMC et des bonnes pratiques

Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2023

12 Administrateurs

56 ans
Âge moyen

33 %
Indépendance

4 ans
D'ancienneté

25 %
Femmes

Fonctionnement et évaluation du Conseil

La principale mission du Conseil d'Administration est de définir la stratégie et les grandes orientations de l'activité de l'entreprise. Aussi, le Conseil contrôle la mise en œuvre de ladite stratégie et évalue la performance de l'entreprise. Un ensemble de règles régit le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés :

Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions et précise la composition, la mission et le fonctionnement du Conseil ; les chartes des comités spécialisés ; une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, notamment concernant la confidentialité et la gestion d'intérêts et des opérations portant sur les valeurs de la gestion des conflits d'intérêts.



9 réunions du Conseil
d'Administration

82,4 % de taux de présence
moyen des administrateurs

Les comités spécialisés

Comité
d'audit6
réunions

- Assister le Conseil d'Administration et assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.
- Veiller à l'intégrité de l'information financière diffusée par la Banque en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Comité
des risques5
réunions

- Assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence au risque.
- Assister le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposée.

Comité
des grands
engagements et
investissements13
réunions

- Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la Banque.

Comité de
nomination, de
rémunération et
de gouvernance1
réunion

- Donner un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration, ainsi que des dirigeants de la Banque.

La rémunération des dirigeants

L'enveloppe globale de rémunération annuelle des administrateurs s'élève à 1 100 KDH hors taxes. Les dirigeants de CIH BANK, définis comme les 21 membres de son Comité de Direction, ont perçu une rémunération globale de 31 097 KDH brut en 2021. Les dirigeants ne perçoivent aucun stock option, ni rémunération en nature.

Année	Enveloppe globale KDH	Montant Principal des prêts accordés aux membres du comité de direction en KDH	Encours des prêts accordés aux membres du comité de direction en KDH
2023	11 710	16 051	9 665
2022	9 686	15 361	9 872
2021	8 713	13 281	8 809

Nom de l'administrateur	Date de début de mandat	Date de fin des mandats	Nombre de mandats	Indépendant (oui / non)	Taux de présence (%)
M. LOTFI SEKKAT	31/08/1964	11/06/2019	04	59	100%
M. KHALID SAFIR	13/12/1967	13/09/2022	01	56	86%
M. KHALID CHEDDADI	29/10/1957	15/06/2023	00	66	71%
MME MERIAM MECHAHOURI	11/11/1977	26/04/2006	17	46	100%
M. HAMID TAWFIKI	17/06/1965	26/06/2023	00	58	100%
M. MOHAMED ALI BENSOUDA	18/04/1973	16/11/2023	00	50	100%
M. MOHAMED HASSAN BENSALAH	21/10/1970	11/03/2015	09	53	43%
M. KARIM CHIOUAR	02/01/1963	19/02/2020	04	61	0%
M. AHMED REDA CHAMI	16/05/1961	13/11/2019	04	62	86%
M. LHAASSANE BENHALIMA	23/12/1959	19/05/2023	00	64	100%
MME DAYAE OUDGHIRI	03/06/1977	13/11/2019	04	46	100%
MME MYRIEM TAZI	11/12/1973	16/11/2022	01	50	100%

Rémunération d'administrateur 1 010 000 DH montant servi exercice 2023





FACILITER L'ACCES AUX SERVICES BANCAIRES

A. FACILITER L'INCLUSION BANCAIRE PAR LA DIGITALISATION, L'ACCESSIBILITÉ ET LA PROXIMITÉ

Depuis ses origines, CIH BANK s'est investie dans la promotion de la bancarisation en facilitant l'accès au logement pour les populations défavorisées. Aujourd'hui, la Banque poursuit son engagement en s'orientant vers la bancarisation numérique. À cet effet, elle propose une gamme complète de produits et de services adaptés aux besoins de sa clientèle, en se basant sur les avancées technologiques les plus performantes.

En 2023, CIH BANK a lancé plusieurs nouveaux produits et services dans le cadre de sa stratégie de diversification et d'amélioration de l'expérience client.

Voici les principales initiatives :

1

Services dédiés à la clientèle professionnelle et aux entreprises :

AGENCES SPÉCIALISÉES



Certaines agences ont été dédiées spécialement aux clients entreprises pour mieux répondre aux besoins de cette cible.

CODE MAALEM



Conçue pour ce segment, cette offre vise à faciliter les opérations bancaires des professionnels.

PACK PME
by CIH BANK

Une offre spécifique pour les petites et moyennes entreprises.

2

Amélioration
des canaux
digitaux :**E-CHÈQUE
PRO**

Un service innovant pour dématérialiser, centraliser et optimiser le traitement des remises de chèques.

APPLE PAY

Solution de paiement mobile permettant d'effectuer des transactions, sans avoir directement recours à la carte bancaire ou à de l'argent liquide.

CIH BANK

Apple Pay

CODE 212

Dédié aux Marocains du Monde, ce service facilite les opérations bancaires internationales.



3

Campagnes de
communication**SAYIDATI PRO**

Lancée en mars, cette campagne encourage les femmes entrepreneuses à lancer leurs propres projets, soulignant l'engagement de la banque envers l'entrepreneuriat féminin et l'émancipation financière des femmes¹².

**DÉFIE LES STATISTIQUES
AVEC SAYIDATI PRO**
Et commence ton projet

Amélioration de l'accessibilité de la Banque à la clientèle en situation de Handicap

Rendre la Banque accessible au plus grand nombre, c'est aussi prendre en compte les besoins de notre clientèle en situation de handicap. Afin d'identifier et définir les meilleures solutions à apporter à nos clients à mobilité réduite, malvoyants et malentendants, un diagnostic général d'accessibilité des infrastructures et des outils numériques a été réalisé durant l'exercice 2023.

Concernant l'accessibilité physique, une évaluation exhaustive de l'accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments et agences a été effectuée. Parallèlement, en ce qui concerne l'accessibilité numérique, nous avons entrepris une refonte complète de notre site internet, de notre application, ainsi que de tous les outils mis à disposition

de notre clientèle. Cette refonte vise spécifiquement à permettre aux usagers malvoyants d'utiliser ces plateformes en toute autonomie.

De plus, tous nos processus et méthodologies d'accueil sont actuellement en cours d'amélioration en visant la formation de l'ensemble de nos collaborateurs en charge de l'accueil.

L'objectif est d'offrir un accueil et des services parfaitement adaptés à tous nos clients en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à promouvoir une expérience bancaire inclusive et équitable pour l'ensemble de notre clientèle.



1

Atelier de sensibilisation à l'accueil des PSH organisé



31 %

des bénéficiaires du crédit Intelaka en 2023 sont des femmes



8

Nouvelles agences en 2023



205,9 M

connexions à CIH ONLINE & CIH MOBILE



3,3

Millions de clients particuliers et auto-entrepreneurs

Ambition
2025**Objectif**

3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs

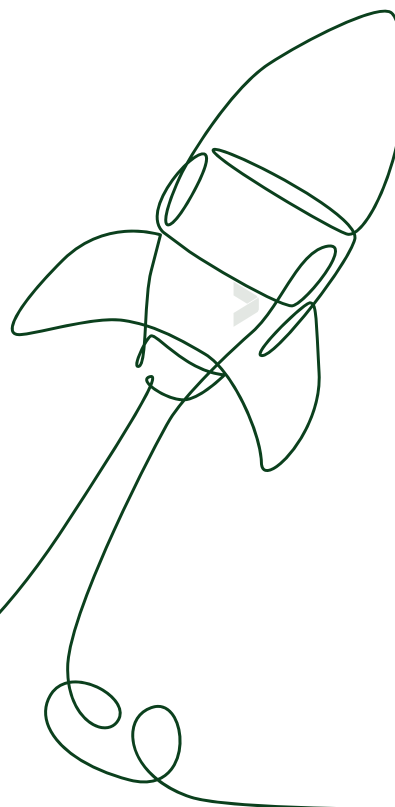
Action :

Extension de la gratuité vers de nouvelles catégories de clients

Performance

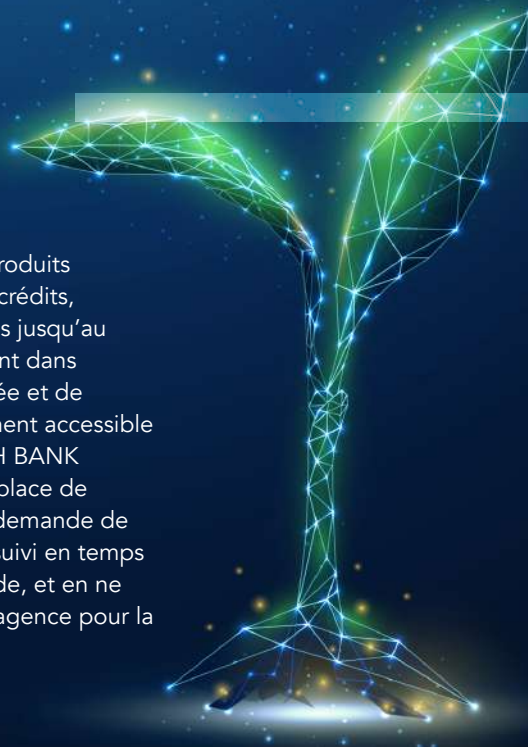
	2020	2021	2022	2023
Nombre de comptes CIH ONLINE & CIH MOBILE	1 506 670	1 751 104	1 900 000	2 350 000

		2020	2021	2022	2023
Nombre de clients bénéficiaires du crédit FOGARIM (et PDM)	Nombre (%)	46 976	47 916	59 010	64 644
Valeur des encours de crédit FOGARIM (et PDM)	MMAD (%)	6 528	6 286	7 942	8 639



B. FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT GRÂCE AU DIGITAL

L'élargissement de la gamme de produits pour inclure les processus liés aux crédits, depuis l'établissement des relations jusqu'au remboursement, s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation avancée et de l'engagement à rendre le financement accessible à tous. Dans cette perspective, CIH BANK redouble d'efforts pour mettre en place de nouveaux processus simplifiant la demande de crédit grâce à la numérisation, au suivi en temps réel de l'avancement de la demande, et en ne nécessitant qu'une seule visite en agence pour la signature du contrat.



C. ASSURER LA GRATUITÉ DES SERVICES DE BASE ET FACTURER LE JUSTE PRIX DES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE EN TOUTE TRANSPARENCE

Au cœur de notre stratégie de développement réside la gratuité des services de base, étendue à un nombre croissant de catégories de clients. Nous nous engageons pleinement dans la promotion de la bancarisation et dans l'accessibilité des produits financiers à un large public. Notre vision repose sur l'automatisation des services bancaires essentiels et une tarification équitable des services à valeur ajoutée. Ainsi, à travers une totale transparence, une comparabilité claire des tarifs et une lisibilité accrue, nous continuons à renforcer la confiance de nos clients.

Initiée avec la Banque gratuite à vie pour les jeunes en 2015, puis étendue successivement aux femmes en 2018 et aux fonctionnaires en 2019, cette approche s'applique désormais à tous les particuliers ouvrant un compte en ligne depuis juin 2021. CIH BANK offre ainsi la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à distance, de manière sécurisée, via un processus entièrement numérisé sur l'application CIH Mobile. Les données des clients sont collectées et traitées en stricte conformité avec les directives de Bank Al Maghrib et dans le respect des dispositions de la loi sur la protection des données personnelles.

Pour assurer la transparence de nos tarifs, le lancement de chaque nouveau produit fait l'objet d'un processus rigoureux. Celui-ci inclut la validation par le Pôle Conformité de tous les tarifs et fiches produits, ainsi que leur affichage et leur communication sur divers canaux. De plus, nous recueillons l'avis de nos clients à travers des focus groupes et des études de satisfaction, afin de garantir une offre en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins.

2023
en chiffres

+21% d'évolution de la part des femmes bénéficiant de la gratuité

+15% d'évolution de la part des jeunes bénéficiant de la gratuité

+18% des clients particuliers bénéficiant de la gratuité

Ambition
2025

Objectif

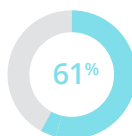
100 % des services à valeur ajoutée faisant l'objet d'une communication transparente

Performance

Part des jeunes (code30) particuliers



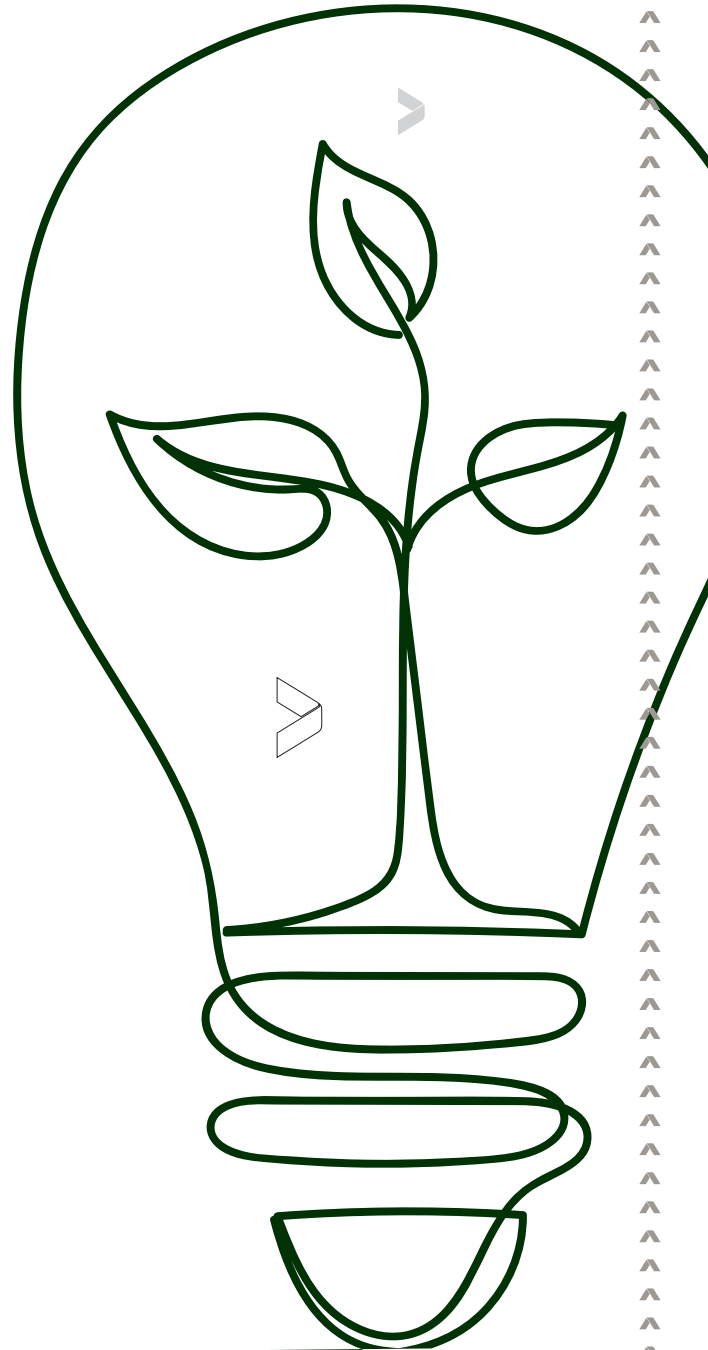
2021



2022



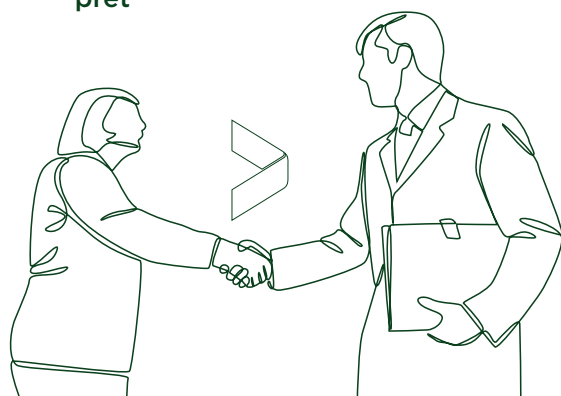
2023



D. ASSURER DES RELATIONS CLIENTS BIENVEILLANTES ET DE QUALITÉ

Au cours des dernières années, CIH BANK a enregistré une croissance significative, largement soutenue par la digitalisation des processus et des interactions avec la clientèle. Ainsi, la banque accorde une importance primordiale à la satisfaction de ses clients, en organisant une enquête de satisfaction d'envergure tous les deux ans. De plus, le centre de relation client et le système de gestion des réclamations sont mis en place pour traiter efficacement les préoccupations quotidiennes et garantir une expérience client optimale.

La prévention du surendettement et la prise en compte des aléas de la vie de nos clients sont des aspects auxquels nous accordons une attention particulière. Pour cela, nous mettons en œuvre une politique de risque crédit prudente et nous effectuons une analyse minutieuse de chaque demande de prêt



Construire des parcours clients avec les clients

Le Nouveau Modèle de Distribution répond aux défis majeurs du réseau bancaire de CIH BANK. Ces défis touchent divers aspects, allant des ressources humaines à l'expérience client en passant par l'évolution technologique.

Ressources humaines : Gestion de l'affluence et préservation de la motivation des collaborateurs.

Taux d'équipement : Optimisation de l'organisation en agence et alignement sur les objectifs.

Satisfaction client : Préservation de l'image de marque et rétention des clients à fort potentiel.

Évolution à deux vitesses : Harmonisation entre le numérique et le physique pour minimiser les frictions lors du passage d'un canal à un autre.

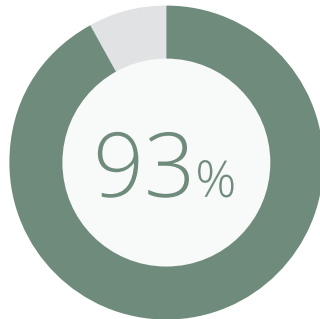


La mesure de la qualité à l'événement

Pour améliorer la réactivité et en complément des enquêtes de satisfaction plus longues et fastidieuses, le département « Customer Experience » a mis en place un court questionnaire pour mesurer la qualité à l'issue d'événements tels que l'octroi d'un crédit, l'ouverture d'un compte ou la résolution d'une réclamation. Ce programme, baptisé « Customer Voice », vise à évaluer l'indice de satisfaction en se basant sur le « dernier moment de vérité du client », afin d'identifier précisément les étapes du parcours client à améliorer.

2023
en chiffres

- Taux de satisfaction des clients



- Réalisation d'études de satisfaction clients entreprises et particuliers en 2023

Performance

Médiation interne	Nombre 2021	Nombre 2022	Nombre 2023
Clients / autres canaux	117	91	41
CCMB	247	361	437
Direction Générale	212	219	188
BAM	36	41	44
Réclamations par domaine	Nombre 2021	Nombre 2022	Nombre 2023
Engagements aux particuliers	222	219	214
Gestion des comptes	123	141	138
Monétique	132	211	210
Autres	135	141	148

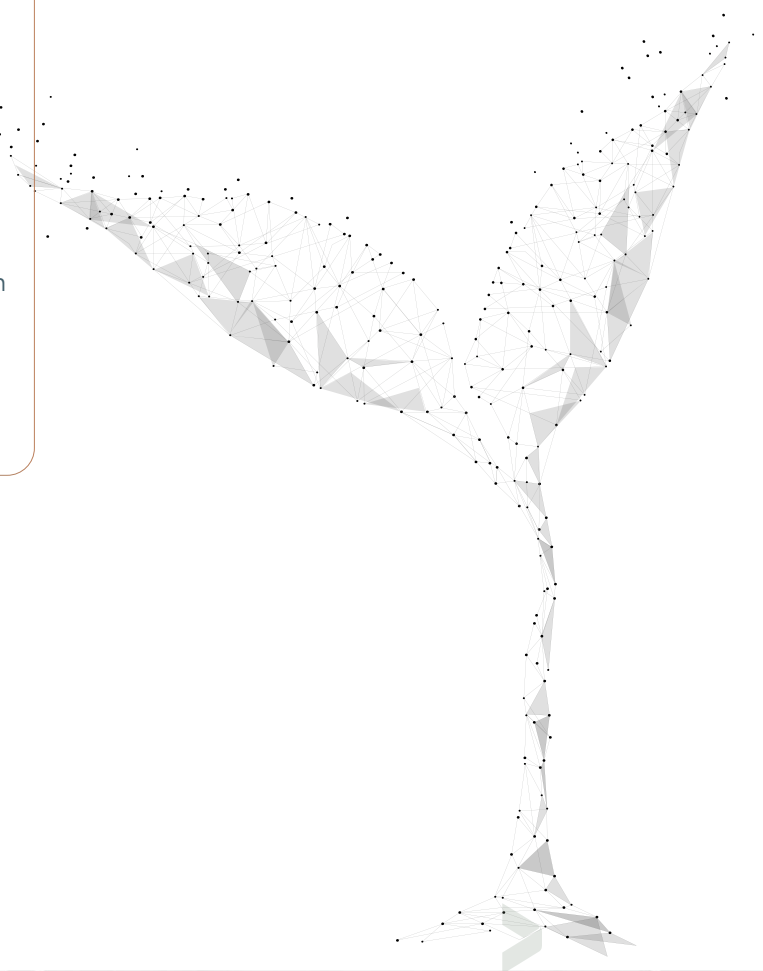
Ambition
2025

Objectif

93% de taux de clôture des réclamations clients dans les délais

Actions :

- Formation des collaborateurs du réseau en matière de satisfaction clients,
- Mise en place d'un Chatbot pour le service client.





**ORIENTER SES
FINANCEMENTS
POUR PREPARER
LE FUTUR**

A. ACCÉLÉRER ET LIBÉRER L'INNOVATION

La Banque poursuit ses actions en faveur de l'innovation, inscrite au cœur de son positionnement. Nous agissons pour cela sur deux volets : la stimulation de l'innovation interne auprès des collaborateurs et la captation de l'innovation externe en soutenant l'écosystème des start-ups.

212Founders : Programme d'Accompagnement et de Financement

212Founders est un programme d'accompagnement et de financement destiné à faire émerger des startups d'envergure mondiale en lien avec le Maroc et l'Afrique. Voici les principaux points à retenir :

- **Objectif :** 212Founders vise à soutenir les entrepreneurs à haut potentiel en les aidant à développer des startups innovantes avec une forte ambition d'internationalisation en Afrique et au Moyen-Orient.
- **Financement :**
 - Le programme propose un investissement Seed et Série A :
 - **Seed :** Jusqu'à 700 000 € (environ 7 millions de MAD) pour 10 à 20 % du capital.
 - **Série A :** Jusqu'à 1 million d'euros (environ 10 millions de MAD).
 - Le financement est structuré en deux phases :
 - **Phase 1 (Accélération) :** Environ 6 mois.
 - **Phase 2 (Scale) :** Environ 12 mois.
- **Campus :**
 - Historiquement basé à Casablanca, au Maroc, le programme 212Founders a ouvert un nouveau campus à Paris, en France, au sein de Station F, le plus grand campus de start-up du monde.
 - Les startups basées à Paris ou à Casablanca ont accès au même accompagnement, mentors et ressources.

CIH BANK et MINK : Collaboration pour l'Innovation Financière

CIH BANK est un acteur clé dans le programme 212Founders. En tant que partenaire, la banque joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des startups sélectionnées. Voici comment elle contribue :

• Financement et Investissement :

- CIH Bank participe au financement des startups en apportant des ressources financières pour soutenir leur croissance.
- Elle peut également investir directement dans certaines startups du programme.

• Expertise et Conseils :

- CIH BANK met à disposition des entrepreneurs son expertise en matière de finance, de gestion, et de développement commercial.
- Des conseillers de la banque interviennent pour aider les startups à structurer leur modèle économique, à gérer leurs finances, et à optimiser leur stratégie.

• Réseau et Accès au Marché :

- Grâce à son réseau étendu, CIH BANK facilite l'accès des startups aux opportunités commerciales et aux partenaires potentiels.
- Elle peut également aider les startups à se connecter avec des clients, des fournisseurs, et d'autres acteurs du marché.

• Promotion de l'Innovation :

- CIH BANK encourage l'innovation en soutenant des projets disruptifs et en favorisant l'adoption de nouvelles technologies.
- Elle participe activement à la dynamique entrepreneuriale au Maroc et contribue à l'émergence d'un écosystème startup florissant.

- **MINK** : Incubée en marque blanche par CIH BANK en partenariat avec LANA CASH, MINK propose des solutions de paiement et de services financiers innovants. Leur objectif commun est de promouvoir l'innovation dans le secteur financier au Maroc.

Ambition 2025

Objectif

Déployer au moins 1 programme d'innovation interne et 1 programme d'innovation externe au bénéfice des startups chaque année

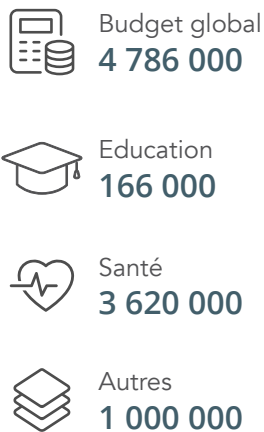
Actions :

- Test des capacités d'Open Banking par l'accompagnement de fintechs incubées
- Mise en place d'un Programme pour l'innovation verte et sociale
- Intégration du programme Founders 212
- Mise en place d'un mécanisme de suivi de l'impact des actions innovation

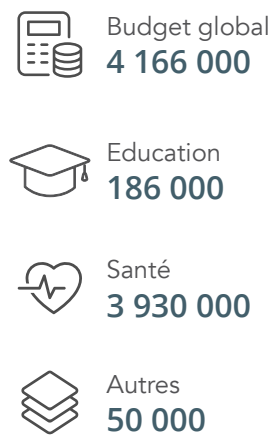
B. SOUTENIR LA CULTURE, LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES COMMUNAUTÉS

Acteur citoyen de premier ordre, CIH BANK agit au plus près des besoins des communautés et apporte un soutien permanent aux associations de la société civile œuvrant pour la santé, l'éducation, le sport et toutes les formes de solidarité avec les populations vulnérables.

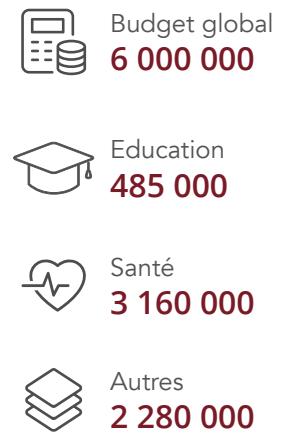
2021



2022



2023





La santé

Fidèle à son engagement en faveur de l'accès à la santé, CIH BANK a reconduit en 2023 son soutien à la Fondation Lalla Salma de prévention et de traitement du Cancer et à l'Organisation Panafricaine de lutte contre le Sida(OPALS). Un budget de 3 160 000 DH a été consacré à ce volet qui est un axe majeur du soutien communautaire de la banque.



L'Entrepreneuriat féminin

En 2023, CIH BANK a renforcé son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin en signant un partenariat stratégique avec l'AFEM (Association des Femmes Cheffes d'Entreprises du Maroc).

Partenaire financier officiel, CIH BANK est devenu le partenaire financier officiel de l'AFEM. Dans ce cadre, la banque propose des solutions de financement avantageuses répondant aux besoins des femmes entrepreneures et porteuses de projets. Ces solutions visent à soutenir leur développement et leur croissance.

Accompagnement et incubation : L'accord inclut un accompagnement spécifique pour les femmes entrepreneures. L'AFEM et CIH BANK œuvrent ensemble pour renforcer les compétences transversales et spécifiques des entrepreneures. Cela se traduit par des actions concrètes telles que l'orientation des projets d'entreprise, le financement via des offres comme INTELAKA, et un appui global.

L'AFEM, fondée en 2000, est une association pionnière au Maroc réunissant des femmes cheffes d'entreprises engagées activement dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers tout le territoire marocain. Ce partenariat entre CIH BANK et l'AFEM contribue à l'autonomisation des femmes et à la croissance économique du pays.



L'Education et la Solidarité

En 2023, CIH BANK a concrétisé son engagement en faveur de l'éducation et du développement socio-économique des jeunes en signant une convention de partenariat avec Jadara Foundation. Cette initiative vise à favoriser l'épanouissement éducatif des étudiants méritants issus de parcours d'excellence, mais en difficulté financière. Voici les principaux aspects de ce partenariat :

- Bourses d'études : CIH BANK s'engage à contribuer à l'octroi de 5 bourses d'études aux bacheliers méritants de Jadara Foundation. Ces bourses couvrent partiellement les frais annuels de prise en charge des bénéficiaires.
 - Mentorat individuel : En plus de l'aide financière, CIH BANK soutient les actions de Jadara Foundation en s'impliquant dans le mentorat individuel des boursiers. Les collaborateurs de CIH BANK jouent un rôle essentiel en accompagnant les étudiants dans leur parcours académique et professionnel.
 - Mécénat de compétences : Le partenariat inclut également la mise en place d'un mécénat de compétences. Les collaborateurs de CIH BANK partagent leur expertise et leur réseau professionnel avec les étudiants, les aidant ainsi à explorer différentes voies professionnelles et à construire leur propre réseau.
 - Opportunités de stage : CIH BANK offre aux boursiers de la Fondation des opportunités de stage. Cela permet aux étudiants d'acquérir une expérience pratique dans le monde professionnel et de se préparer à intégrer le marché du travail.
- En combinant l'aide financière, le mentorat individuel et les offres de stage, CIH BANK et Jadara Foundation créent un environnement propice au développement académique et professionnel des étudiants méritants issus de milieux défavorisés. Ils contribuent ainsi à la formation de futurs leaders et professionnels compétents.

C. FINANCER L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Confronté aux conséquences du changement climatique, principalement celles liées à la rareté des ressources en eau, le Royaume du Maroc s'est engagé à déployer les efforts à même de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux effets de ce dernier. C'est dans ce sens que notre Banque œuvre en faveur du financement de projets à impact environnemental tout en mettant en œuvre une gestion environnementale interne de ses propres activités.

Maitriser notre propre empreinte environnementale

Impact environnemental de fonctionnement

En 2023, CIH BANK a franchi une étape importante dans sa démarche environnementale en réalisant son premier bilan carbone. Suivant la méthode GHG Protocole Scope 3 (hors financement), cette évaluation a permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités de fonctionnement, incluant le déplacement du personnel, les achats, la construction, et bien d'autres.

Ce projet, co-construit, a mobilisé l'ensemble des collaborateurs de la banque, démontrant ainsi l'engagement collectif en faveur de l'environnement. Plus qu'une simple évaluation, ce bilan carbone a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux environnementaux.

Résultats Bilan Carbone 2023

Périmètre de calcul du Bilan Carbone

Le bilan a été réalisé à partir des données recueillies durant l'année 2023 pour les entités suivantes

- Le siège et annexes
- Le centre de formation
- Le club CIH BANK
- Les agences
- Les logements de vacance

Ce bilan a été réalisé selon le standard international GHG Protocol

Etapes :

Evaluation du Bilan Carbone 2023

- 1) Définition du périmètre et de la stratégie de collecte de données
- 2) Collecte de données et contrôles
- 3) Evaluation des émissions de GES
- 4) Sensibilisation des contributeurs et référents RSE aux enjeux climatiques

Résultats

Emissions totales (tCO ₂ e)	Emissions par ETP (tCO ₂ / ETP)	Emissions par CA (tCO ₂ / MAD)
27 597	9	0,0075

Item	Somme de Total (TCO ₂ e)	Somme de Total (TCO ₂ e) ²
Scope 3	20 176	73,11%
Scope 2	7 274	26,36%
Scope 1	146	0,53%
Total général	27 597	100,00%

Politique environnementale et mesures phares

Notre politique environnementale s'articule autour de deux grands axes : le choix de solutions et technologies à impact positif sur l'environnement et l'incitation des prestataires à travers une charte. La Banque a ainsi fait depuis quelques années les choix suivants :

- Usage de matériaux et équipements durables pour la construction et la rénovation de ses bâtiments (corian, bois, verre, climatisation écoefficiente...) depuis 2017 ;
- Généralisation progressive de l'éclairage LED depuis 2017 ;
- Généralisation des imprimantes multifonctions paramétrées recto/verso par défaut et suppression des imprimantes individuelles ;
- Digitalisation des processus métiers

fortement consommateurs de papier ainsi que des comités internes et des instances sociales ;

- Digitalisation d'une partie des imprimés et des courriers adressés à la clientèle ;
- Déploiement de la politique zéro archive au niveau des agences ;
- Remplacement au fur et à mesure des serveurs informatiques par des de nouveaux serveurs nécessitant moins de réfrigération ;
- Réduction du nombre de voitures du parc auto et remplacement par des voitures plus efficaces.

Ces grands projets s'accompagnent d'un suivi par agence (eau et électricité) afin de sensibiliser aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d'eau par exemple).

Performance

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Commentaires
Consommations d'eau, d'énergie et de matières					
Nombre de voiture Parc Auto	Nb.	23	23	20	Cession de 3 anciennes voitures
Consommations de carburant	litre	25 250,00	28 188,93	26 670,00	La consommation est exprimée en litres et ne comprend pas les consommations du personnel (voitures de service ou personnelle).
Consommations de papier (dont part recyclée)	Kgs (consommation totale)	78 984,00	105 528,00	91 834,07	Baisse constatée dans la consommation de papier suite à la digitalisation des contrats relatifs à l'entrée en relation en agence: 36.822 rames de papier consommées pour un poids de 2,494 Kg
	(%) recyclé	15%	6%	14%	12 500 KG de papiers usagers récupérés par un prestataire pour destruction
Consommations de tonners (dont part recyclée)	Nb. (%)	15 unités (0%)	29 unités	21 unités	il s'agit des unités achetées par la DPAL et consommées en 2023, hors tonners utilisés dans le cadre du contrat de location géré par le SI
Consommation de carton	Kgs (consommation totale)	8 649	14 087	8 465	Consommation 2023: 6 440 cartons Archiver pour un poids de 650g + 10 997 boîte archives pour un poids de 216 G + 2 240 Carton d'emballage pour un poids de 850 g

Financer des projets verts

Depuis le lancement de la ligne de financement GREEN DEV, dédiée au financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, en partenariat avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, CIH BANK ne cesse de se positionner comme un acteur clé de la promotion et du financement de la transition énergétique et de la décarbonation de l'économie. En plus de l'accompagnement

et du financement, la Banque se veut partenaire de la dynamique de lutte contre les changements climatiques à travers la participation et la contribution aux politiques sectorielles et à la dynamique nationale portant sur l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique

Financement de projet d'infrastructure hydraulique

CIH BANK joue un rôle essentiel dans le financement de projets d'adaptation au changement climatique, en particulier ceux liés au stress hydrique. L'un de ces projets remarquables est le transfert d'eau entre le barrage Garde Sebou et le barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah. Ce projet, d'une valeur de 6 milliards de dirhams, a un impact significatif sur la sécurisation de l'eau potable pour les régions de Rabat et Casablanca. Environ 12 millions de personnes bénéficient de cette initiative. Le projet est actuellement opérationnel.

Le volume d'eau cible pour ce transfert est estimé entre 300 et 400 millions de mètres cubes (Mm³). La contribution de CIH BANK réside dans le financement du marché, ce qui permet de concrétiser cette mesure cruciale pour la préservation des ressources hydriques et l'adaptation aux défis climatiques. En soutenant des projets comme celui-ci, CIH BANK démontre son engagement envers la durabilité environnementale et le bien-être des communautés qu'elle dessert.





L'offre de financement "Green Dev" est un crédit d'investissement conçu en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre de la ligne de financement GEF (Green Economy Financing Facility), permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre est une solution clé en main intégrant ce qui suit :

- Un financement sur mesure selon le besoin du client et la nature de l'investissement ;
- Une assistance technique gratuite permettant au client de bénéficier d'un audit énergétique à même de l'orienter dans le choix des postes, consommant de l'énergie, à optimiser et du matériel à acquérir ;
- Une subvention d'investissement variant de 10 % à 15 % du montant du prêt.

2023
en chiffres

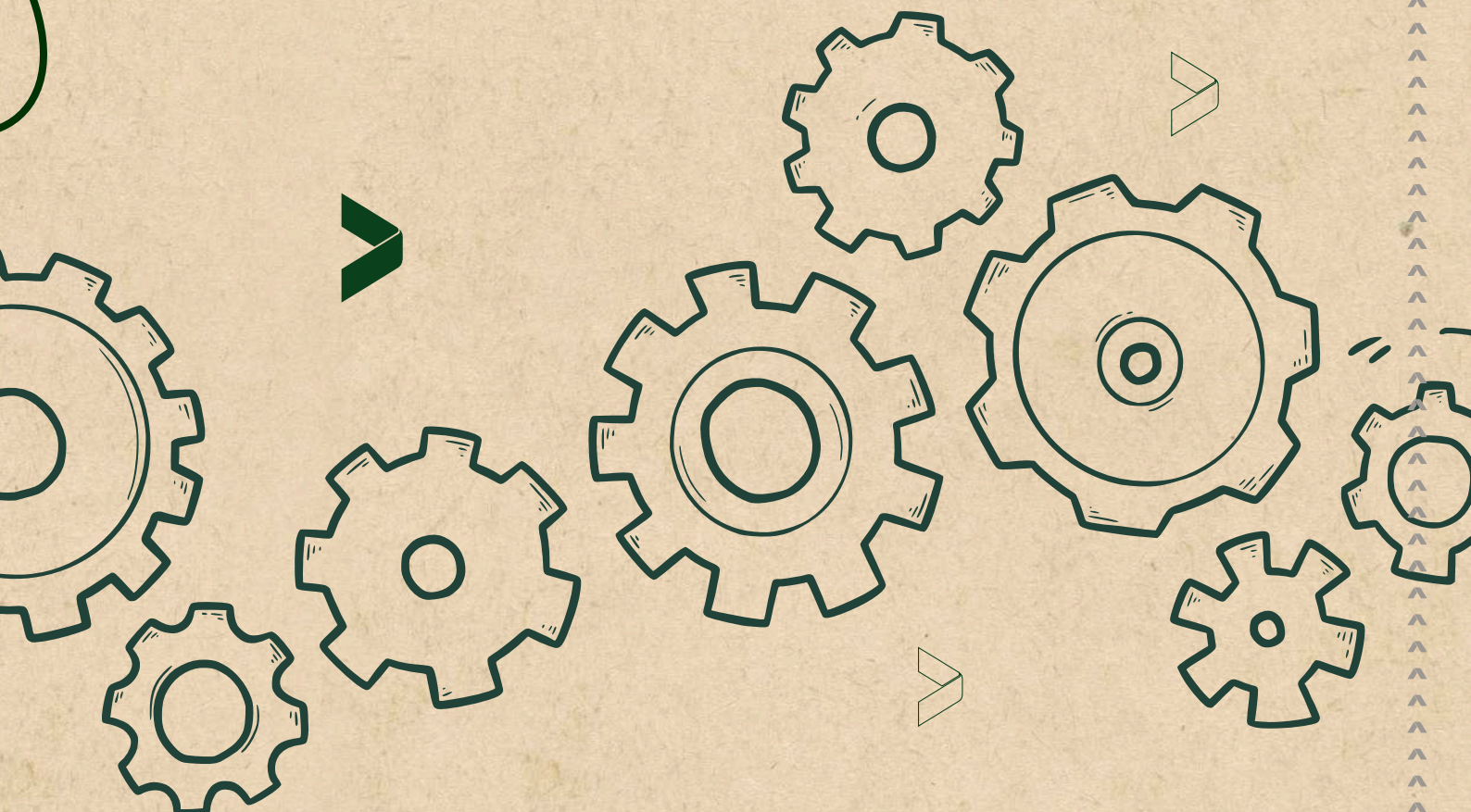
61,2 MDH dédiés aux financements verts

Ambition
2025

- Mettre en place un Système de gestion de Risques Environnementaux et Sociaux
- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés



**AVOIR DES
PROCESSUS
INTERNES
MODERNES**



A. METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE LA RSE

La gouvernance de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein de CIH BANK s'appuie sur quatre piliers :

Conseil d'Administration :

- Valide les orientations stratégiques liées à la RSE.

Comité de Direction dédié à la RSE :

- Se réunit semestriellement pour proposer des orientations.
- Veille à la mise en œuvre de la stratégie RSE.

Fonction RSE :

- Coordonne la mise en œuvre de la feuille de route RSE.
- Assure le reporting des performances en collaboration avec les relais RSE au sein des différentes fonctions de la banque.

Cette structure favorise une approche intégrée et cohérente de la RSE, contribuant ainsi à la croissance et à la durabilité de la banque.



2023 en chiffres

- 1** Réunion du Conseil d'Administration
- 2** Comités de Direction dédiés à la RSE
- 1** Responsable RSE
- 21** relais RSE formés, à raison d'un relais par fonction concernée par les enjeux RSE
- 100%** des Directeurs centraux formés aux évolutions réglementaires RSE et aux risques climatiques
- 2** E-learning dédiés à la Stratégie RSE et aux éco-gestes

Ambition 2025

Objectif

100% des collaborateurs sensibilisés à la RSE

Actions :

- Recrutement d'une ressource dédiée à la RSE
- Points RSE réguliers en Comité d'Administration
- Intégration de critères de performance liés aux objectifs RSE dans la rémunération variable des dirigeants
- Système dématérialisé de reporting RSE (collecte des indicateurs et informations qualitatives)
- Dispositif de contrôle interne RSE à intégrer à l'audit interne ou à l'audit permanent (au sujet des risques significatifs en termes de RSE)

B. RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LA DÉONTOLOGIE

La conformité de ses pratiques aux lois et réglementations en vigueur a toujours été une priorité pour CIH BANK. Par ailleurs, la Banque conduit ses affaires dans le respect de l'éthique et la déontologie du métier, autant avec ses clients et collaborateurs que ses fournisseurs.

Les risques de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme inhérents au secteur bancaire sont identifiés et traités conformément aux lois et réglementations nationales et internationales.

Système de Management Anti-corruption (SMAC)

En 2023, CIH BANK a pris des mesures significatives pour renforcer son intégrité et sa lutte contre la corruption. Voici les points clés en matière de gestion anti-corruption :

Système de Management Anti-corruption (SMAC) :

- La banque a mis en place un SMAC pour prévenir et détecter toute forme de corruption. Ce système vise à garantir que les employés et les prestataires respectent strictement les dispositions de la politique anticorruption de la CIH Bank.
 - L'engagement est clair : aucun acte de corruption, qu'il soit reçu ou donné, n'est toléré.
- Certification ISO 37001 :
- La CIH BANK a obtenu la certification ISO 37001 pour son SMAC. Cette norme internationale atteste de la conformité du système

de gestion anti-corruption aux meilleures pratiques.

- Cela renforce la crédibilité de la banque et démontre son engagement envers l'intégrité et la transparence.

En ce qui concerne les sanctions :

- Pour le personnel, les sanctions disciplinaires sont prévues conformément à la procédure de gestion des sanctions, en respectant les dispositions du code du travail.
- Quant aux partenaires externes, les conventions et contrats incluent une clause anti-corruption. Cette clause permet à CIH BANK de résilier le partenariat en cas de non-respect des règles anti-corruption.

CIH BANK s'efforce ainsi de maintenir une culture d'intégrité et de responsabilité, tout en contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Le Code d'Éthique et de Déontologie a été mis à jour en 2021 de façon à intégrer spécifiquement le volet relatif à la politique des cadeaux, à la lutte contre la corruption et au devoir d'alerte éthique. De même, une nouvelle politique de lutte contre la corruption ainsi qu'une politique de lutte contre la fraude ont été validées au cours de l'année 2021 par les instances de la Banque.

Aussi, nous avons renforcé notre politique de sécurité des systèmes d'information, afin d'accompagner notre transformation digitale en essor constant et de garantir la protection des données à caractère personnel de clients.

Achats responsables

La politique d'achats responsables s'appuie sur 5 principes qui dictent les règles à observer, de l'expression du besoin à la livraison des produits et services :

- La redevabilité
- La transparence et le comportement éthique et déontologique
- Le respect des parties prenantes
- L'intégration des aspects RSE dans les pratiques d'achats
- La conformité légale et réglementaire

Pour un approvisionnement traçable et responsable

Nous suivons une procédure rigoureuse de sélection des fournisseurs, dont la conformité aux lois sociales et fiscales est vérifiée sur la base de documents administratifs. Le processus rigoureux de sélection de nos fournisseurs, nous permet de vérifier sur base documentaire, leur conformité aux lois sociales et fiscales. Aussi, veillons-nous à la mise en concurrence des fournisseurs pour la passation

des marchés pour toutes les prestations dont la Banque a besoin. Celle-ci se fait sur la base d'une réponse à un cahier de prescriptions spéciales (CPS) pour prestation d'un montant supérieur à 200 000 MAD.

C'est la réponse technique la plus aboutie par rapport à ce CPS qui est privilégiée dans la limite des estimations budgétaires.

Par ailleurs, la priorité est donnée aux entreprises marocaines ou implantées au Maroc et lorsque la prestation n'est pas disponible localement, nous n'hésitons pas à encourager le prestataire étranger à avoir une activité locale. En outre, nous privilégions tant que possible, en veillant au respect des standards de qualité, les achats dans les régions. Le personnel de sécurité et d'entretien fait l'objet d'un recrutement local dans les différentes régions de la part des prestataires choisis.

Notre panel de fournisseurs est constitué d'entreprises de toutes tailles, avec une majorité de PME et de startups. Nous orientons uniquement les achats nécessitant d'importants investissements vers les grandes entreprises.

Suite à l'intégration des critères RSE dans le portail digitalisé N@chtary de réponse aux appels d'offres et consultations, l'entreprise soumissionnaire doit indiquer si elle dispose d'une politique RSE. Les aspects RSE sont regardés de plus près pour les fournisseurs critiques, en particulier les prestataires d'entretien et de sécurité qui font l'objet d'une vérification continue des déclarations à la CNSS des travailleurs sur nos sites.

Des critères environnementaux sont par ailleurs appliqués spécifiquement aux achats informatiques et autres équipements énergivores : efficacité des serveurs informatiques et des équipements, clauses de reprise du matériel informatique... La relation avec nos fournisseurs est encadrée par une charte des prestataires qui engage tout un chacun au respect de la législation, de l'environnement et de l'éthique. L'adhésion à cette charte est un préalable au référencement de tout fournisseur.

2023 en chiffres

Aucune sanction ou allégation liée au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

93 % des achats en valeur réalisés auprès de prestataires locaux

Ambition 2025

Objectif

100% du réseau et des fonctions Audit et Inspection Générale, Achats, etc... (fonctions à préciser selon les zones de risques) formés à la lutte contre la corruption d'ici 2025

Actions :

- Ligne d'alerte anonyme de déontologie (plateforme permettant aux collaborateurs de faire part de leurs inquiétudes éventuelles concernant tout dysfonctionnement ou infraction à la législation, aux règlements et aux politiques et procédures internes, dès lors que les canaux habituels d'expression des préoccupations sont indisponibles ou inappropriés, sans crainte de représailles)
- Dématérialisation complète du circuit de paiement des fournisseurs



C. AMÉLIORER LES PROCESSUS INTERNES PAR LE DIGITAL

En harmonie avec les nouvelles offres 100% digitales de la Banque, CIH BANK poursuit son processus d'automatisation et de digitalisation des processus internes avec une agilité croissante. Dès le changement de son identité visuelle en 2014, CIH BANK a été la première banque à amorcer sa transformation digitale, en phase avec sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ».

Cette démarche s'étend processus par processus, métier par métier, et la digitalisation interne de la Banque est en constante progression.

Dans cette optique, CIH BANK s'engage à faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité à travers :

- La bancarisation des personnes traditionnellement éloignées est une priorité stratégique. L'extension du réseau et la digitalisation de l'offre produits permettent d'accompagner cette transformation.
- La digitalisation croissante de l'offre produits s'étend naturellement aux processus liés aux crédits, de l'entrée en relation à l'octroi et au remboursement. Des processus dématérialisés sont en cours de mise en place pour faciliter les demandes de crédit.
- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence:

- CIH BANK est convaincue que l'automatisation croissante du traitement des services bancaires de base justifiera à terme leur non-facturation.

En parallèle, les services à valeur ajoutée seront facturés de manière équitable, sans compenser la gratuité des services de base. La transformation digitale de CIH BANK est un exemple réussi, avec un investissement de 500 millions de dirhams sur 4 années de développement et 2 années de finalisation, faisant de la banque une référence continentale en la matière.

2023
en chiffres

100% des nouvelles offres son digitalisées

Ambition
2025

Objectif
100% du réseau couvert par la politique zéro archive

Actions :

- Améliorer les applications internes et externes par le digital
- Repenser et alléger les processus internes (signature électronique, GMAO, etc.)
- Digitaliser l'instruction des crédits pour l'entreprise



D. ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES ET LES CRISES SYSTÉMIQUES

Analyser et anticiper les risques économiques, sociétaux et environnementaux inhérents au système financier en va de la pérennité de ses acteurs. C'est dans cette optique que nous mettons en œuvre tous les moyens à même de nous permettre d'identifier les signaux faibles et d'accroître notre capacité à gérer les crises éventuelles.

La Banque s'appuie, pour cela, sur deux cartographies des risques opérationnels à impact financier : l'une pour les métiers et l'autre pour les fonctions supports. Ces cartographies sont mises à jour annuellement pour prendre en compte de nouveaux risques et de nouvelles cotations. Elles sont présentées au Comité des Risques, émanant du Conseil d'Administration.

Cotation

Chaque risque est coté selon son occurrence, son impact financier et son impact légal et en termes d'image

Classification

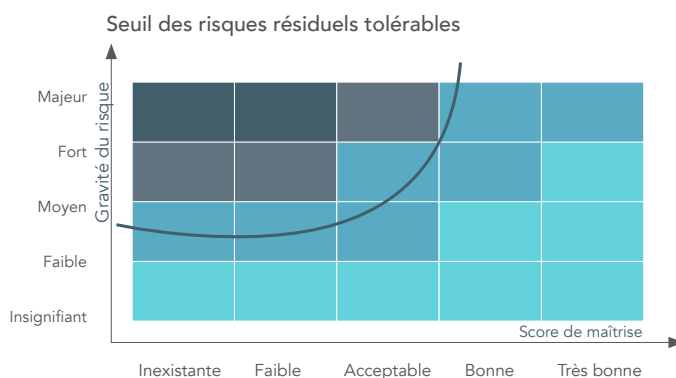
Les risques sont ensuite classifiés dans une matrice selon leur fréquence et l'impact, qui déterminent la gravité

Appréciation

Cette gravité des risques est croisée avec le score de maîtrise du risque selon la matrice ci-dessous

2023
en chiffres

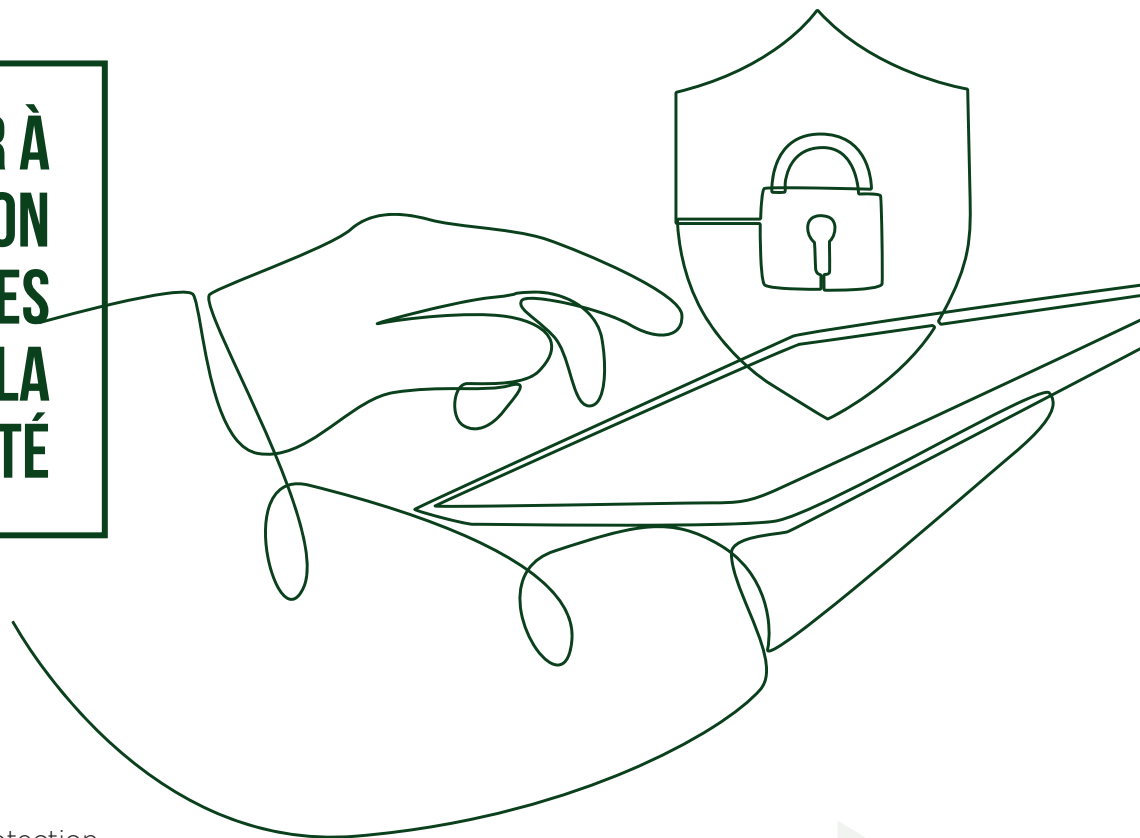
135 positions (incluant 20 positions relatives aux effectifs de la DSI) identifiées comme étant critiques pour la continuité d'activité et pour lesquelles une stratégie a été mise en place pour garantir le repli.



Ambition
2025

Mise en place d'une politique de gestion des risques financiers et extra-financiers tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.

E. VEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES CLIENTS ET À LA CYBERSÉCURITÉ



Les risques de protection des données clients et de cybersécurité engendrés par la digitalisation croissante de nos produits et services et de l'ouverture des systèmes d'information bancaires font l'objet d'une gestion rapprochée et en temps réel, dans le but de préserver notre image et la qualité de la relation client. C'est ainsi que le code de déontologie et d'éthique rappelle l'importance de l'intégrité et du bon traitement des données personnelles et définit les obligations des collaborateurs. La cybersécurité est un domaine en constante évolution, rester informé des dernières menaces et vulnérabilités et avoir la mobilisation exemplaire est un de nos objectifs permanents. En 2023, la banque a procédé à la validation d'une nouvelle stratégie sécurité, appelé « Security Boostup 23-25 », s'étalant sur 3 ans, 2023-2025.

Toujours durant 2023, l'activité Sécurité SI de la banque a connu une évolution très importante sur plusieurs volets :

Organisation de l'activité Sécurité SI

Une nouvelle organisation de l'activité a été mise en place ainsi, l'activité sécurité SI est devenue une Direction indépendante de la Direction des Systèmes d'Information avec des responsabilités clairement définies en terme de gouvernance et de l'opérationnel.

Nouvelle Charte d'Usage des Ressources Informatique et des Règles Générales de la Sécurité SI

Une nouvelle Charte et des nouvelles Règles de Sécurité SI ont été rajoutées au code de déontologie et d'éthique rappelant l'importance de l'intégrité et du bon usage des outils mis à disposition et définit les obligations des collaborateurs. « Security By Design » est l'approche adoptée pour les règles générales de la Sécurité SI.

Capacité de détection et de réaction

En plus du cadre documentaire de gestion des incidents Sécurité SI, l'activité cybersécurité de la banque est dotée de deux nouveaux services :

- 1- Le Threat Intelligence, pour une meilleure défense proactive et une réponse rapide et efficace aux cybermenaces.
- 2- La supervision sécurité via la mise en place d'un SOC (Security Operation Center) en mode SaaS avec un cabinet spécialisé ayant la certification PASSI (*RESTATAIRES D'AUDIT DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION QUALIFIÉS*) fourni par la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI). Ces services nous ont permis de renforcer nos moyens de protection, de détection et de réponse de la manière la plus efficace aux menaces cyberattaques.

Protection des données

Une nouvelle politique de sécurité Cloud a été mise en place pour cadrer et régulariser tout besoin de Move To Cloud. Une politique basée sur une approche d'analyse de risque à la fois du fournisseur du service cloud (FSC) ainsi que des types de données objets d'externalisation permettant de satisfaire à la fois une conformité réglementaire et technique.

Sécurité d'accès

Un nouveau design a été adopté avec la mise en place d'une nouvelle solution de contrôleurs supportant de nouveaux mécanismes de contrôles d'identité à deux facteurs. Le niveau de sécurité d'accès réseau local est très élevé, confirmé par des tentatives d'intrusion réalisées par un cabinet externe spécialisé et qui n'a pas réussi à s'introduire malgré l'usage de multiples techniques d'intrusion. L'outil IAM (Identity Access Management) a été généralisé pour la gouvernance des accès logique aux plates formes technique. Un nouvel annuaire est mis en place centralisant tous les utilisateurs internes et externes ainsi qu'un nouveau process digital de gestion de cycle de vie des habilitations depuis l'arrivée jusqu'à le départ.

Une nouvelle solution de télétravail a été introduite avec 3 facteurs à vérifier avant d'octroyer l'accès distant.

Sensibilisation des employés internes et des clients

Un nouveau plan de sensibilisation de nos employés a été validé, depuis le parcours d'intégration des nouveaux recrues, à la production des capsules éducatives avec des quizz, la planification des sessions présentielle et enfin les simulations des tests dans des conditions réelles.

Nos clients ont profité également de plusieurs campagnes de sensibilisation à travers différents canaux :

1. Canal des réseaux sociaux :
 1. Plusieurs vagues de publications de vidéos et de posts sur Youtube - TikTok – Facebook – Instagram - LinkedIn - Twitter
 2. Publication des vidéos de sensibilisation en collaboration avec des acteurs actifs
2. Canal SMS : push des notifications mensuelles avec un message en Arabe et en Français
3. Canal digital : notification dès l'authentification des clients sur l'application CIH Mobile
4. Canal Web : publication des messages dynamiques sur la page d'accueil du portail officiel CIH BANK
5. Canal télévision : participation à un reportage sur la chaîne 2M





Veille préventive

L'audit de sécurité et les tests d'intrusion sont un levier essentiel nous permettant d'assurer une veille préventive et d'évaluer l'efficacité des mesures en place, en vue de les améliorer en continu.

Les opérations d'audit sont réalisées par des experts en la matière et des « ethical hackers » à partir de données brouillées et anonymisées, ne permettant pas d'accéder aux données clients. Un comité se réunit bimensuellement afin de passer en revue les incidents et vulnérabilités éventuellement détectées. A fin 2023, les vingtaines d'opérations d'audit réalisées, nous ont permis de détecter et corriger dans la foulée quelques possibilités d'intrusions majeures.

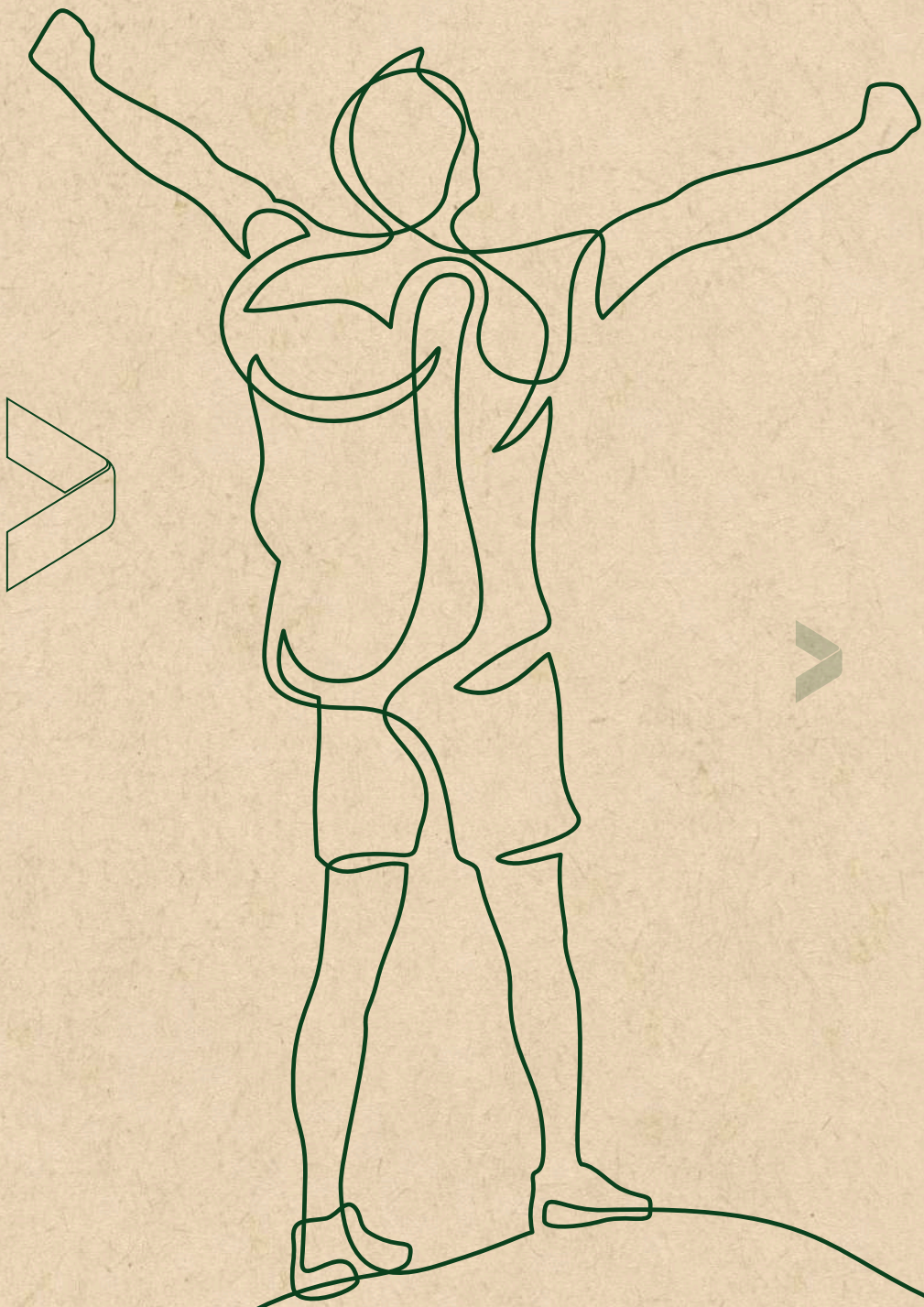
Ambition 2025

Objectifs

- Continuer la modernisation de l'arsenal de cybersécurité et de la cyber résilience qui se basent sur la prévention des attaques et des intrusions malveillantes dans nos systèmes et nos infrastructures technologiques
- Améliorer la capacité des systèmes à résister et à se rétablir en cas de perturbation

Action :

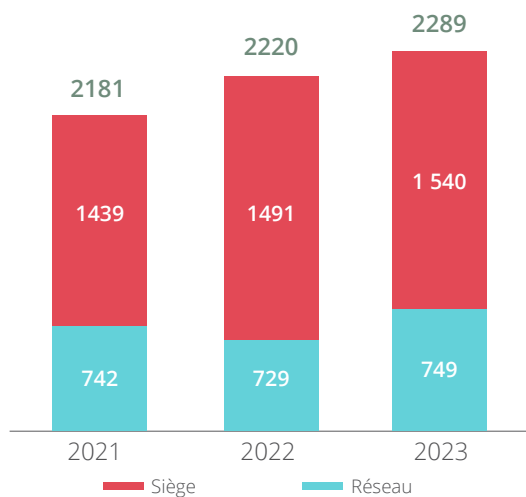
Réaliser la roadmap « Security Boostup 23-25 »



ETRE UN EMPLOYEUR CITOYEN

A. LE PROFIL HUMAIN

Les effectifs ont cru significativement en 2023 (+3%) pour s'établir à 2289 collaborateurs.



Indicateur	2021				2022				2023			
	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés
Recrutements par catégorie	259	15	137	107	258	6	178	74	312	7	201	104
Démissions par catégorie	113	9	76	28	134	9	91	34	151	5	105	41
Licenciements par catégorie	4	0	1	3	2	0	1	1	1	0	1	0

La diversité de nos effectifs

En 2023, CIH BANK a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route relative à sa Charte CIH BANK pour l'égalité des genres en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.

Par ailleurs, notre Code d'Éthique et de Déontologie rappelle l'importance que nous accordons au principe d'égalité des chances dès le recrutement et tout au long de la carrière, tant dans les affectations ou promotions que dans la rémunération.

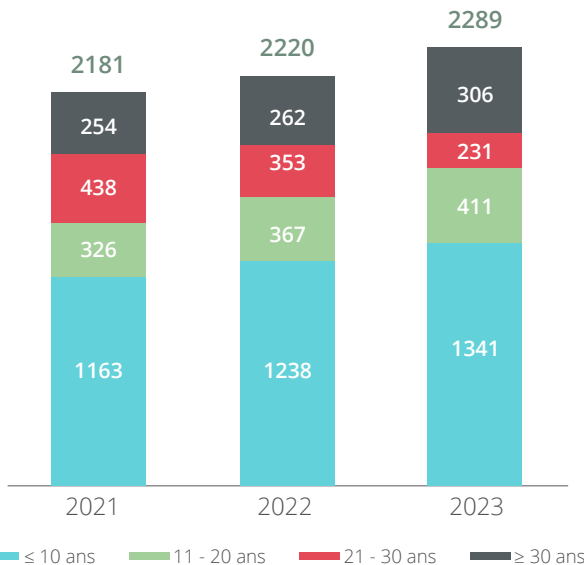


“ Aucune distinction ne peut se faire sur la base d'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap, de la situation matérielle [...] . ”

Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie.

Âge

De nombreux jeunes chargés de compte et de clientèle rejoignent nos rangs pour soutenir l'expansion et la croissance de notre réseau. En effet, les collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté représentent plus de la moitié de nos effectifs. La Banque va à la rencontre de ses nouvelles recrues lors des salons et forums de recrutement organisés par les écoles et universités.



Les projets relatifs à la Charte sont suivis par les ambassadeurs RSE et des fonctions tels que le Capital Humain, la Communication, la Banque de l'entreprise et la Banque des Particuliers et des Professionnels.



Parité

CIH BANK œuvre à favoriser la diversité, en garantissant l'égalité des chances entre les individus car c'est un facteur clé de croissance et de stabilité de toute société. Fort de son engagement citoyen, CIH BANK poursuit ses efforts en faveur de l'égalité des genres, conformément aux principes énoncés dans la Charte CIH BANK pour l'Équité professionnelle, l'Inclusion et l'Autonomisation économique des femmes, adoptée en 2022. En effet, la Banque est certaine que l'équité professionnelle entre hommes et femmes au sein des organes de gouvernance et des effectifs participe à l'émergence du plein potentiel de chaque collaborateur, renforce l'innovation et contribue à une gouvernance efficiente.

La Charte du Genre CIH BANK

Les principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK ont été validés, par le Comité RSE présidé par le Président de la Banque.

Principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK

a. Promouvoir et renforcer la représentativité des femmes au sein des organes de gouvernance

Poursuivre les efforts de représentativité des femmes au sein du Conseil d'Administration et de l'ensemble des instances de gouvernance.

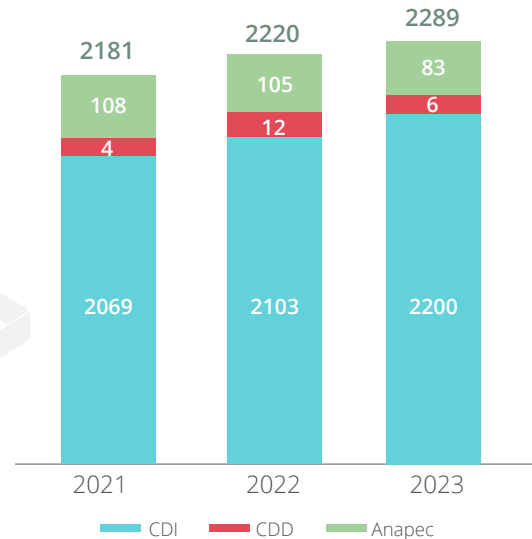
b. Sensibiliser les dirigeants et collaborateurs aux enjeux liés au genre

Sensibilisation des dirigeants et des collaborateurs à l'équité homme/femme lors de l'embauche, de la rémunération, de la promotion et de la prise en compte des événements de la vie comme la maternité.

c. Renforcer l'approche genre dans nos orientations stratégiques

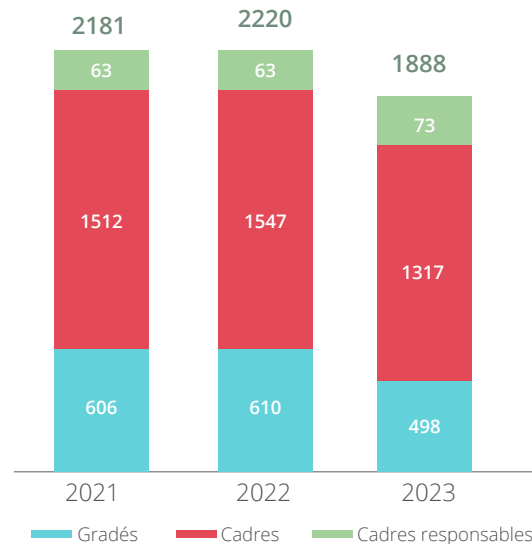
Renforcer l'équité professionnelle, l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes en fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs dans les domaines suivants:

- Recrutement
- Rémunération
- Evolution professionnelle
- Accès à la formation
- Santé sécurité
- Equilibre vie professionnelle, vie privée
- Intégration du critère genre aux outils et systèmes de gestion de la Banque
- Renforcement de l'offre de financement et d'accompagnement en faveur de la clientèle féminine.



d. Adopter une communication en faveur de l'équité des genres

Intégrer les notions d'équité des genres dans les actions de communication interne et externe, par la valorisation de l'image de la femme, et l'adoption d'une posture prônant l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.



e. Evaluer et communiquer les progrès réalisés

Evaluer les progrès réalisés au travers d'indicateurs de performance pertinents au vu des enjeux prioritaires.

B. ASSURER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES COLLABORATEURS



Service médico-social

- Assister les collaborateurs en cas d'urgence et assurer les visites médicales réglementaires
- Le service se compose du médecin du travail, en charge des examens médicaux d'aptitude et des visites médicales annuelles, d'une assistante sociale chargée d'assister le personnel dans les hospitalisations et d'une infirmière en charge des soins

Santé et sécurité

La mobilisation de l'ensemble de nos employés est essentielle pour le déploiement de notre modèle économique et pour accompagner notre croissance. Ils jouent un rôle de meilleurs ambassadeurs auprès de nos clients et de nos parties prenantes. Leur équilibre et leur santé sont des conditions essentielles pour notre performance.



Entité «Action sociale»

- Mettre en place des actions visant à favoriser l'épanouissement des collaborateurs
- Veiller au respect des exigences réglementaires en matière de conditions de travail (médecine de travail, d'hygiène et sécurité,...)

Pour veiller à la santé de ses collaborateurs, CIH BANK leur fournit une couverture maladie complète, des régimes de retraite simple et complémentaire ainsi que de prestations d'assurance et de prévoyance offrant des indemnités en cas de maladie, maternité, décès, invalidité, accident de travail et responsabilité civile. Des actions de médecine préventive sont également menées chaque année, telles que la vaccination contre la grippe saisonnière et le dépistage des affections pulmonaires et du diabète.

Bien-être

Au-delà de sa responsabilité de garantir la santé et la sécurité pour ses salariés, CIH BANK s'applique à leur proposer un cadre de travail qui contribue à leur bien-être, leur équilibre et leur épanouissement.



Comité Hygiène & Sécurité

Comité réglementaire instauré par le Code du Travail

- Traiter toutes les questions en rapport avec la sécurité, l'hygiène ou la médecine de travail
- Lieu d'échange et de concertation, il passe en revue les actions réalisées
- Traiter et analyser les accidents du travail
- Statuer sur les améliorations à apporter en matière de conditions de travail



Ouverture de la crèche CIH BANK

La Crèche CIH BANK a ouvert ses portes en septembre 2022 pour offrir aux collaborateurs une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle. Répondant aux meilleurs standards pédagogiques et représentant un réel avantage pour les collaborateurs et jeunes parents, la nouvelle crèche représente une solution de garde fiable, de grande qualité et à coût abordable du fait des subventions de la Banque.

Dialogue social

A l'instar des années précédentes, une communication permanente avec le partenaire social est maintenue durant l'année 2023 à la fois pour traiter les doléances des collaborateurs ainsi que pour échanger sur les projets structurants de la Banque.

Ainsi, en plus des rencontres mensuelles, les réunions périodiques prévues dans le cadre du Comité d'Hygiène et de Sécurité et du Comité d'Entreprise ont été tenues dans un esprit de partenariat constructif visant le développement de la Banque, le bien-être des collaborateurs.

C'est ainsi que la paix sociale au sein de CIH BANK se retrouve renforcé grâce à un partenariat basé sur la confiance, la transparence et le sens de responsabilité.

Pour les litiges sociaux, un seul dossier a été enregistré au titre de l'année 2023 concernant un ex-employé de la banque.

336 MAD
est le montant
moyen par
collaborateur
investi en médecine
préventive en 2023

2023
en chiffres

9,7% part des
primes dans la masse
salariale

2% du résultat net
net de la Banque
consacré aux œuvres
sociales

Ambition
2025

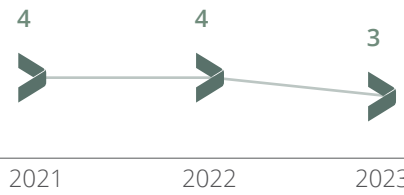
Objectif

90% de taux de
satisfaction relatif à
l'équilibre vie privée/vie
professionnelle

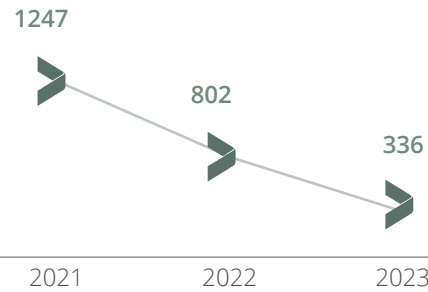
Actions :

- Elargissement du cadre d'action des œuvres sociales (médecine préventive, actions de sensibilisation, partenariats)
- Ouverture de la crèche d'entreprise
- Lancement d'un baromètre interne de mesure de la satisfaction des collaborateurs

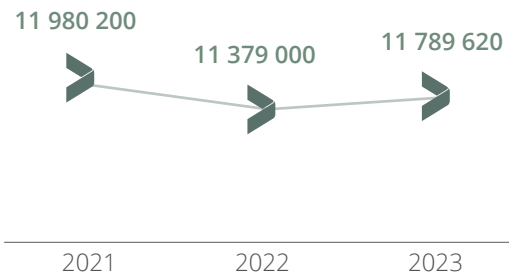
Effectif dédié à la médecine du travail
(médecins, infirmières...)



Montant moyen par collaborateur investi
en médecine préventive en MAD

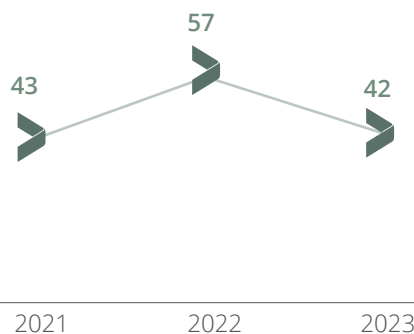


Part du résultat net de la Banque consacré aux
œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)



Performance

Évolution du nombre d'accidents du travail



Dialogue social	2021	2022	2023
Litiges collectifs	0	0	0
Litiges individuels	1	2	1
Le pourcentage d'employés couverts par des accords de négociation collective	100%	100%	100%

C. DÉVELOPPER LES COLLABORATEURS ET LEURS CARRIÈRES

Le positionnement innovant de la Banque exige une adaptation à l'accélération technologique, aux changements réglementaires et aux évolutions socio-économiques. Pour garantir la performance et la croissance attendues, nous privilégions la gestion de carrière accompagnée d'un parcours de formation personnalisé. Cela constitue la meilleure réponse à nos défis de consolidation et d'expansion du réseau, ainsi qu'à la digitalisation de nos offres et de nos processus.

Détection des talents

En ce qui concerne la détection des talents, nous avons mis en place un processus de recrutement ciblé et transparent. Voici les étapes clés :

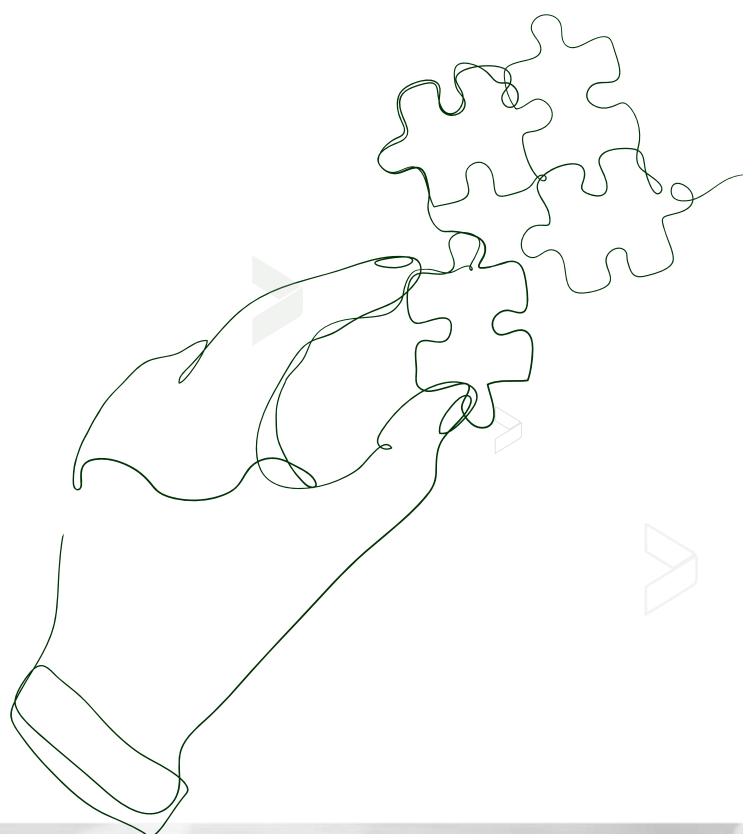
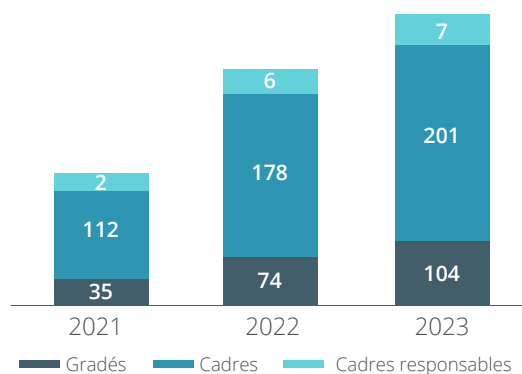
- 1. Validation des postes :** Les postes à créer sont approuvés lors des décisions budgétaires. Les besoins exprimés par les différentes entités sont ensuite agrégés.
- 2. Recherche et sélection des candidats :** L'entité recrutement, au sein de la Direction du Capital Humain, est chargée de rechercher et de sélectionner des candidats pour ces postes. Parfois, nous collaborons avec des cabinets spécialisés.

3. Entretiens et validation : Des entretiens sont menés au niveau de l'entité recrutement, puis par le pôle métier où le manager valide la candidature.

4. Validation finale : L'ensemble des recrutements est entériné par le Comité Administratif.

5. Proposition de salaires : Les salaires sont proposés en fonction de la nouvelle grille de salaires d'embauche.

Évolution des recrutements par catégorie



Gestion de carrière et mobilité interne

En 2023, 91 % de nos collaborateurs ont bénéficié d'une revue de performance et d'évolution annuelle. Ce moment privilégié permet d'échanger, de faire le bilan des réalisations et de la performance du collaborateur par rapport aux objectifs fixés un an plus tôt. Il offre également l'occasion d'aborder les perspectives d'évolution (promotion ou mobilité) ainsi que les besoins de formation du salarié.

Peoples review

En 2023, des "Peoples Review" ont été instaurés au sein de diverses entités, en étroite collaboration avec les managers. Cette initiative vise à conduire une évaluation approfondie de la situation individuelle de chaque collaborateur, dans le but de cerner leurs orientations professionnelles et leurs besoins en développement. Ceci offre l'opportunité de valider la liste des postes critiques et d'établir des schémas de relève adéquats, garantissant ainsi la continuité opérationnelle et le développement efficace de la banque.

Une série d'entretiens de carrière a été engagée à l'attention des collaborateurs. L'objectif de ces entretiens est d'identifier les aspirations professionnelles, les compétences nécessitant un développement, ainsi que les opportunités d'évolution. Ces rencontres stratégiques ont débouché sur la création de perspectives de mobilité interne entre les diverses fonctions de la banque, favorisant ainsi le développement professionnel et la diversification des compétences. Par ailleurs, de nouveaux parcours de formation "Métier" ont été identifiés et déployés selon les profils d'emploi ciblés, offrant ainsi la possibilité de construire de véritables carrières d'expertise. Dans cette optique, diverses thématiques ont été couvertes.

Formation et développement des compétences

Le projet de mise à niveau de la CIH BANK Academy, baptisée « CIH Khnowledge », a été lancé avec l'ambition majeure de transformer la formation des collaborateurs de la banque. Ce projet cohérent et à forte valeur ajoutée vise leur développement professionnel.

Les objectifs clés de ce projet sont les suivants :

- Proposer une stratégie de formation capable de répondre aux enjeux de la banque en termes d'up-skilling et de re-skilling.
- Construire une offre attractive et moderne au sein de l'académie, axée sur la formation et le développement des compétences. Cette offre doit propulser les collaborateurs et accompagner les mouvements au sein de la banque.
- Mettre en place un modèle opérationnel, une organisation et une gouvernance pour structurer l'action de l'académie et lui donner la portée et l'orientation nécessaires.
- Développer les outils de déploiement et de suivi de l'offre de formation de la CIH BANK Academy.

En outre, ce projet a permis de consolider la raison d'être de l'académie, qui inclut :

- L'alignement stratégique et la synergie.
- Le développement du leadership.
- Le comblement des écarts.
- L'accompagnement des changements.
- La sécurisation de l'expertise.
- L'amélioration de la performance.

De plus, l'académie s'est vue confier une autre raison d'être principale : Le Corporate Branding et la Culture d'entreprise. Le déploiement de la stratégie et de l'offre de la CIH BANK Academy prévoit un programme riche, avec un catalogue de formations intégrant plus de 300 thématiques. Plusieurs cycles proposant 110 thématiques sont dédiés aux collaborateurs, aux nouvelles recrues et aux managers.

2023
en chiffres

218 collaborateurs ont reçu une promotion

86% des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation

91% des collaborateurs ont bénéficié d'une revue de performance

Nouvelle classification des emplois

Le projet de classification des emplois vise à revaloriser le système de classification actuel et à en faire le socle de cohérence des activités RH. Son objectif est d'évaluer à sa juste valeur la contribution de chaque emploi dans le fonctionnement de la Banque et dans l'atteinte de ses résultats opérationnels et financiers.

De plus, cette nouvelle classification permet de garantir une gestion des ressources humaines équitable, ajustée aux responsabilités et compétences de chaque emploi. Elle contribue également à moderniser l'ensemble des pratiques de gestion du capital humain, tout en tenant compte de l'évolution des métiers et en mettant en avant les nouvelles compétences par la construction de trajectoires de carrière par profil.

Ambition
2025

Objectifs

100% de collaborateurs bénéficiant d'au moins une formation par an

95% des collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance et d'évaluation

Actions :

- Mise en place d'un nouveau programme d'on-boarding des nouvelles recrues
- Création d'une bourse de mobilité interne
- Mise à jour du référentiel des emplois et compétences

Part du budget de formation par rapport à la masse salariale

2,58 %

2021

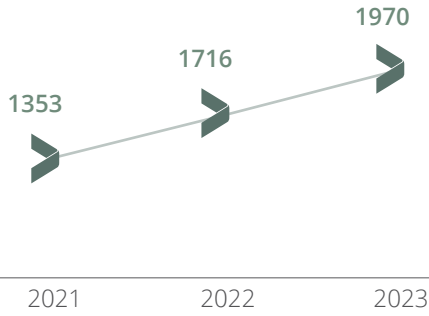
3,15 %

2022

3,52 %

2023

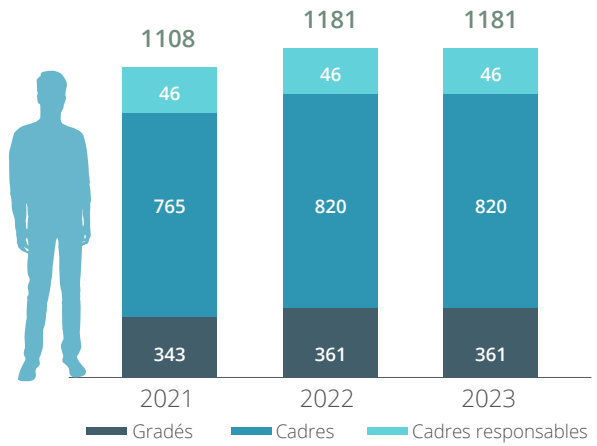
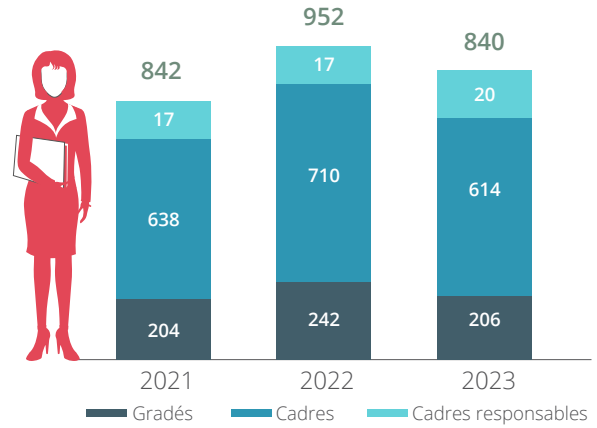
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation



Taux global de satisfaction des formations



Part des collaborateurs ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière au cours de la période de reporting par catégorie



Nombre de promotions 2023



D. GARANTIR UNE RÉMUNÉRATION EQUITABLE CORRÉLÉE A LA PERFORMANCE RÉELLE

Un système de rémunération équitable, étroitement lié à la performance, est essentiel pour garantir l'équité, motiver les équipes et fidéliser les talents au sein de CIH BANK. Cette approche se reflète à la fois dans la rémunération individuelle et dans la participation collective aux résultats de la Banque.

Voici comment ces éléments s'articulent :

- Chaque collaborateur est rétribué en fonction de sa contribution, de ses compétences et de ses responsabilités.
- Les performances individuelles sont évaluées de manière objective et transparente.

Intéressement & participation

En 2022, dans le cadre de notre dynamique de développement et de croissance soutenue, CIH BANK a décidé d'effectuer une augmentation de capital spécifiquement destinée à nos collaborateurs. Cette initiative leur offre l'opportunité de s'associer à la réussite financière du groupe.

L'augmentation de capital, qui constitue un levier essentiel pour notre responsabilité sociale et environnementale (RSE), renforce l'engagement de notre capital humain dans la stratégie de croissance de la banque. Elle favorise également un fort esprit d'appartenance au sein de notre institution.

Pour concrétiser cette démarche, nous avons mis en place un ensemble de dispositions exceptionnelles, incluant une décote significative et des conditions de financement avantageuses. Ainsi, les collaborateurs ont pu bénéficier des dividendes issus de cette initiative dès 2023.

2023
en chiffres

9,7% part des
primes dans la masse
salariale

4,48% part du
capital de CIH BANK
détenue par les
collaborateurs

Ambition
2025

Objectif

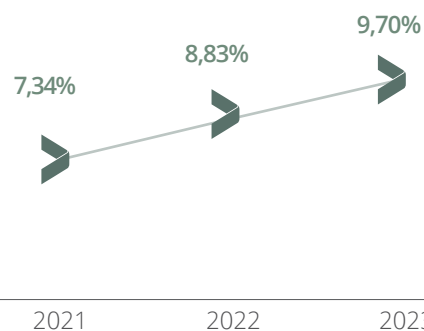
100% des
collaborateurs éligibles
bénéficiant d'une revue
de performance

Action :

- Mise à jour du référentiel des emplois et compétences (rémunération cible, minimale, médiane, variable)

Performances

Part des primes dans la masse salariale





RAPPORT
ESG
2023

CIH  BANK



A PROPOS DE CE RAPPORT



A PROPOS DE CE RAPPORT



Référentiel de reporting

Le présent rapport se réfère à la norme internationale de reporting Global Reporting Initiative (GRI) et à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, à laquelle CIH BANK est soumise en tant que société cotée à la Bourse de Casablanca. Dans un souci de transparence et d'adoption des meilleures pratiques, les informations publiées sont en conformité essentielle avec GRI, dans la limite de leur disponibilité. En outre, la contribution de la Banque aux objectifs de développement durable de l'ONU, a été mesurée grâce au questionnaire SDG Action Manager développé par B Lab et UN Global Compact.



Périmètre de reporting et de consolidation des données

Le périmètre de reporting couvre CIH BANK. Les données qualitatives concernent majoritairement l'année 2023 et la plupart des données quantitatives sont communiquées pour la période 2021-2023. Chaque fonction a calculé et transmis ses indicateurs quantitatifs qui ont fait l'objet d'un contrôle de cohérence par l'équipe projet. Le contenu de ce rapport a été validé par les membres du Comité de Direction.



Méthodologie de reporting

Ce rapport a été préparé par la fonction RSE, sur la base des engagements stratégiques RSE pris en 2020 à horizon 2025, et de la contribution des relais RSE. L'approche managériale identifiée et les indicateurs pilotés ont été mis à jour par chaque fonction concernée dans la limite de leur disponibilité.

MENTIONS RÉGLEMENTAIRES

Crédit Immobilier et Hôtelier

Société anonyme au Capital
Social de 3.051.978.400 DH.
Agrément N° 2348-94 du
14 Rabii 1er 1415 / 23 Août
1994. Siège Social : 187,
Avenue Hassan II - 20019 -
Casablanca Maroc.
R.C. : Casablanca N° 203
- C.N.S.S N° 1027805 - ID
Fiscal N° 01084033 - Patente
N° 34200588.
Tél. : (+212) 522 479 000 /
(+212) 522 479 111 - Fax :
(+212) 522 479 163.

Centre de relation clients :
47 47

Contact

Mme Hind CHIGUER
Responsable RSE CIH BANK
Hind.chiguer@cihbank.ma



La banque de demain dès aujourd'hui





**Liste des communiqués de
presse publiés au titre de
l'exercice 2023**

Résolution des anomalies constatées dans quelques opérations de factoring

Résultats au 30 Juin 2023 du Groupe CIH BANK

**Mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme
d'émission de certificats de dépôts**

Indicateurs trimestriels au 30 Juin 2023

CIH BANK finalise l'acquisition de la filiale de gestion d'OPCVM de la BMCI

Communiqué Post Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2023

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Formulaires de vote AGO 15 juin 2023

Résultats au 31 décembre 2022 du groupe CIH BANK

Indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2022

**CIH BANK acquiert la filiale de gestion d'OPCVM de la BMCI et noue avec cette
dernière un important partenariat de distribution**



La banque de demain dès aujourd'hui



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca

Tél : (+212) 0522 47 90 00

(+212) 0522 47 91 11

Fax : (+212) 0522 47 90 63

www.cihbank.ma